PAPI Verse

Maitrise d'œuvre pour le projet de remise en fond de vallée de la Verse (60)

Avant projet

Janvier 2018

A83371/B

ENTENTE OISE-AISNE
11 Cours Guynemer
60200 COMPIEGNE

Présenté par
Antea Group
Direction Régionale Nord et Est
Pôle Eau
35 rue René Cassin
51430 BEZANNES
Tél. : 03.26.61.65.55

A member of INOGEN

Sommaire

Pages

1. INTRODUCTION 5

2. ETAT INITIAL DU MILIEU NATUREL 6

2.1. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE 6
2.2. INVESTIGATIONS DE TERRAIN 10
2.2.1. Secteur amont 11
2.2.2. Secteur intermédiaire 15
2.2.3. Secteur aval 18

3. PROPOSITIONS DE TRACE 22

3.1. OBJECTIF 22
3.2. ENVELOPPE DE MEANDRAGE 22
3.3. SECTEUR AMONT 24
3.4. SECTEUR INTERMEDIAIRE 25
3.5. SECTEUR AVAL 27
3.6. VERSE PERCHEE LE LONG DE LA DEPARTEMENTALE 28

4. SCHEMA D'AMENAGEMENT RETENU 29

4.1. DESCRIPTION 29
4.2. AMENAGEMENT DE LA VERSE 29
4.3. DALOT DE DECHARGE 31
4.4. REMPLACEMENT DE L'OUVRAGE VB8 32
4.5. REMPLACEMENT DE L'OUVRAGE VB9 33
4.6. FOSSE LE LONG DE LA RD 91 (VERSE PERCHEE) 35

5. INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES 36

5.1. INVESTIGATIONS REALISEES 36
5.2. LITHOLOGIE ET CARACTERISTIQUES MECANIQUES DES FORMATIONS – VANNAGE VB8 37
5.2.1. Remblais 37
5.2.2. Alluvions récentes de la verse de Guivry 37
5.3. LITHOLOGIE ET CARACTERISTIQUES MECANIQUES DES FORMATIONS – VANNAGE VB9 37
5.3.1. Remblais 37
5.3.2. Alluvions récentes de la Verse de Guivry 38
5.3.3. Variabilité des sols de fondation 38
5.4. RESULTATS DES ESSAIS DE LABORATOIRE 38
5.5. PRISE EN COMPTE DES NIVEAUX D'EAU 39
5.6. RISQUE DE LIQUEFACTION DES SOLS D'ASSISE 39
5.7. PREDIMENSIONNEMENT DES FONDATIONS (VB8) 40
5.7.1. Vérification du non-poinçonnement 40
5.7.2. Estimation des tassements 41
5.8. PREDIMENSIONNEMENT DES FONDATIONS (VB9) 41
5.8.1. Vérification du non-poinçonnement 41
5.8.2. Estimation des tassements 42
5.9. PRECAUTION DE REALISATION 42

6. COUTS ESTIMATIFS 43

7. CADRE REGLEMENTAIRE LOI SUR L'EAU 44

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Photographie aérienne actuelle 7
Figure 2 : Photographie aérienne de 1951 : tracé rectiligne mais présence d'une ripisylve fournie 7
Figure 3 : Carte de l'état-major (1820-1866) : tracé rectiligne et présence d'un plan d'eau conséquent 8
Figure 4 : Carte de Cassini (XVIIIème siècle) : présence d'un lac en bordure du parc du château 8
Figure 5 : Gravure extraite des "Nouveaux jardins et anciens châteaux de la France" d'Alexandre Laborde 9
Figure 6 : Vue 3D du secteur aval au niveau de la station de pompage (échelle verticale exagérée pour une meilleure visualisation) 9
Figure 7 : Localisation des secteurs d'étude homogènes 10
Figure 8 : Secteur amont de la Verse en aval de Guiscard 11
Figure 9 : Vue 3D du secteur amont – vue vers l'amont (échelle verticale exagérée) 11
Figure 10 : Coupe topographique AA' du secteur amont 12
Figure 11 : Plan topographique du secteur amont – Localisation coupe AA' 12
Figure 12 : Photographie aérienne du secteur amont – Coupe type AA' 12
Figure 13 : Coupe topographique BB' du secteur amont 13
Figure 14 : Plan topographique du secteur amont – Localisation coupe BB' 13
Figure 15 : Photographie aérienne du secteur amont – Coupe type BB' 13
Figure 16 : Verse à la sortie de l'ouvrage souterrain 14
Figure 17 : Verse en aval 14
Figure 18 : Axe d'écoulement en direction de la roselière 14
Figure 19 : Secteur intermédiaire de la Verse en aval de Guiscard 15
Figure 20 : Vue 3D du secteur intermédiaire – vue vers l'amont (échelle verticale exagérée) 15
Figure 21 : Coupe topographique AA' du secteur intermédiaire 16
Figure 22 : Plan topographique du secteur intermédiaire – Localisation coupe AA' 16
Figure 23 : Photographie aérienne du secteur amont – Coupe type AA' 16
Figure 24 : Verse rectiligne et peu dynamique 17
Figure 25 : Zones inondées en rive gauche de la Verse 17
Figure 26 : Secteur aval de la Verse en aval de Guiscard 18
Figure 27 : Vue 3D du secteur aval – vue vers l'amont (échelle verticale exagérée) 18
Figure 28 : Coupe topographique AA' du secteur aval 19
Figure 29 : Plan topographique du secteur aval – Localisation coupe AA' 19
Figure 30 : Photographie aérienne du secteur aval – Coupe type AA' 19
Figure 31 : Coupe topographique BB' du secteur aval 20
Figure 32 : Plan topographique du secteur aval – Localisation coupe BB' 20
Figure 33 : Photographie aérienne du secteur aval – Coupe type BB' 20
Figure 34 : Méandres naturels 21
Figure 35 : Apport latéral en rive gauche 21
Figure 36 : Cours rectiligne 21
Figure 37 : Virage brutal en aval avec rejet d'eau pluviale 21
Figure 38 : Aménagements sur le secteur amont 25
Figure 39 : Aménagements sur le secteur intermédiaire 26
Figure 40 : Résultat de la modélisation hydraulique de l'ouvrage de rétention de Muirancourt .. 26
Figure 41 : Aménagement type de l'ouvrage de franchissement Vb8 27
Figure 42 : Aménagements sur le secteur aval 27
Figure 43 : Verse perchée : ouvrage pluvial à nu et en hauteur par rapport au fond 28
Figure 44 : Verse perchée : ripisylve en hauteur par rapport au fond 28
Figure 45 : Coupe type du fossé le long de la départementale 28
Figure 46 : Coupe type vue de face du profil de la Verse – caractéristiques du lit d'étiage variables 30
Figure 47 : Extrait du plan de masse – Dalot de décharge 31
Figure 48 : Coupe type vue de face du dalot de décharge 32

Figure 49 : Profil en long du dalot de décharge 32
Figure 50 : Coupe type vue de face du dalot Vb8 33
Figure 51 : Profil en long du dalot Vb8 33
Figure 52 : Coupe type vue de face du dalot Vb9 34
Figure 53 : Profil en long du dalot Vb9 34
Figure 54 : Ouvrage Vb9 – Vue de l'amont 34
Figure 55 : Coupe type du comblement partiel du fossé le long de la RD 91 35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variables de contrôle et de réponse sur les Verses (* : changement par rapport à l'état actuel) 23
Tableau 2 : Résultats des indices de mobilité traduisant le potentiel de mobilité théorique de la Verse 23
Tableau 3 : Synthèse des données hydrologiques sur les Verses (modélisation Antea Group, 2016) 24
Tableau 4 : Caractéristiques principales de la remise en fond de vallée de la Verse 30
Tableau 5 : Caractéristiques principales du dalot de décharge 31
Tableau 6 : Caractéristiques principales du dalot Vb8 33
Tableau 7 : Caractéristiques principales du dalot Vb9 34
Tableau 8 : Caractéristiques principales du fossé 35
Tableau 9 : Résultats des essais d'identifications GTR (source ICSEO) 38
Tableau 10 : Résultats des essais PROCTOR (source ICSEO) 39
Tableau 11 : Niveaux d'eau relevés en cours de forage 39
Tableau 12 : Estimation de la portance des sols - Vb8 40
Tableau 13 : Estimation de la portance des sols – Vb9 41
Tableau 14 : Coûts estimatifs du projet 43
Tableau 15: Rubriques Loi sur l'eau concernées par le projet 45

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Plans Avant Projet
Annexe 2 : Chiffrage détaillé
Annexe 3 : DT réalisées

1. Introduction

Le bassin de la Verse est confronté régulièrement aux débordements de son cours d'eau principal et de certains de ses affluents, ainsi qu'à des ruissellements et coulées de boue au niveau des sous-bassins versants. Le PAPI de la Verse intègre un scénario complet de lutte contre les inondations, traitant à la fois de la réduction de l'aléa par des ouvrages structurants et des actions de réduction de la vulnérabilité sur les principales communes touchées par la crue de juin 2007. Le PAPI traite également le volet environnemental, au travers de la restauration du lit de la Verse et de ses affluents (reméandrage, création d'un lit d'étiage, renaturation des berges) et le déplacement en fond de vallée du tronçon anthropisé de la Verse de Guivry.

Le présent dossier concerne le projet visant à remettre en fond de vallée un tronçon perché du cours d'eau « Verse de Guivry » en aval de la commune de Guiscard.

Les objectifs de l'étude sont :

- d'assurer la restauration des cours d'eau de la Verse de Guivry et de Beaugies en aval de Guiscard ;
- d'optimiser les capacités d'écoulement des crues de la Verse, favorisant ainsi la mise hors d'eau des habitations actuellement inondables sur le secteur aval de Guiscard et plus en aval.

Ce rapport constitue l'avant-projet de la remise en fond de vallée de la Verse de Guivry incluant l'analyse de l'état initial du milieu naturel.

2. Etat initial du milieu naturel

2.1. Analyse bibliographique

L'analyse bibliographique a consisté à la consultation de documents anciens, permettant d'analyser l'évolution du tracé de la Verse. Du fait de la présence de l'ancien château et de son parc aménagé à l'anglaise vers 1775, le secteur est resté très modifié et rectifié depuis longtemps. Par ailleurs, la position du cours d'eau en tête de bassin amène à peu de modifications du tracé.

Les **photographies aériennes anciennes** (jusqu'à 1939) ne montrent pas de tracé « naturel » de la Verse au Sud de Guiscard. En 1951, la ripisylve semble toutefois plus importante qu'aujourd'hui.

La **carte d'Etat Major** (1820-1866) montre la présence de l'ancien château avec l'existence d'un plan d'eau apparemment situé au niveau de la roselière actuelle. Ce plan d'eau correspondrait à l'étang du parc du château.

La **carte de Cassini** (XVIIIème siècle) montre l'emplacement du parc du château et schématise la Verse bordant celui-ci. On note la présence d'un plan d'eau sur le tracé de la rivière.

Des traces de ce plan d'eau sont encore visibles sur le terrain : au droit de la station de pompage, une levée de terre perpendiculaire à l'axe d'écoulement de la Verse est présente (cf. Figure 6). Ce talus correspond probablement à la digue aval du plan d'eau, permettant la rétention de l'eau sur la zone.

Dans les plans d'eau, l'hydrodynamisme est faible. Les différents matériaux apportés par la rivière sédimentent en fond et sur les berges, ce qui confère au fond un caractère plan. Cela peut expliquer la topographie locale de la Verse : écoulement au sein d'une vallée large et plate sans trace de paléochenaux (effacés par la création du lac).

Toutes ces observations permettent d'arriver à la conclusion qu'une faible divagation de la Verse est observable depuis le XVIIIème siècle.

Figure 1 : Photographie aérienne actuelle

Figure 2 : Photographie aérienne de 1951 : tracé rectiligne mais présence d'une ripisylve fournie

Figure 3 : Carte de l'état-major (1820-1866) : tracé rectiligne et présence d'un plan d'eau conséquent

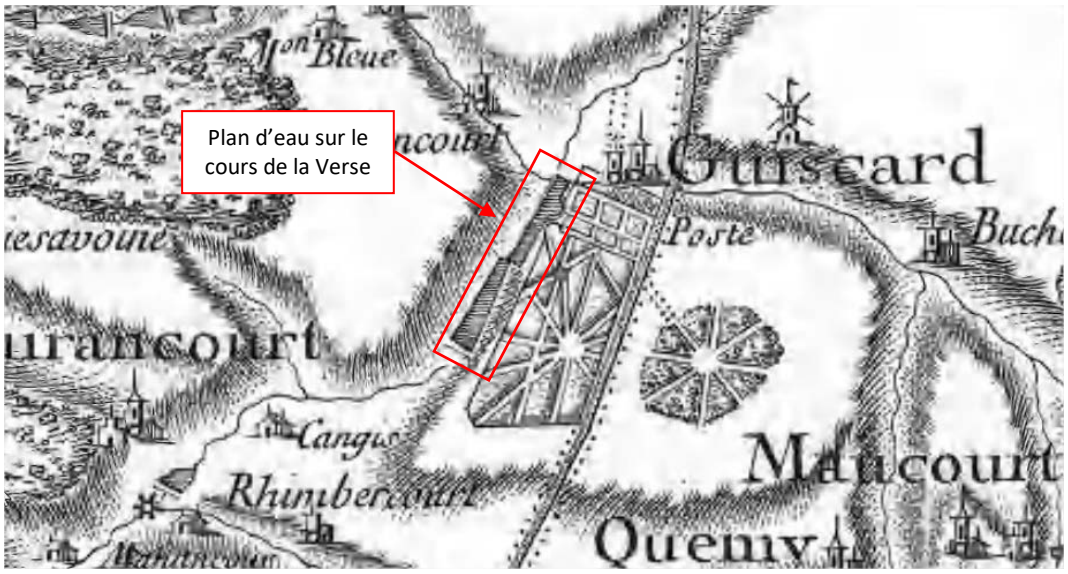

Figure 4 : Carte de Cassini (XVIIIème siècle) : présence d'un lac en bordure du parc du château

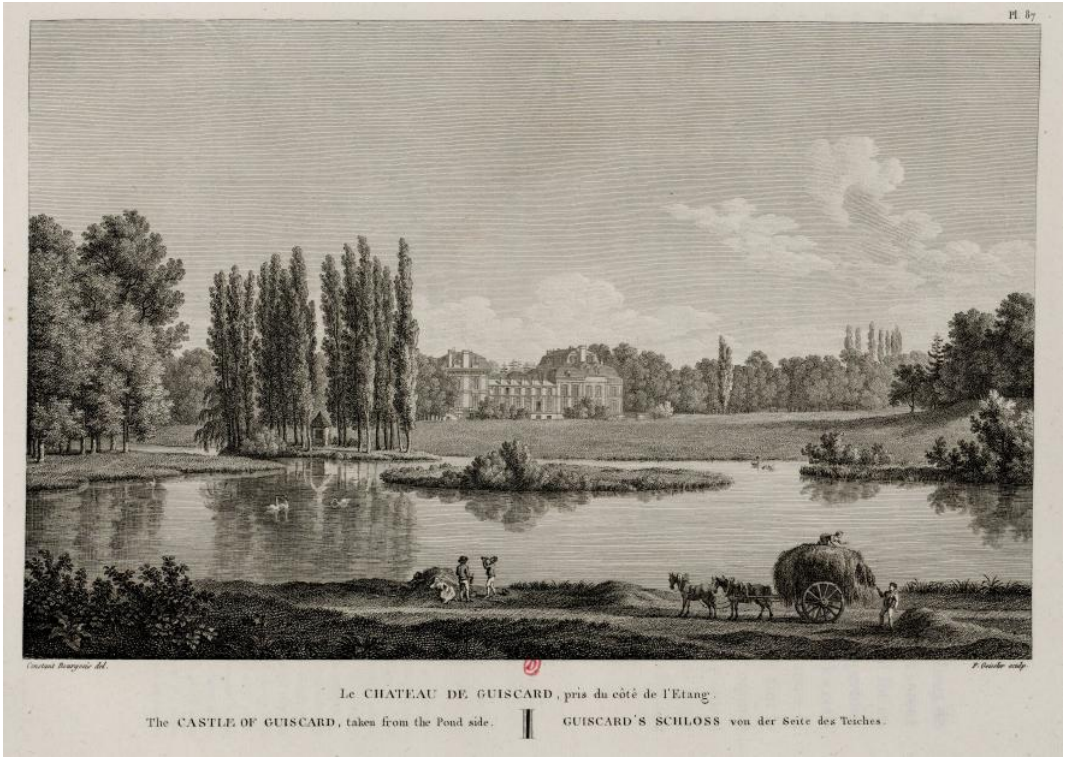

Figure 5 : Gravure extraite des "Nouveaux jardins et anciens châteaux de la France" d'Alexandre Laborde

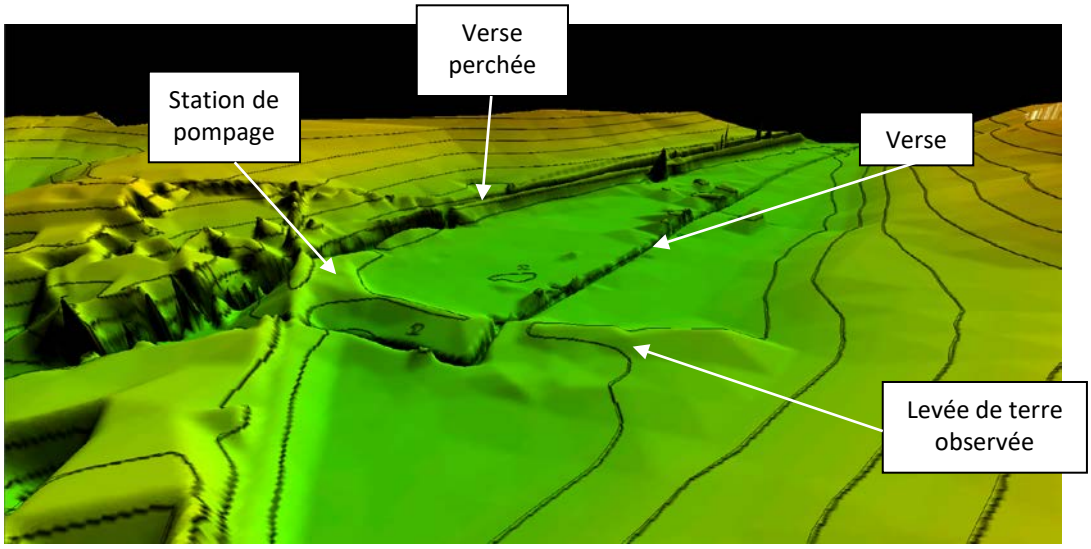

Figure 6 : Vue 3D du secteur aval au niveau de la station de pompage (échelle verticale exagérée pour une meilleure visualisation)

2.2. Investigations de terrain

Une visite sur site a été effectuée le 26 janvier 2016. Aucune trace de paléochenal n'a pu être observée. Ceci est cohérent avec le fort remaniement historique de la Verse sur le secteur.

En analysant l'ensemble des tracés actuels de la Verse et des cours d'eau du secteur présentant des conditions d'implantation et de fonctionnement similaires, tous apparaissent anthropisés de la même manière que la Verse. Aucune base de profils naturels n'est donc présente à proximité. Il n'y a pas de références naturelles sur lesquelles s'appuyer pour la renaturation de la Verse.

Sur le secteur d'étude, la Verse peut être découpée en 3 tronçons homogènes :

- le **secteur amont**, lieu de confluence historique des Verses de Guivry et de Beaugies et du ru de Fréniches ;
- le **secteur intermédiaire** présentant un écoulement linéaire et homogène contraint par un ouvrage hydraulique ;
- le **secteur aval** présentant une vallée large et plane.

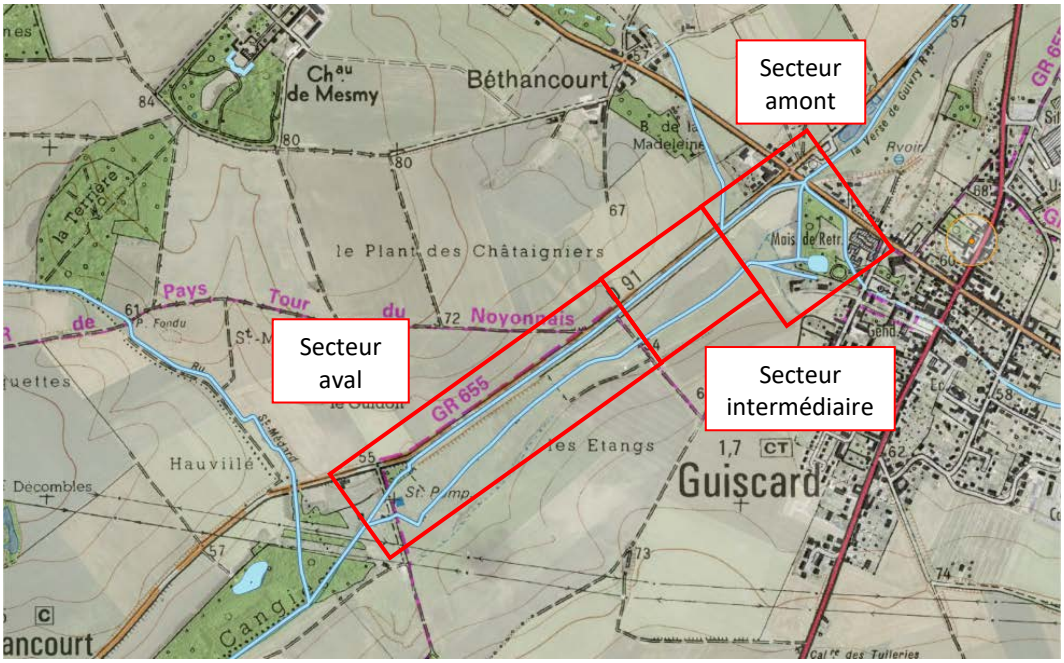

Figure 7 : Localisation des secteurs d'étude homogènes

2.2.1. Secteur amont

A la sortie de l'ouvrage souterrain de Guiscard, la Verse de Beaugies présente un profil profond et large mais le cours d'eau est dynamique. Un ouvrage souterrain (Ø 1200) en aval contraint la rivière qui présente un profil peu dynamique et non diversifié à la sortie.

Une roselière se développe au niveau de l'ancien étang du château. Celle-ci se trouve dans une cuvette topographique. Un axe d'écoulement est marqué vers la roselière.

Un étang, vestige de l'étang du parc du château, est connecté à la Verse via un ruisseau.

Une mise à jour des tracés des cours d'eau est présentée sur la figure ci-dessous. Certains tronçons n'existent plus ou sont à sec.

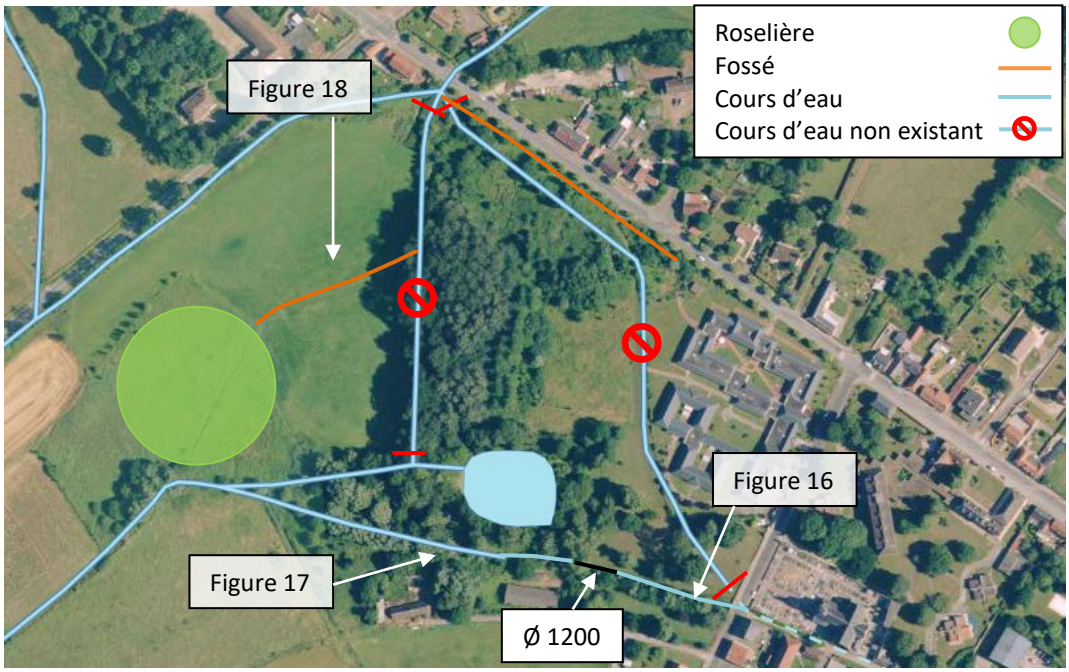

Figure 8 : Secteur amont de la Verse en aval de Guiscard

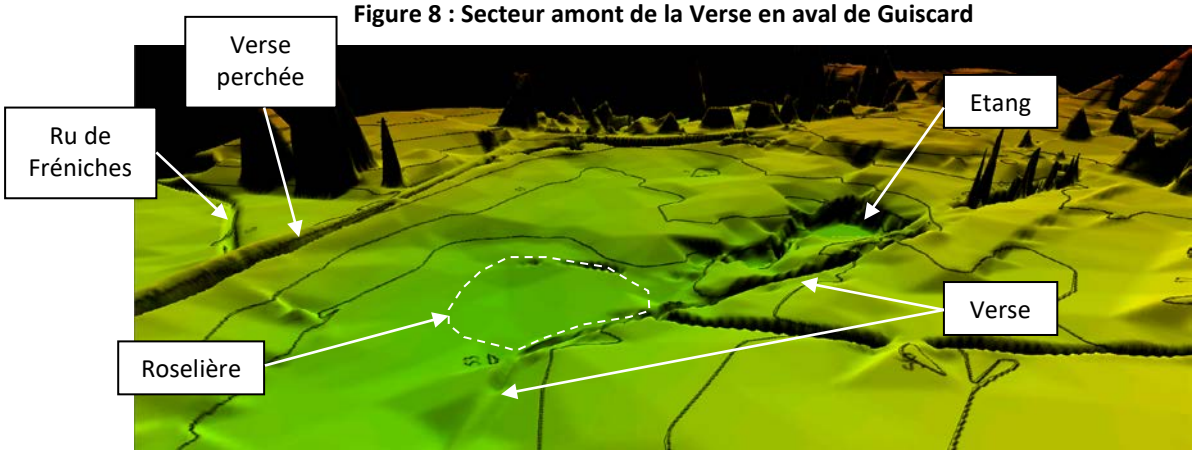

Figure 9 : Vue 3D du secteur amont – vue vers l'amont (échelle verticale exagérée)

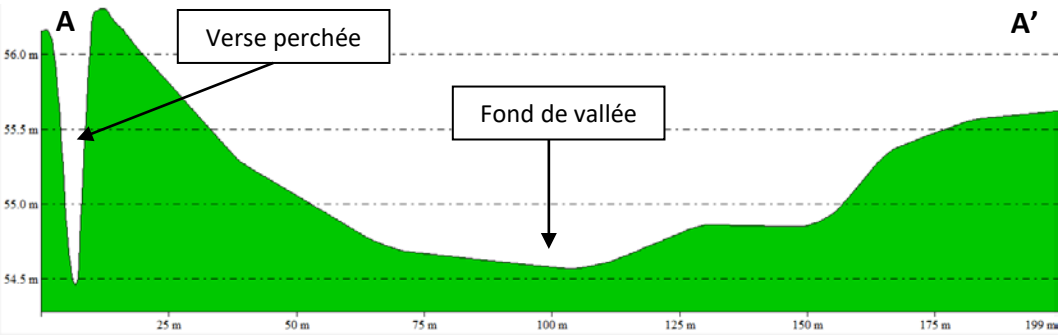

Figure 10 : Coupe topographique AA' du secteur amont

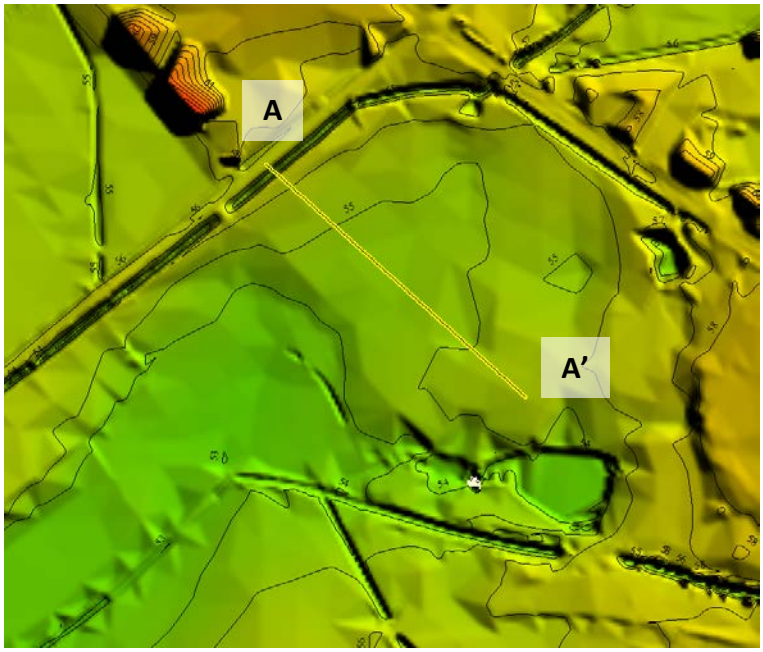

Figure 11 : Plan topographique du secteur amont – Localisation coupe AA'

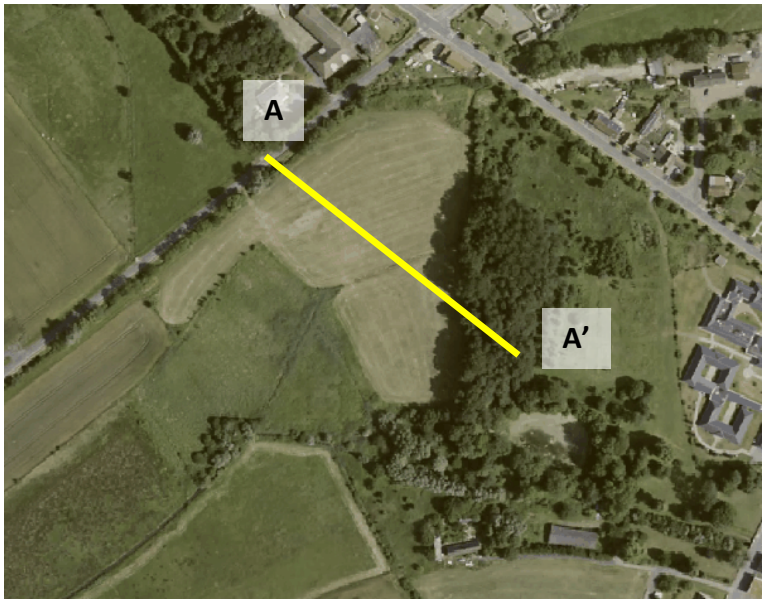

Figure 12 : Photographie aérienne du secteur amont – Coupe type AA'

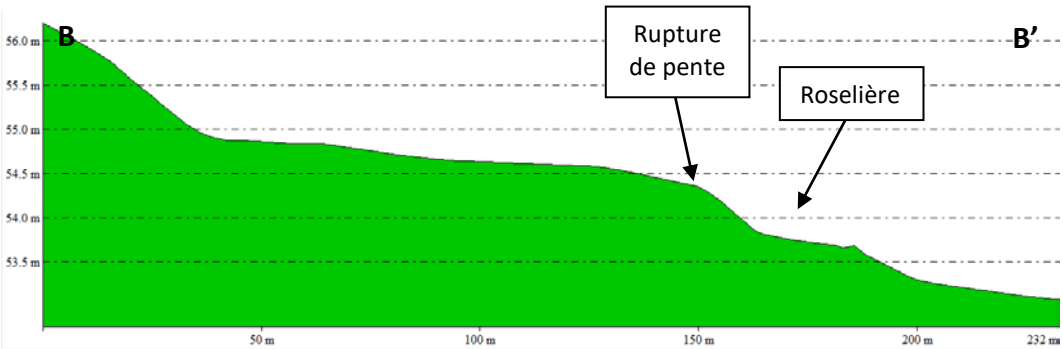

Figure 13 : Coupe topographique BB' du secteur amont

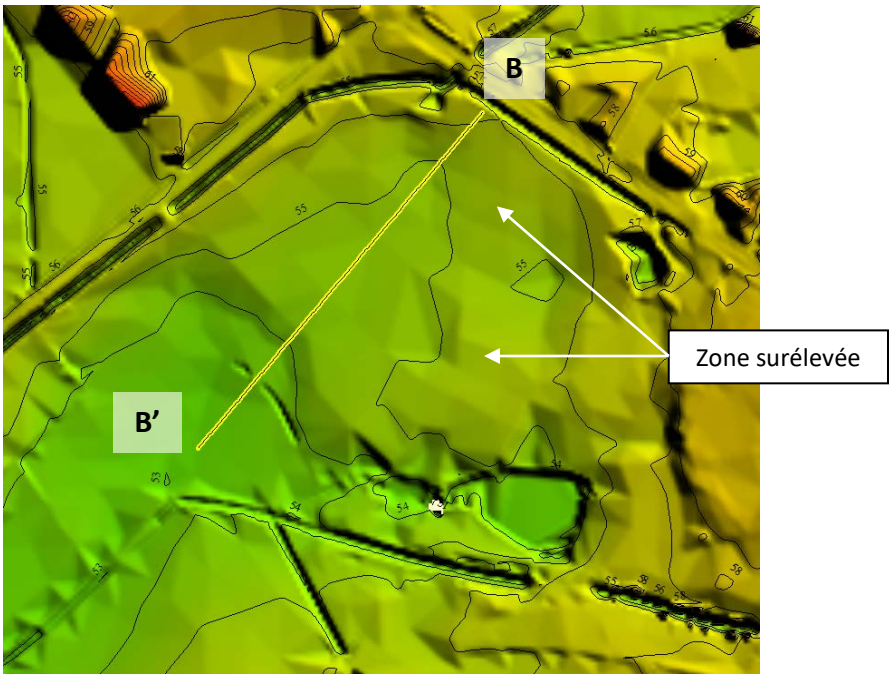

Figure 14 : Plan topographique du secteur amont – Localisation coupe BB'

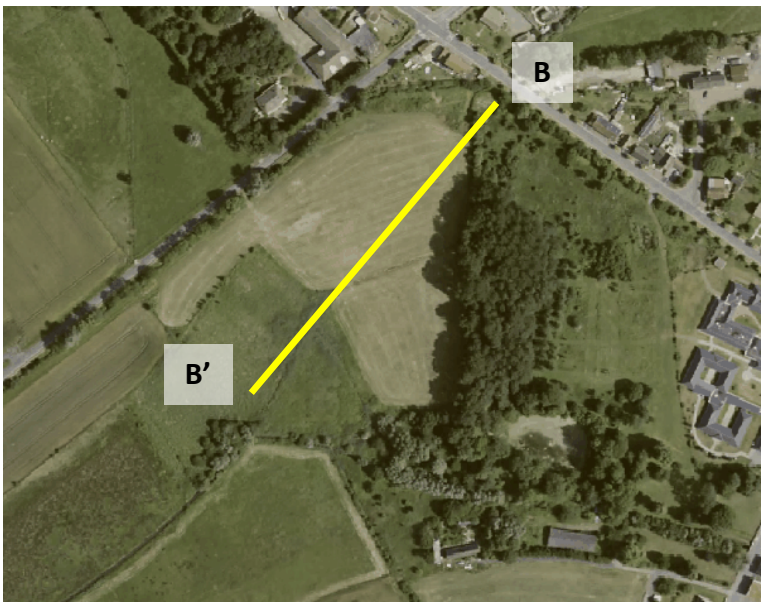

Figure 15 : Photographie aérienne du secteur amont – Coupe type BB'

Figure 16 : Verse à la sortie de l'ouvrage souterrain

Figure 17 : Verse en aval

Figure 18 : Axe d'écoulement en direction de la roselière

2.2.2. Secteur intermédiaire

Sur la partie intermédiaire, la Verse est également peu dynamique. Son cours est rectiligne, peu diversifié et présente une surlargeur. La vallée présente une dissymétrie : la rive droite est constituée d'un talus convexo-concave (probablement des remblais issus de la création de la route) et la rive gauche est situé au bas d'un versant concavo-convexe.

Localement, la Verse n'est pas située dans le fond topographique réel du secteur (cf. coupe type AA'). Des zones humides voire inondées sont présentes en rive gauche (cf. Figure 25). Celles-ci sont probablement dues à une stagnation de ruissellement n'arrivant pas à rejoindre la rivière : des bourrelets, probablement issus d'anciens curages, sont présents de part et d'autre de la Verse.

En aval du secteur, la Verse est contrainte par l'ouvrage Vb8 afin de franchir le chemin.

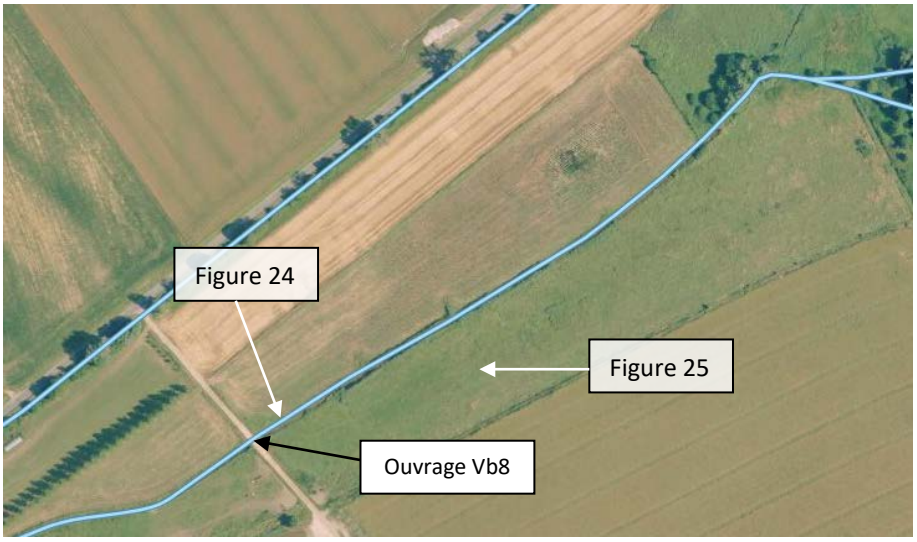

Figure 19 : Secteur intermédiaire de la Verse en aval de Guiscard

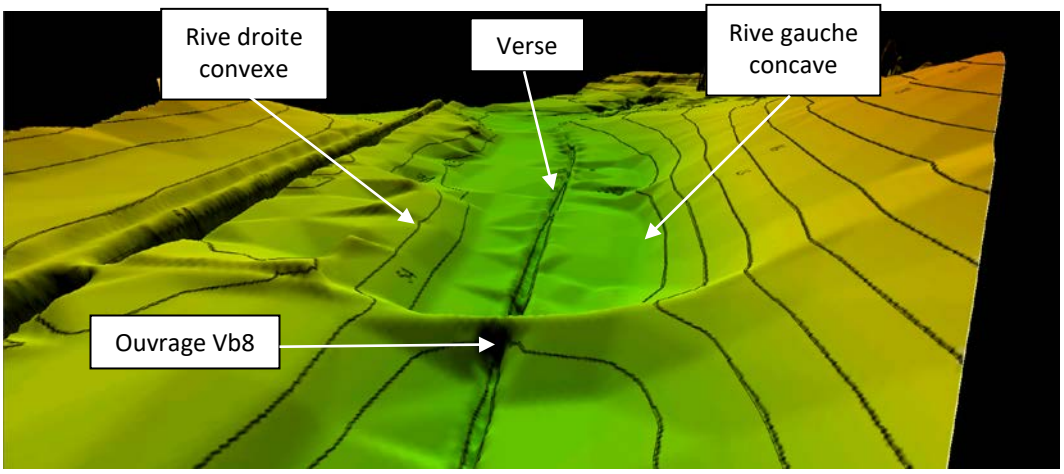

Figure 20 : Vue 3D du secteur intermédiaire – vue vers l'amont (échelle verticale exagérée)

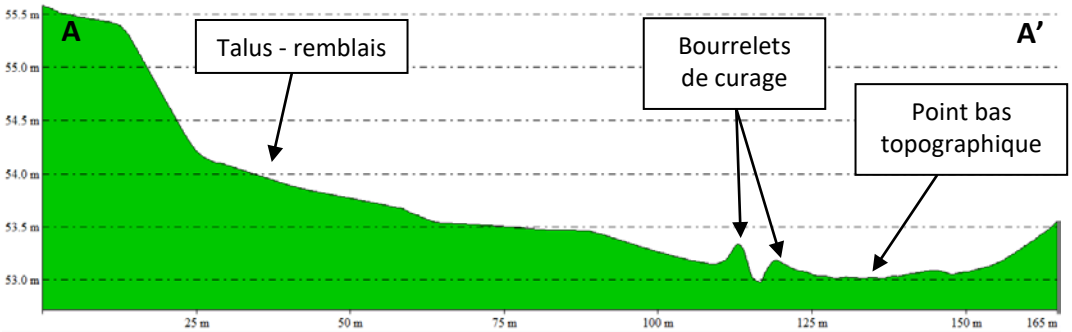

Figure 21 : Coupe topographique AA' du secteur intermédiaire

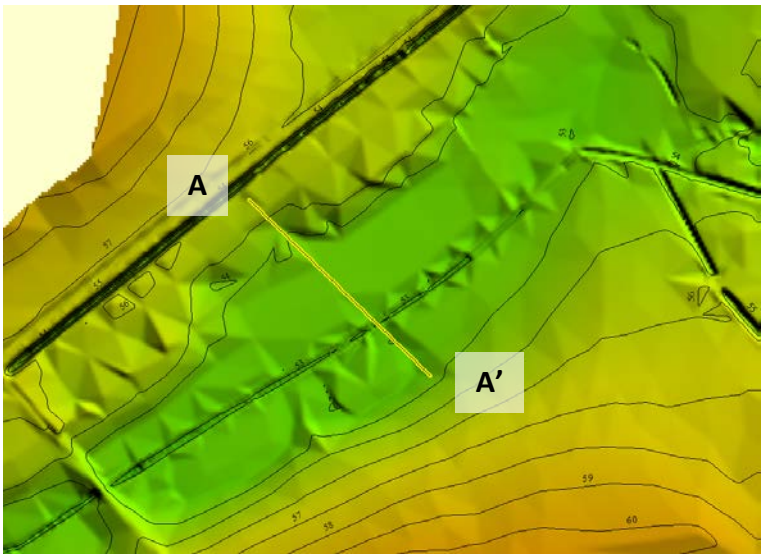

Figure 22 : Plan topographique du secteur intermédiaire – Localisation coupe AA'

Figure 23 : Photographie aérienne du secteur amont – Coupe type AA'

Figure 24 : Verse rectiligne et peu dynamique

Figure 25 : Zones inondées en rive gauche de la Verse

2.2.3. Secteur aval

En aval, la Verse retrouve un cours plus dynamique et présente quelques méandres naturels à grande longueur d'onde en amont du secteur (cf. coupe type AA'). Par la suite, le cours d'eau retrouve une surlargeur et un cours rectiligne. On note la présence d'un apport latéral intermittent en rive gauche de la Verse.

La vallée de la Verse présente une morphologie différente sur la totalité du secteur. En amont, la vallée est resserrée sur environ 55 m tandis qu'en aval elle peut être jusqu'à trois fois plus large (160 m environ). Cette surlargeur s'accompagne d'un fond très plat (0,2 % de pente).

La rivière présente deux virages brutaux avant de franchir le chemin d'accès en aval (ouvrage Vb9). On note la présence de rejets d'eaux pluviales au niveau de la station de pompage.

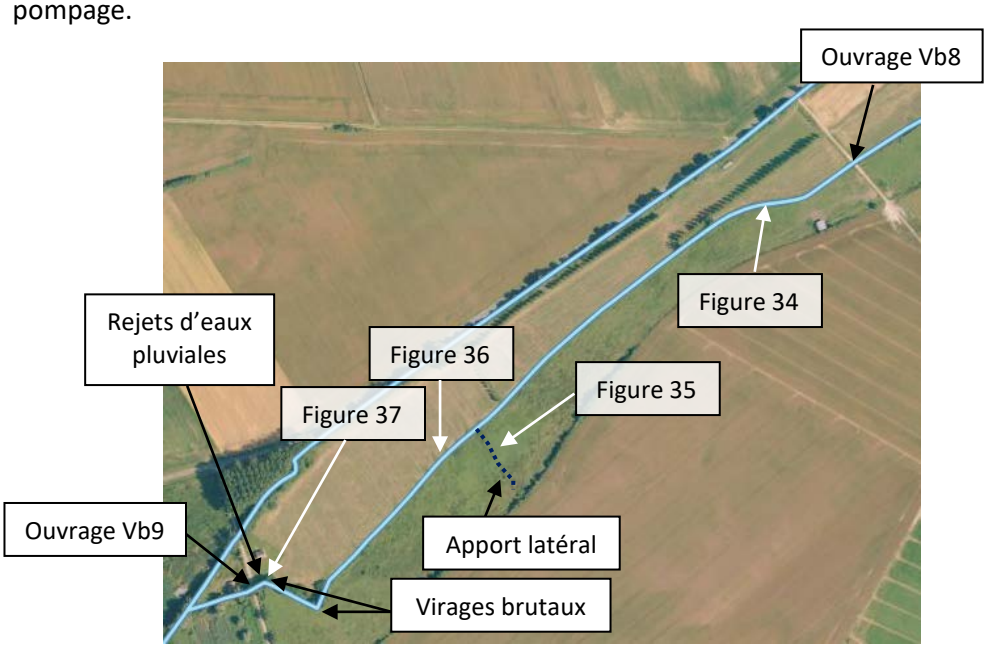

Figure 26 : Secteur aval de la Verse en aval de Guiscard

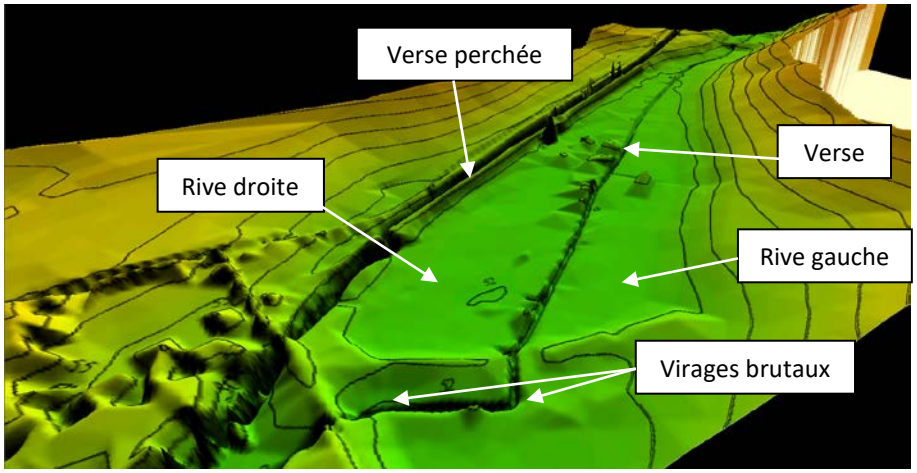

Figure 27 : Vue 3D du secteur aval – vue vers l'amont (échelle verticale exagérée)

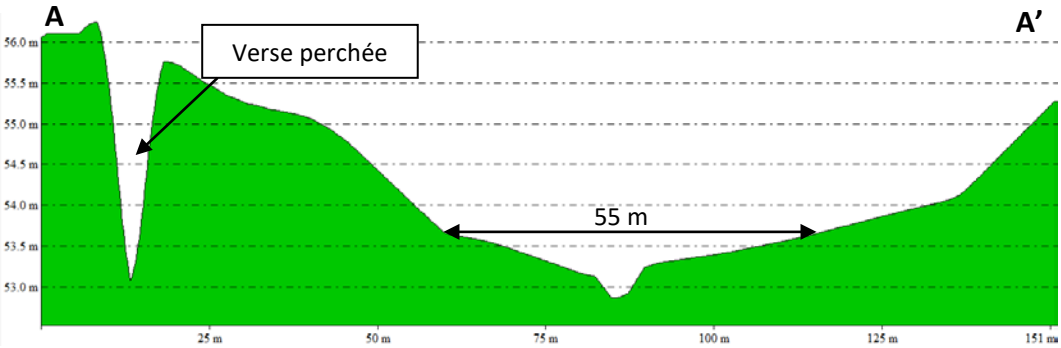

Figure 28 : Coupe topographique AA' du secteur aval

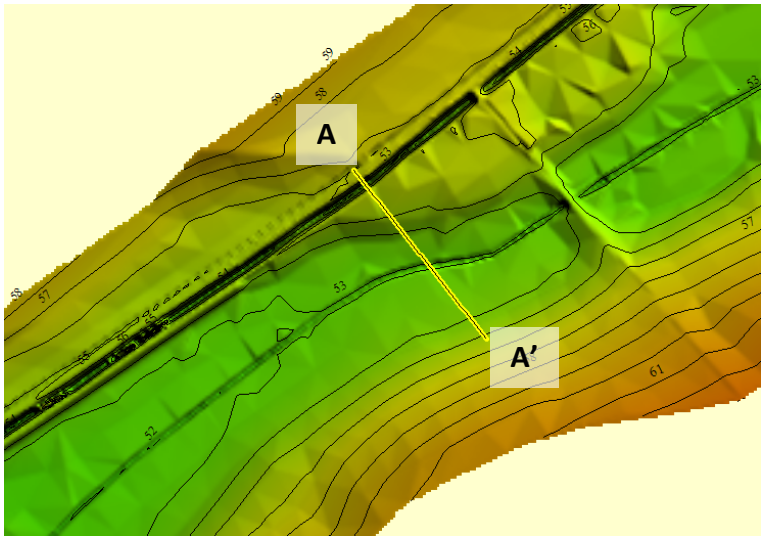

Figure 29 : Plan topographique du secteur aval – Localisation coupe AA'

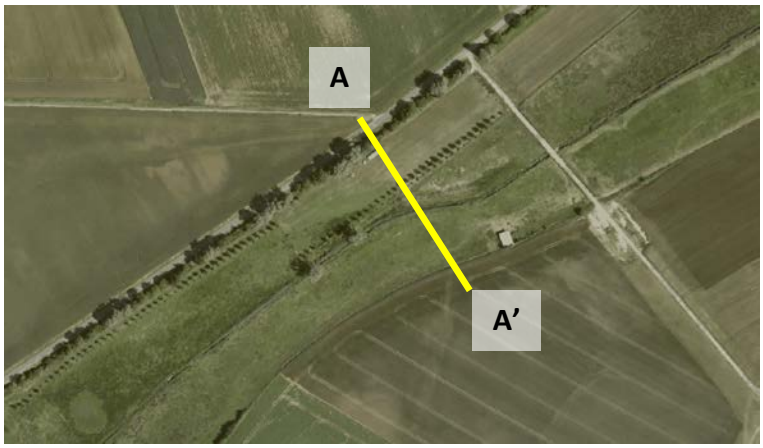

Figure 30 : Photographie aérienne du secteur aval – Coupe type AA'

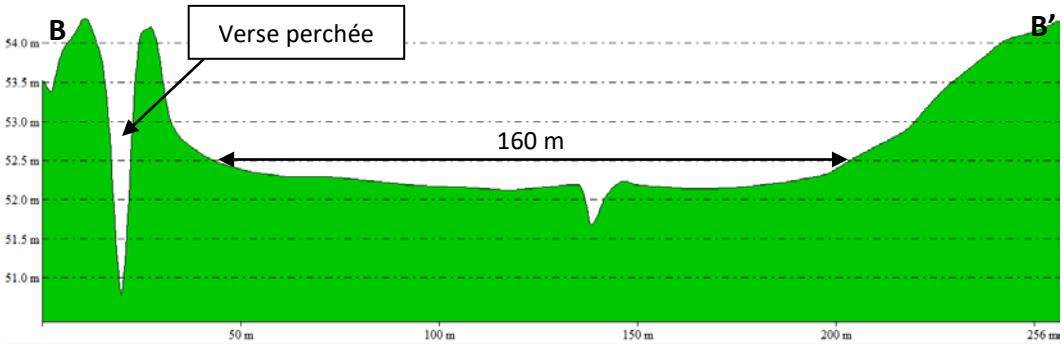

Figure 31 : Coupe topographique BB' du secteur aval

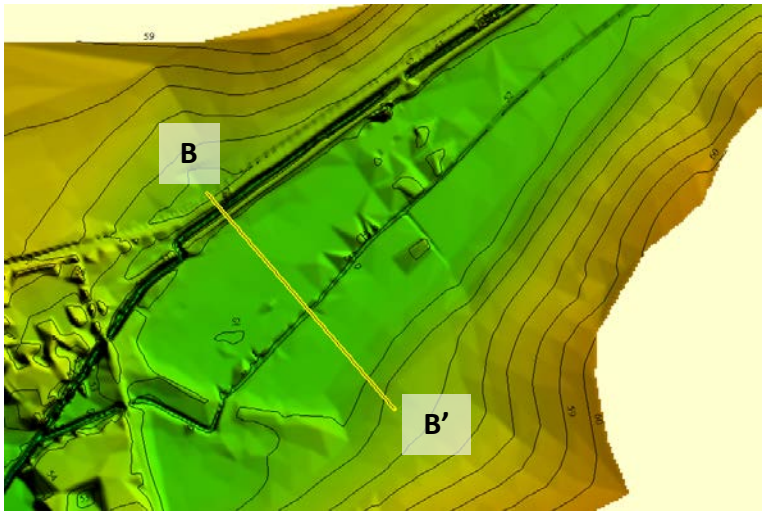

Figure 32 : Plan topographique du secteur aval – Localisation coupe BB'

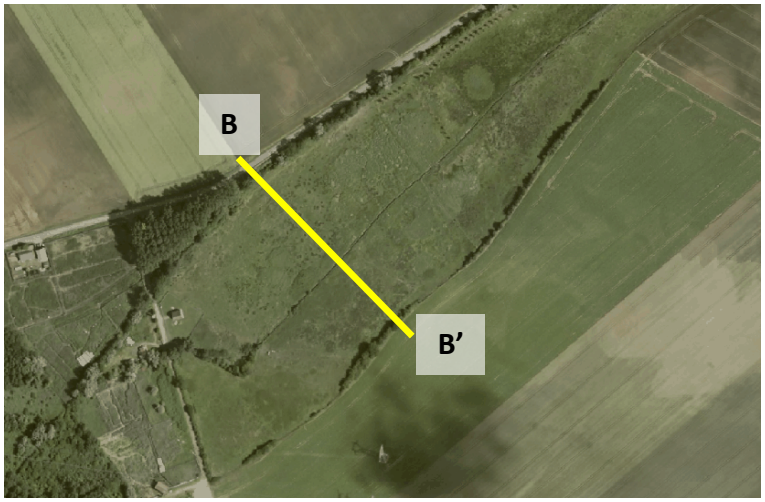

Figure 33 : Photographie aérienne du secteur aval – Coupe type BB'

Figure 34 : Méandres naturels

Figure 35 : Apport latéral en rive gauche

Figure 36 : Cours rectiligne

Figure 37 : Virage brutal en aval avec rejet d'eau pluviale

3. Propositions de tracé

3.1. Objectif

L'objectif principal est de redonner au cours d'eau une dynamique naturelle lui permettant notamment un autocurage mais également un entretien futur limité. La restauration hydromorphologique doit ainsi permettre de retrouver une capacité de fonctionnement favorable à un retour au bon état écologique par une recherche d'augmentation de la qualité de l'eau, une diversification des faciès et des habitats disponibles, une réduction des pressions observées.

3.2. Enveloppe de méandrage

La première étape consiste à placer l'enveloppe de méandrage, enveloppe fonctionnelle du cours d'eau. Elle permettra au cours d'eau de retrouver naturellement un profil adapté à ses capacités hydrodynamiques, le cours d'eau pouvant divaguer à l'intérieur de cette enveloppe.

La largeur de l'enveloppe de méandrage est usuellement dimensionnée par rapport à la largeur de plein bord du cours d'eau (lit fonctionnel du cours d'eau). Au regard des conditions hydrauliques, la largeur de plein bord pour une crue morphogène (Q2) est d'environ 4 m, pour une profondeur de 1,6 m.

Ces dimensions correspondent aux petits cours d'eau de plaine (rapport largeur sur profondeur faible, autour de 2,5). La largeur de l'enveloppe de méandrage est à adapter en fonction des possibilités de divagation et de mobilité du cours d'eau.

L'étude hydromorphologique Fluvialis (2016) montre que la Verse, sur ce secteur, **présente naturellement une faible capacité de divagation latérale** (cours d'eau de tête à faible puissance spécifique et berges de nature plutôt résistante).

Une largeur correspondant au double de la largeur du lit fonctionnel, **soit environ 10 m**, peut représenter une enveloppe de méandrage suffisante et adaptée à cette faible capacité de mobilité latérale.

La longueur d'onde de l'enveloppe de méandrage (ou enveloppe fonctionnelle) a été calée selon les contraintes topographiques et hydrauliques (roselière, positionnement de la vallée, ouvrage de franchissement). Une longueur d'onde comprise en 150 et 300 m est adaptée au contexte local de la Verse et de la morphologie de la vallée.

Au regard de la pente faible actuelle de la vallée, l'intensité du méandrage de l'enveloppe fonctionnelle sera également faible pour ne pas diminuer la puissance du cours d'eau par réduction de sa pente longitudinale.

Extrait du rapport Fluvialis 2016 :

A partir de la puissance fluviale spécifique, de l'indice de structure des berges et de l'indice de végétation, il est possible de déterminer le potentiel dynamique de la Verse dans plusieurs secteurs. Cet indice s'appuie sur la puissance apte à mobiliser les berges du lit mineur, puissance pondérée par la cohésion des berges et le rôle joué par la végétation rivulaire sur leur stabilité.

Pour extrapoler le potentiel de mobilité naturel théorique des cours d'eau - c'est-à-dire à l'état naturel et sans perturbations anthropiques - nous avons retenu les valeurs suivantes :

Variables de contrôle théoriques naturelles	Verse de Guivry	Verse de Beaugies	Verse aval
Largeur théorique à pleins bords *	3.01	2.24	4.74
Pente locale (m/m)	0.00265	0.00372	0.00209
Débit biennal Q_2 (m^3)	1.65	0.92	4.1
Rôle de la végétation *	2	2	1
Variable de réponse	**Verse de Guivry**	**Verse de Beaugies**	**Verse aval**
Puiss. Fluviale spécifique ω (w/m²) *	10.70	11.22	13.31

Tableau 1 : Variables de contrôle et de réponse sur les Verses (* : changement par rapport à l'état actuel)

Ces paramètres sont donc ceux que l'on devrait trouver naturellement sur ce type de cours d'eau.

Etat théorique naturel	Verse de Guivry	Verse de Beaugies	Verse aval
Puissance fluviale spécifique (W/m²)	10.7	11.2	13.3
Note de structure de berges	8	8	8
Note du rôle de la végétation	2	2	1
Potentiel de mobilité	**0.8**	**0.9**	**1.0**

Classe 1	0 - 1,3	cours d'eau peu mobiles
Classe 2	1,8 - 3	cours d'eau potentiellement mobiles
Classe 3	3 - 4,5	cours d'eau à très fort potentiel de mobilité

Tableau 2 : Résultats des indices de mobilité traduisant le potentiel de mobilité théorique de la Verse

Sur la Verse aval, le potentiel de mobilité théorique (naturel) est estimé à 1 contre 0,6 à l'état actuel. Cela montre bien que ce secteur rectifié est moins mobile que par le passé. Cependant, la valeur de 1 reste faible et correspond à celle d'un cours d'eau peu mobile. Les écarts sont à, ce degré, peu significatifs.

A l'état naturel théorique, avec une végétation déstabilisatrice et en l'absence de rectification anthropique ou d'opération de curage, dans la partie amont du bassin versant les cours d'eau de la Verse naturellement ne sont pas des cours d'eau mobiles.

Débits (m^3/s)	Verse de Beaugies à la Ferme de l'Etang de Bœuf	Verse de Guivry à Berlancourt	Verse aval à Muirancourt
Q1,5	0,69	1,24	3,08
Q2	0,92	1,65	4,10
Q10	1,70	3,50	7,20
Q20	3,10	5,20	8,90
Q30	4,00	6,20	9,90
Q50	5,00	7,40	11,10
Q100	6,90	13,60	12,40
Q500	11,30	27,90	15,40
Q1000	13,20	34,10	16,70

Tableau 3 : Synthèse des données hydrologiques sur les Verses (modélisation Antea Group, 2016)

Sur le tronçon d'étude, le QMNA5 (débit mensuel quinquennal sec) est d'environ 0,084 m^3/s et le module (débit moyen interannuel) est d'environ 0,233 m^3/s, d'après la cartographie des débits caractéristiques réalisée par l'ONEMA et l'Irstea en 2012.

3.3. Secteur amont

Sur la partie amont, le lit de la Verse présente une surlargeur ; le cours d'eau n'a pas de dynamique naturelle. Le lit sera retravaillé afin de l'adapter à son débit et à sa puissance spécifique.

Un ouvrage de décharge sera mis en place en parallèle de la Verse sous la RD128. Ceci dans le but d'augmenter la capacité d'écoulement de cet ouvrage.

La figure ci-après présente les enveloppes possibles sur le secteur amont en fonction des caractéristiques topographiques présentées précédemment. Les confluences des Verses de Beaugies et de Guivry et du ru de Fréniches auront lieu sur ce secteur. La roselière sera conservée et contournée au maximum, le milieu étant naturellement fermé.

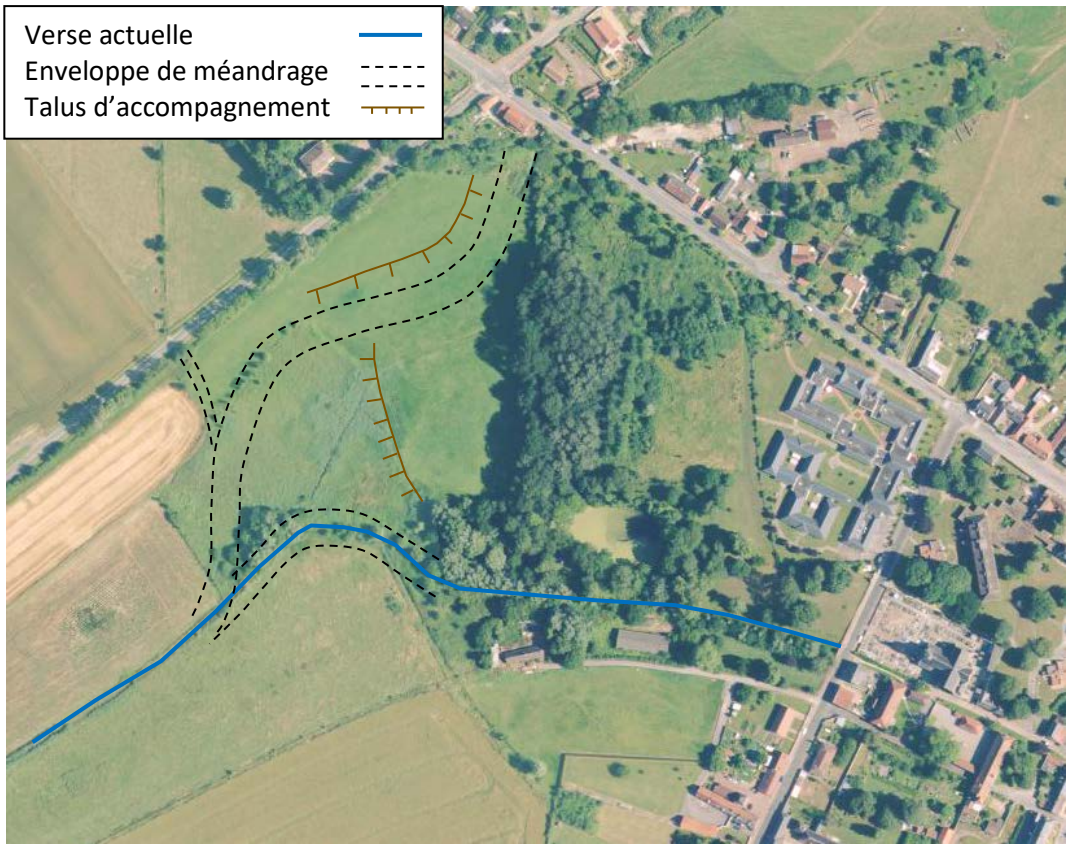

Figure 38 : Aménagements sur le secteur amont

3.4. Secteur intermédiaire

Sur l'intégralité du secteur, le lit de la Verse présente une surlargeur. Il sera retravaillé afin de lui rendre une dynamique naturelle et de l'adapter à son débit et à sa puissance spécifique. L'enveloppe de méandrage sera placée afin de rendre au cours d'eau sa dynamique naturelle.

L'ouvrage situé en aval apporte une contrainte forte au tracé. Il présente un obstacle majeur à l'écoulement induisant des inondations en amont (cf. Figure 40). Son réaménagement sera réalisé en concertation avec les exploitants, usagers et propriétaires des terrains afin de connaitre les caractéristiques à respecter (structure, résistance). Le but étant de réaliser une passerelle permettant un écoulement optimal des eaux en cas de crue et laissant un espace de divagation au cours d'eau. Cet espace réduira les effets négatifs (écrasement des méandres) liés à l'ouvrage.

Lors de la conception de l'ouvrage réalisée, une modélisation hydraulique sera réalisée afin d'ajuster la conception de l'ouvrage de rétention de Muirancourt situé en aval. La figure ci-après présente un schéma type de l'ouvrage.

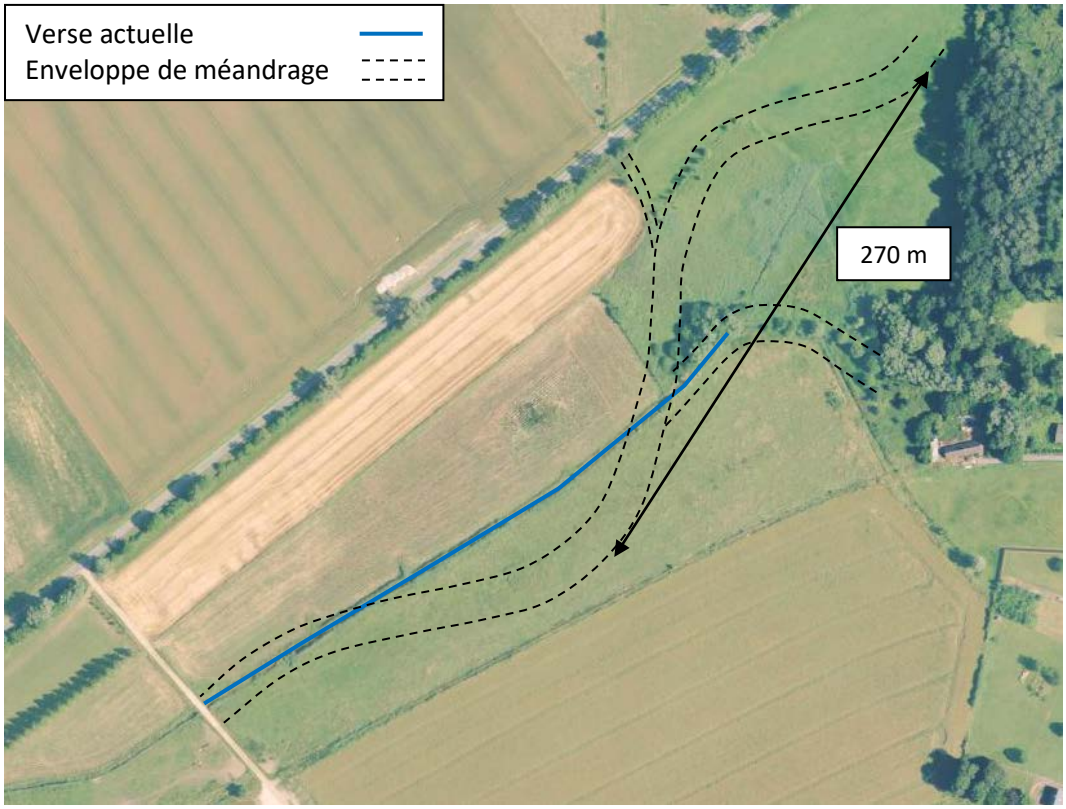

Figure 39 : Aménagements sur le secteur intermédiaire

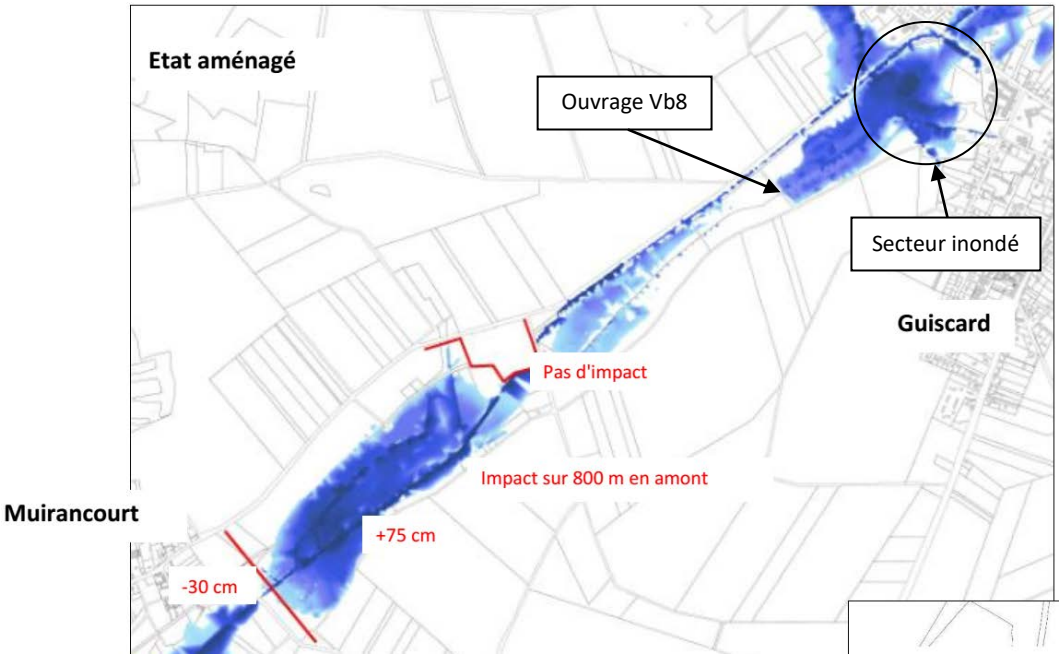

Figure 40 : Résultat de la modélisation hydraulique de l'ouvrage de rétention de Muirancourt

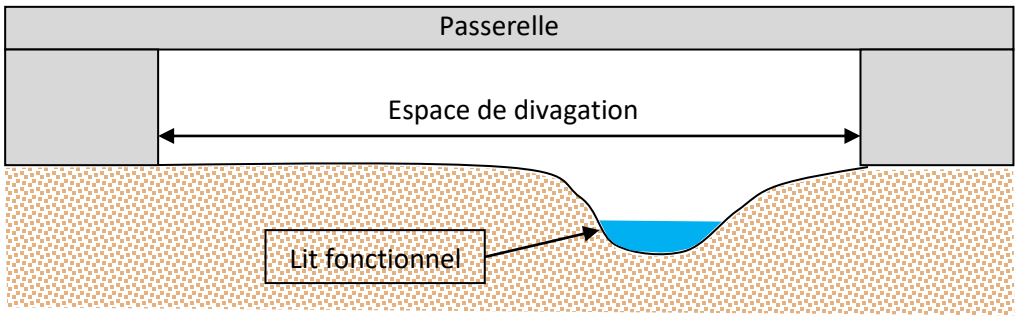

Figure 41 : Aménagement type de l'ouvrage de franchissement Vb8

3.5. Secteur aval

Sur ce secteur, l'enveloppe de méandrage devra s'adapter aux contraintes topographiques. Un talus présent en rive droite oblige la Verse à avoir un premier méandre concave.

En aval, la levée de terre présente devra être contournée et le Verse se rapprochera de la station de pompage. Ceci afin de supprimer les virages brutaux et de conserver les rejets d'eaux pluviales.

L'ouvrage de franchissement représente un point dur, obstacle à l'écoulement. Cet ouvrage pourra être repris en partie.

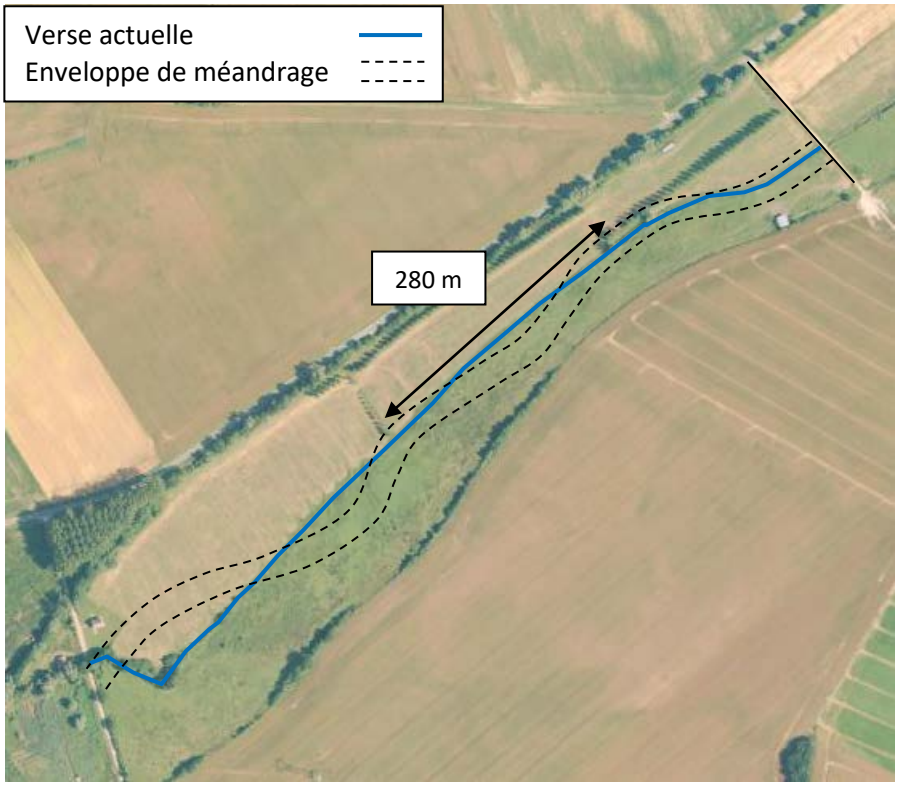

Figure 42 : Aménagements sur le secteur aval

3.6. Verse perchée le long de la départementale

Le fossé présent le long de la route départementale, actuel lit de la Verse, sera conservé afin de conserver son rôle primaire : évacuation des eaux pluviales de la route.

Le fond du fossé devra être en partie rechargé en matériaux : le fond actuel n'est pas le fond initial. L'analyse de l'emplacement initial de la ripisylve et des ouvrages pluviaux montrent que le fond originel se trouvait plus haut (cf. Figure 45). Les crues de la Verse ont conduit à une érosion progressive du fond.

Cette érosion a par ailleurs déstabilisé le talus routier. La rehausse du fond permettra de résoudre le problème de stabilité des berges et de retrouver la cote initiale du fond du fossé. Des renforcements en enrochements seront mis en place au droit des ouvrages pluviaux.

Figure 43 : Verse perchée : ouvrage pluvial à nu et en hauteur par rapport au fond

Figure 44 : Verse perchée : ripisylve en hauteur par rapport au fond

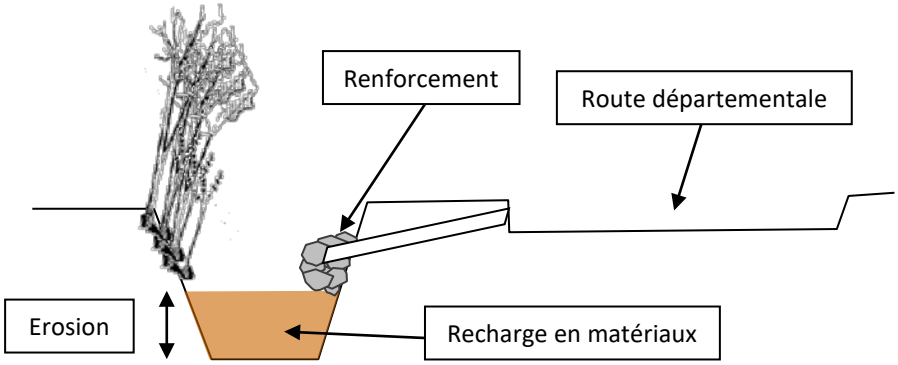

Figure 45 : Coupe type du fossé le long de la départementale

4. Schéma d'aménagement retenu

4.1. Description

Suite aux différents échanges, le schéma d'aménagement retenu est le suivant :

- largeur de plein bord limitée à 5 m ;
- profondeur maximale ne dépassant pas la profondeur actuelle de la Verse (comprise entre 0,45 m et 1,50 m) ;
- largeur de l'enveloppe de méandrage limitée à 10 m ;
- longueur d'onde limitée afin de conserver une pente longitudinale ;
- maintien de la retenue créée par le vannage Vb8 tout en le réaménageant pour créer un espace de divagation pour le cours d'eau ;
- création d'un ouvrage de décharge sous la rue Hélène Versepuy (RD 128) ;
- comblement partiel du fossé le long de la départementale RD 91.

4.2. Aménagement de la Verse

Le but de l'aménagement est de remettre en fond de vallée la Verse perchée de Guivry et de redonner une dynamique naturelle au cours d'eau.

La topographie du site impose une pente longitudinale non uniforme sur la totalité du linéaire. Elle sera plus élevée sur la partie amont (0,43 %) que sur la partie aval (0,13 %), conformément à la topographie locale. Un profil plus sinueux sera donné au lit mineur afin de rendre les écoulements plus dynamiques. Le tracé existant de la Verse sera comblé.

Les confluences entre les deux Verse et avec le ru de Fréniches seront retravaillées afin d'être adoucies.

La création d'un profil en travers étagé permettra :

- de maintenir un tirant d'eau minimum lors des périodes d'étiage, par la mise en place du lit d'étiage ;
- de permettre au lit moyen de se mouvoir lors des crues morphogènes.

Une reconstitution du matelas alluvial sera réalisée afin de redonner au cours d'eau une charge de fond adaptée à sa morphologie et à la nature de ses apports originels. Nous veillerons à travailler sur une charge diversifiée présentant entre autres une couche d'armure protégeant d'une éventuelle érosion de fond et des blocs permettant la création d'une richesse d'habitat.

Les banquettes végétalisées seront constituées de géonattes coco, posés sur 15 cm d'un mélange de graves et de terre végétale. Elles présentent 3 rôles majeurs :

- la formation d'un lit d'étiage ;
- la stabilisation des berges ;
- la stimulation de la croissance des végétaux.

La géonatte coco permet le développement de la végétation et est biodégradable. Sa durée d'efficacité est limitée, et elle doit assurer ses fonctions jusqu'à ce l'enracinement de la végétation soit suffisant. La végétation permet par la suite de lutter contre l'érosion des berges.

Les banquettes seront végétalisées à l'aide d'espèces hélophytes. Les espèces recommandées sont les suivantes :

- Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*);
- Jonc diffus (*Juncus effusus*);
- Iris des marais (*Iris pseudacorus*);
- Baldingère (*Phalaris arundinacea*);
- Laîche des marais (*Carex acutiformis*);
- Laîche espacée (*Carex remota*);
- Laîche paniculée (*Carex paniculata*);
- Laîche faux souchet (*Carex pseudocyperus*);
- Grande glycérie (*Glyceria maxima*) ;
- Etc…

Caractéristiques principales	Remise en fond de vallée de la Verse
Longueur de cours d'eau impacté (ml)	1 600 ml
Débit capable (m^3/s)	Variable : de 0,40 à 6 m^3/s
Hauteur du lit d'étiage (m)	Variable : de 0,20 à 0,40 m
Largeur du lit d'étiage (m)	Variable : de 0,60 à 1,15 m
Pente maximale des talus du lit d'étiage	1H/1V
Pente longitudinale (%)	Variable : de 0,12 à 0,43 %
Pente maximale des talus du lit moyen	2H/1V
Largeur du lit moyen (m)	Variable : de 3 à 7 m

Tableau 4 : Caractéristiques principales de la remise en fond de vallée de la Verse

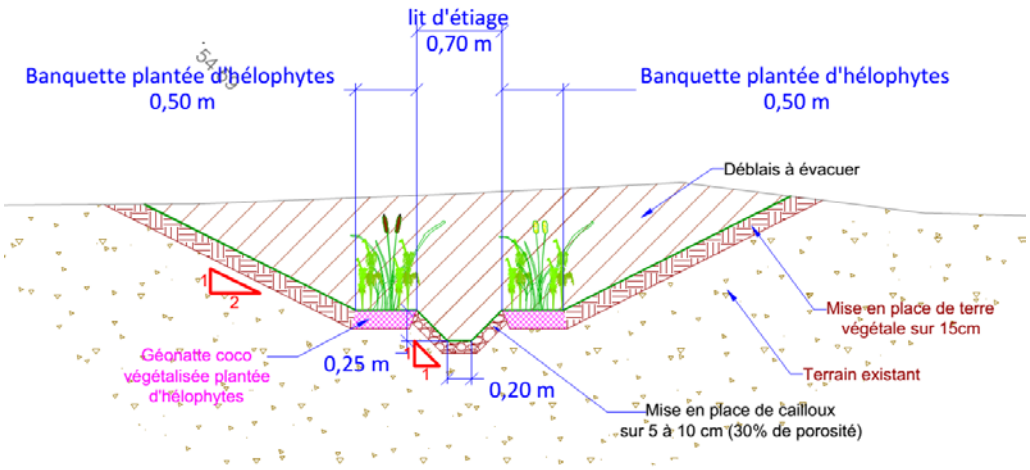

Figure 46 : Coupe type vue de face du profil de la Verse – caractéristiques du lit d'étiage variables

4.3. Dalot de décharge

Un pont (Vg10) permet actuellement à la Verse de Guivry de franchir la rue Hélène Versepuy à Guiscard. Cet ouvrage présente une capacité suffisante jusqu'à une crue décennale. Au-delà de ce débit, des inondations sont constatées en amont.

Afin de réduire ces inondations, un dalot de décharge en béton sera installé en parallèle du pont. Il permettra une meilleure évacuation des eaux lors des crues.

Des demandes ont été réalisées auprès des concessionnaires de réseaux afin de connaitre la localisation des réseaux souterrains en place au droit de la rue. Quatre réseaux ont été identifiés :

- réseau d'eau potable, Lyonnaise des Eaux ;
- réseau électrique basse tension, SeR ;
- réseau téléphonique classe B, Orange ;
- réseau téléphonique, SFR.

La structure de chaussée mise en place au droit de la rue Hélène Versepuy (RD 128) sera à valider par les services du Conseil Général de l'Oise lors de la phase PRO.

Caractéristiques principales	Dalot de décharge
Longueur (ml)	29
Débit maximal (m^3/s)	3,7 m^3/s
Hauteur (m)	0,70
Largeur (m)	1,50
Pente longitudinale (%)	1

Tableau 5 : Caractéristiques principales du dalot de décharge

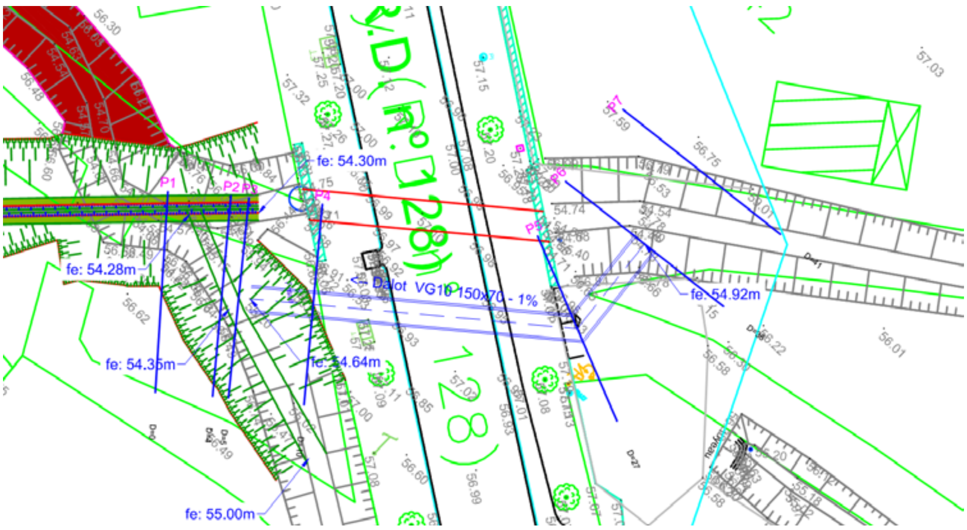

Figure 47 : Extrait du plan de masse – Dalot de décharge

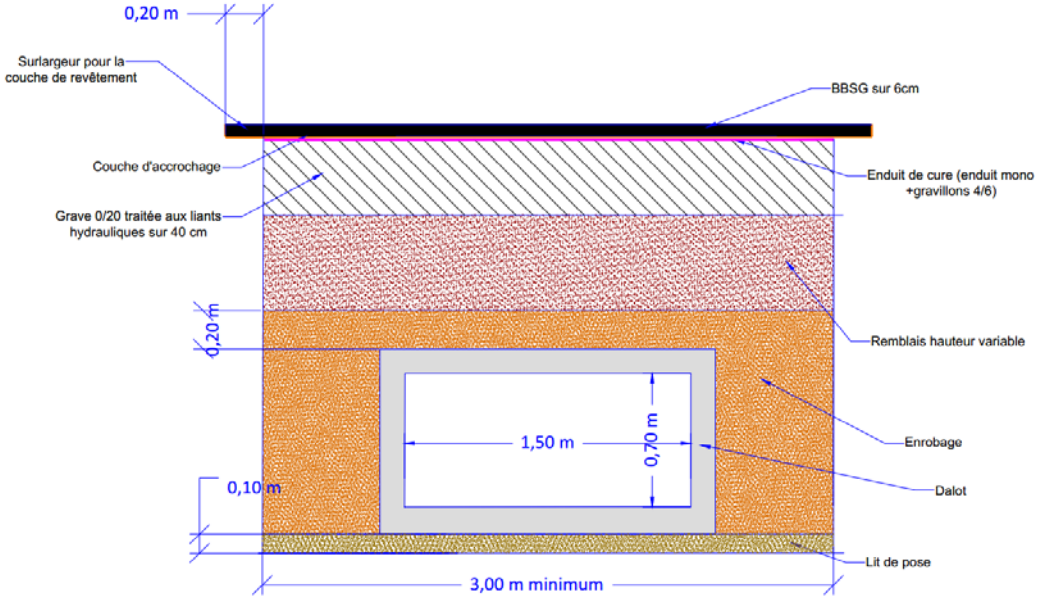

Figure 48 : Coupe type vue de face du dalot de décharge

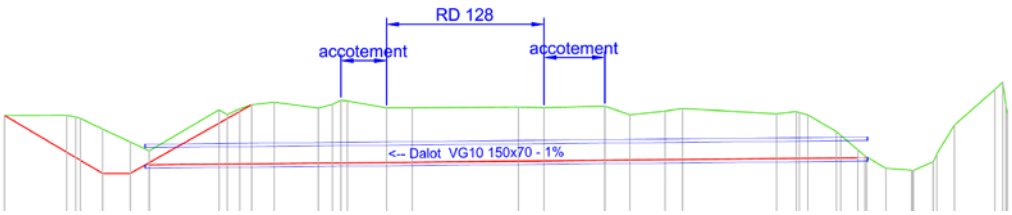

Figure 49 : Profil en long du dalot de décharge

4.4. Remplacement de l'ouvrage Vb8

Le vannage Vb8 actuellement en place permet de réaliser une zone de rétention temporaire en amont mais contraint fortement le tracé de la Verse : pas de possibilité de mouvement latéral.

Le projet prévoit le remplacement de ce vannage par un dalot en béton. Une recharge granulométrique stabilisée (non mobilisable) de 20 cm d'épaisseur sera effectuée au fond du dalot. Une recharge granulométrique mobilisable de 40 cm d'épaisseur sera effectuée par-dessus afin de constituer un espace de mobilité pour le lit mineur. Un profil « initial » de lit mineur sera réalisé au sein du dalot. Ces aménagements permettront de conserver une continuité hydraulique et sédimentaire de la Verse. Le dalot conservera une capacité hydraulique suffisante afin de pouvoir faire transiter la crue Q2.

Caractéristiques principales	Dalot Vb8
Longueur (ml)	13
Débit maximal (m^3/s)	4 m^3/s (Q2)
Hauteur (m)	3,00
Largeur (m)	2,00
Pente longitudinale (%)	0,13

Tableau 6 : Caractéristiques principales du dalot Vb8

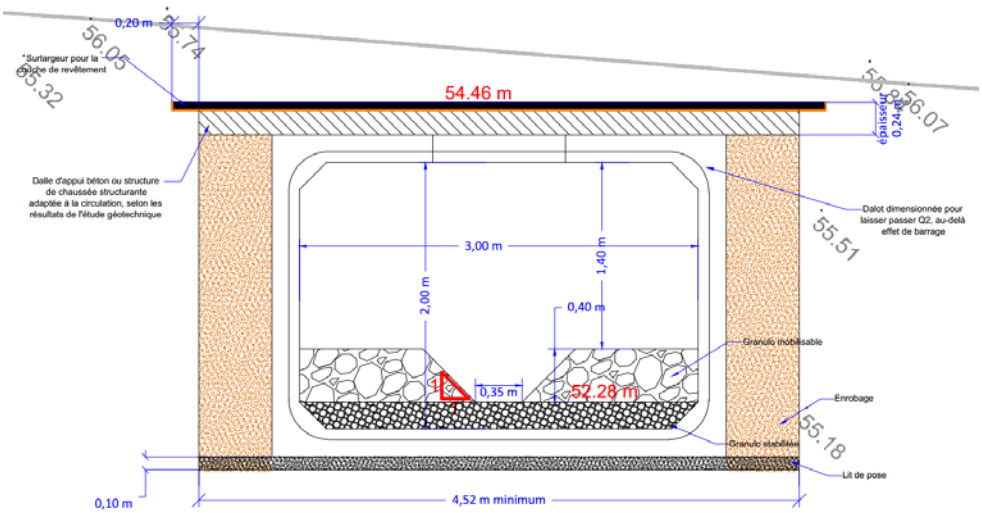

Figure 50 : Coupe type vue de face du dalot Vb8

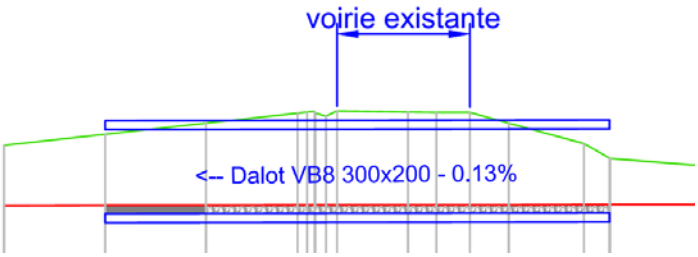

Figure 51 : Profil en long du dalot Vb8

4.5. Remplacement de l'ouvrage Vb9

L'ouvrage Vb9 actuellement en place possède une capacité suffisante pour faire transiter la Verse, mais contraint fortement celle-ci de par sa forme : pas de possibilité de mouvement latéral au sein de l'ouvrage.

Le projet prévoit le remplacement de cet ouvrage par un dalot en béton présentant les mêmes spécificités que celui posé pour remplacer l'ouvrage Vb8.

Caractéristiques principales	Dalot Vb9
Longueur (ml)	12
Débit maximal (m^3/s)	4 m^3/s (Q2)
Hauteur (m)	3,00
Largeur (m)	2,00
Pente longitudinale (%)	0,13

Tableau 7 : Caractéristiques principales du dalot Vb9

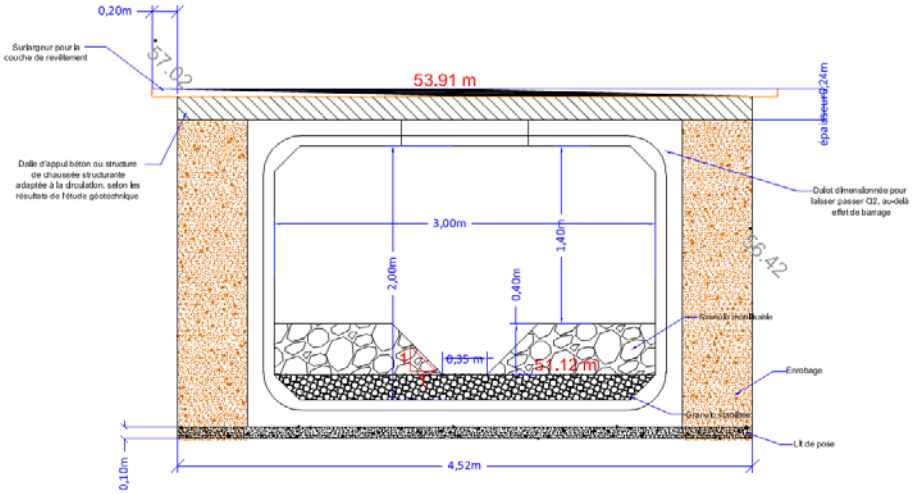

Figure 52 : Coupe type vue de face du dalot Vb9

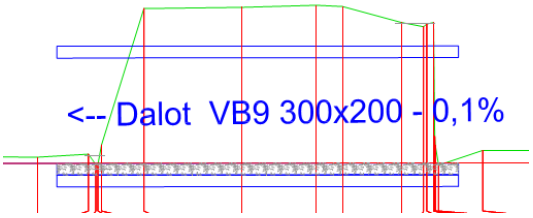

Figure 53 : Profil en long du dalot Vb9

Figure 54 : Ouvrage Vb9 – Vue de l'amont

4.6. Fossé le long de la RD 91 (Verse perchée)

Le fossé existant le long de la RD 91 (actuellement occupé par la Verse perchée) sera en partie comblé. La largeur de fond sera conservée et les pentes des talus seront adoucies. Cela permettra notamment de stabiliser la végétation en place et le talus routier.

Le rôle d'évacuation des eaux pluviales de la route sera conservé.

Cet aménagement mobilisera environ 2 700 m^3 de matériaux. Dans la mesure du possible, les matériaux de déblais de l'aménagement de la Verse seront utilisés pour ce comblement, s'ils respectent les normes en vigueur.

Caractéristiques principales	Fossé le long de la RD 91
Longueur (ml)	1 600 ml
Hauteur (m)	Variable
Largeur (m)	Variable
Pente longitudinale (%)	Variable : 0,20 à 0,59 %

Tableau 8 : Caractéristiques principales du fossé

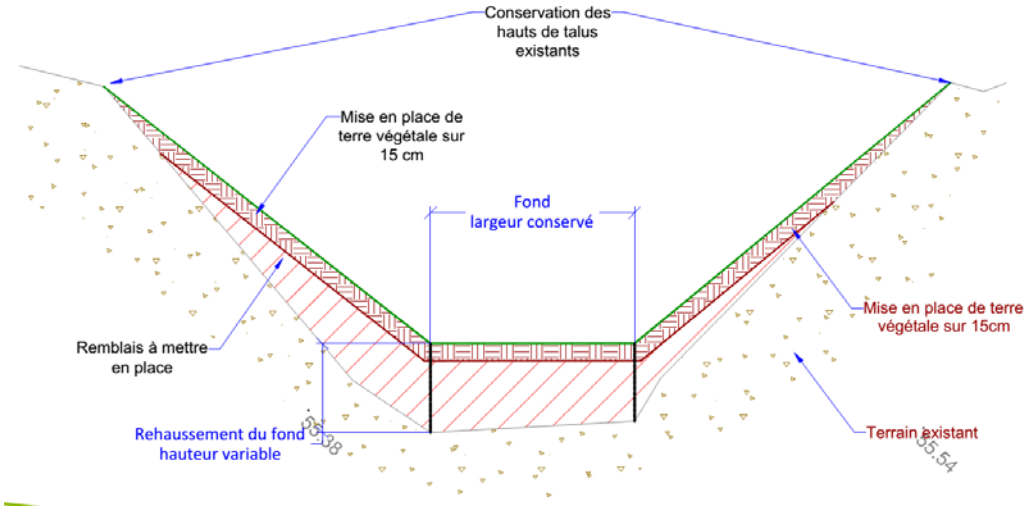

Figure 55 : Coupe type du comblement partiel du fossé le long de la RD 91

5. Investigations géotechniques

5.1. Investigations réalisées

Les investigations i***n situ*** réalisées par ICSEO ont comporté :

- Trois (3) **sondages à la pelle mécanique,** notés F1 à F3, permettant d'obtenir une coupe géologique précise des couches superficielles. Ils ont été descendus à 3,0 / 3,4 m de profondeur ;

- Deux (2) **sondages géologiques,** notés SP1 et SP2, réalisés au taillant de 63 mm. Chaque sondage a été réalisé avec enregistrement des paramètres de forage. Les sondages ont été poursuivis jusqu'à respectivement 5 et 6 m de profondeur. Ces sondages ont été utilisés pour la réalisation d'essais pressiométriques sur toute la hauteur du sondage.

Les analyses et essais **en laboratoire de mécanique des sols** ont comporté :

- **3 classements GTR** comprenant :
  - **3 teneur en eau** (NF P 94-049-1),
  - **3 limites d'Atterberg** (NF P94-051),

- **1 essai Proctor normal + I.P.I.** (NF P94-078).

Les fouilles à la pelle mécanique et les sondages profonds ont été réalisés le 10 août 2017.

<u>Remarque</u> : *Les profondeurs qui suivent sont exprimées en mètres par rapport au terrain naturel (m/TN), rencontrées au moment de la reconnaissance en août 2017.*

<u>Remarque</u> : *Les sondages sont des reconnaissances ponctuelles et ne peuvent offrir une vision continue de l'état des terrains. Leur implantation et leur densité, guidées par la connaissance que nous avons du site, permettent d'avoir une vision représentative de l'état du sous-sol, sans que l'on puisse exclure, entre deux sondages, l'existence d'une anomalie d'extension limitée qui aurait échappé aux mailles de nos investigations.*

5.2. Lithologie et caractéristiques mécaniques des formations – vannage Vb8

Depuis la surface du terrain naturel, nous avons identifié les formations suivantes :

5.2.1. Remblais

Des remblais ont été reconnus en partie supérieure, sur des épaisseurs comprises entre 0,3 et 0,7 m, sur tous les sondages. Ils sont composés de limons sableux et d'argiles avec graviers, galets et débris de briques.

Compte tenu de la faible épaisseur de cette formation, sa capacité n'a pas pu être mesurée.

5.2.2. Alluvions récentes de la verse de Guivry

Cette formation composée de limon et argile tourbeuse, vasarde et organique rencontrée sous les remblais entre 0,3 et 0,7 m de profondeur, est présente jusqu'à l'arrêt des sondages, soit jusqu'à 6,0 m de profondeur.

Les essais pressiométriques montrent des caractéristiques mécaniques faibles dans cette formation, comprises entre :

$$0,2 \leq P_{LM}^* \leq 0,3 \text{ MPa}$$
$$3 \leq E_M \leq 4 \text{ MPa}$$

5.3. Lithologie et caractéristiques mécaniques des formations – vannage Vb9

Depuis la surface du terrain naturel, nous avons identifié les formations suivantes :

5.3.1. Remblais

Des remblais ont été reconnus en partie supérieure, sur une épaisseur de 1,7 m au droit du sondage SP2. Ils sont composés de limons sableux et d'argiles avec graviers, galets, débris de briques.

Les essais pressiométriques montrent des caractéristiques mécaniques moyennes dans cette formation :

$$P_{LM}^* = 1,25 \text{ MPa}$$
$$E_M = 14,3 \text{ MPa}$$

5.3.2. Alluvions récentes de la Verse de Guivry

Cette formation composée de limon organique reconnue à partir de 1,7 m de profondeur, est présente jusqu'à l'arrêt du sondage SP2, soit jusqu'à 6,0 m de profondeur.
Les essais pressiométriques montrent des caractéristiques mécaniques faibles dans cette formation, comprises entre :

$$0,2 \leq P_{LM}^* \leq 0,4 \text{ MPa}$$
$$6 \leq E_M \leq 7 \text{ MPa}$$

5.3.3. Variabilité des sols de fondation

Si la campagne de reconnaissance met en évidence un contexte géologique conforme aux données régionales, il convient de signaler que les sondages et essais pressiométriques mettent en évidence une variabilité parfois importante des caractéristiques mécaniques d'un sondage à l'autre.

Cette variabilité des caractéristiques géotechniques induira donc des adaptations des fondations avec la possibilité de devoir terrasser à des profondeurs différentes, afin de faire apparaître en fond de fouille le matériau d'assise recherché. Les éventuelles surprofondeurs, induites par la recherche de ce niveau d'assise, pourront être rattrapées par un massif de substitution en gros béton ou par une GNT compactée.

5.4. Résultats des essais de laboratoire

<u>Résultats des classifications GTR</u>

Trois classifications GTR et un essai Proctor ont été réalisés sur les alluvions, les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Sondage N°			SP2	F1	F3
Profondeur de prélèvement		m	1,70-6,00	1,10-1,80	0,35-0,70
Teneur en eau	W	%	47,2	40,0	34,5
Limites d'Atterberg					
Limite de Liquidité	Wl	%	56,8	42,6	59,6
Limite de Plasticité	Wp	%	30,4	24,3	27,7
Indice de plasticité	Ip		26,4	18,3	31,9
Indice de consistance	Ic		0,36	0,14	0,79
Classe GTR 92			A_3th	A_3th	A_3th
Essais Proctor Normal + I.P.I.					
	W OPN	%	-	-	20,5
	ρd OPN	g/cm³			1,55
	IPI Wn				~0,0
	IPI optimum				9,5

Tableau 9 : Résultats des essais d'identifications GTR (source ICSEO)

Au sens de la classification GTR (Guide de Terrassement Routier), les matériaux limono-argileux sont assimilables à des matériaux A_3th (argiles très plastiques).

Résultats des essais Proctor

Référence :	W %	W_{OPN} %	ρd_{OPN} g/cm³
F3 entre 0,35 et 0,70 m	34,5	20,5	1,55

Tableau 10 : Résultats des essais PROCTOR (source ICSEO)

Le matériau prélevé en F3 est dans un état hydrique *très humide* et présente une densité à l'optimum Proctor de 1,55.

En l'état, les alluvions de classe A_3 dans un état hydrique th, ne sont pas réutilisables en remblai et couche de forme.

5.5. Prise en compte des niveaux d'eau

- Lors des investigations, des niveaux d'eau ont été relevés. Ils sont consignés dans le tableau ci-après :

Nom du sondage	Niveau d'eau (m)
SP1	- 3,0
SP2	- 3,3
F1	- 1,1
F3	- 1,6

Tableau 11 : Niveaux d'eau relevés en cours de forage

Il s'agit toutefois de niveaux non stabilisés.

5.6. Risque de liquéfaction des sols d'assise

La liquéfaction des sols peut survenir en cas de sollicitations sismiques ou de sollicitations dynamiques répétées.

Le site est situé en zone d'aléa très faible (EUROCODE 8, révision BRGM 2005). L'accélération de référence a_{GR} à prendre en compte est égale à 0,4 m/s².

En zone de sismicité 1, le risque de liquéfaction n'est pas à prendre en compte et aucune dispositions parasismiques n'est requise.

5.7. Prédimensionnement des fondations (Vb8)

5.7.1. Vérification du non-poinçonnement

Dans le cas d'un ouvrage réalisé sur sol frottant, le coefficient de sécurité au poinçonnement est donné par la relation suivante :

$$F = \frac{qmax}{q}$$

Avec :

- *q* = charge appliquée par l'ouvrage sur le sol d'assise prise à 44 kPa :
  - *dalle d'appui en béton et couche de revêtement = 0,24 m * 25 kN/m²,*
  - *dalot béton = 0,4 m * 25 kN/m²,*
  - *Recharge granulométrique = 0,6 * 20 kN/m²,*
  - *Cas ou dalot remplis = 1,4 m * 10 kN/m²,*
  - *Lit de pose = 0,1 m * 20 kN/m².*
- *qmax* = charge maximale que peut supporter le sol d'assise. Elle est calculée à partir des essais pressiométriques (cf. 5.8.1) :

On considère la condition de non poinçonnement vérifiée lorsque **F ≥ 1,5**.

Le dalot Vb8 est considéré comme une fondation superficielle d'encastrement « De » nul.

Ple* (MPa)	0,24
k_p	0,8
i_δ	1
i_β	1
q_{NET} (MPa) = Ple*. k_p. i_δ. i_β	0,19

Tableau 12 : Estimation de la portance des sols - Vb8

On obtient donc, pour l'ouvrage Vb8 et une surcharge routière estimée à (sécuritaire) 20 KPa en tête, le coefficient de sécurité minimum suivant vis-à-vis du poinçonnement :

$$F = \frac{190}{(44)+20} = 2,9$$

Le coefficient de sécurité obtenu vis-à-vis du poinçonnement est supérieur au coefficient de sécurité usuellement recherché, à savoir 1,5. Par conséquent, la stabilité de l'ouvrage Vb8 vis-à-vis du poinçonnement est satisfaisante.

A priori, on pourra recourir à un mode de fondation superficielle pour l'ouvrage Vb8.

5.7.2. Estimation des tassements

L'ouvrage Vb8 remplacera le vannage actuellement en place. La contrainte appliquée actuellement au niveau de l'assise du futur ouvrage σ'_{v0} peut être estimée à 3 m * 20 KN/m^3 = 60 kPa. La variation de contrainte apportée par l'ouvrage Vb8 (44 kPa) est donc inférieur à la surcharge actuelle. Aucun tassement n'est donc à attendre au droit de Vb8.

5.8. Prédimensionnement des fondations (Vb9)

5.8.1. Vérification du non-poinçonnement

Dans le cas d'un ouvrage réalisé sur sol frottant, le coefficient de sécurité au poinçonnement est donné par la relation suivante :

$$F = \frac{qmax}{q}$$

Avec :

- *q* = charge appliquée par l'ouvrage sur le sol d'assise prise à 44 kPa :
  - *dalle d'appui en béton et couche de revêtement = 0,24 m * 25 kN/m²,*
  - *dalot béton = 0,4 m * 25 kN/m²,*
  - *Recharge granulométrique = 0,6 * 20 kN/m²,*
  - *Cas ou dalot remplis = 1,4 m * 10 kN/m²,*
  - *Lit de pose = 0,1 m * 20 kN/m².*
- *qmax* = charge maximale que peut supporter le sol d'assise. Elle est calculée à partir des essais pressiométriques (cf. 5.8.1) :

On considère la condition de non poinçonnement vérifiée lorsque **F ≥ 1,5**.

L'ouvrage Vb9 est considéré comme une fondation superficielle d'encastrement « De » nul.

Ple* (MPa)	0,28
k_p	0,8
i_δ	1
i_β	1
q_{NET} (MPa) = Ple*. k_p. i_δ. i_β	0,22

Tableau 13 : Estimation de la portance des sols – Vb9

On obtient donc, pour l'ouvrage Vb9 et une surcharge routière estimée à 20 KPa (sécuritaire) en tête, le coefficient de sécurité minimum suivant vis-à-vis du poinçonnement :

$$F = \frac{220}{(44)+20} = 3{,}4$$

Le coefficient de sécurité obtenu vis-à-vis du poinçonnement est supérieur au coefficient de sécurité usuellement recherché, à savoir 1,5. Par conséquent, la stabilité des remblais des digues vis-à-vis du poinçonnement est satisfaisante.

A priori, on pourra recourir à un mode de fondation superficielle pour l'ouvrage Vb9.

5.8.2. Estimation des tassements

L'ouvrage Vb9 remplacera l'ouvrage actuellement en place. La contrainte appliquée actuellement au niveau de l'assise du futur ouvrage σ'_{v0} peut être estimée à 3 m * 20 KN/m^3 = 60 kPa. La variation de contrainte apportée par l'ouvrage Vb9 (44 kPa) est donc inférieur à la surcharge actuelle. Aucun tassement n'est donc à attendre au droit de Vb9.

5.9. Précaution de réalisation

Au regard des calculs réalisés précédemment, les ouvrages Vb8 et Vb9 seront fondés dans les alluvions, après purge éventuelles des éléments compressibles en fond de fouille.

Vu les niveaux d'eau rencontrés en forage, les travaux pourront nécessiter la réalisation d'un pompage de fond de fouille pour pouvoir travailler au sec.

Les dalots seront posés sur un lit de pose en sable bien gradué. Les remblais autour et sur les ouvrages devront être réalisés conforment aux règles de l'art, afin de ne pas les endommager.

6. Coûts estimatifs

Le Tableau 14 présente le chiffrage estimatif des aménagements. Le chiffrage détaillé se trouve en annexe 2.

Poste	Coût (€ HT)
Travaux préparatoires	35 000
Aménagement de la Verse	78 860
Dalot de décharge	54 200
Remplacement de l'ouvrage Vb8	62 600
Remplacement de l'ouvrage Vb9	60 500
Comblement du fossé le long de la RD 91	79 064,50
Aléa (10%)	37 022,45
TOTAL	**407 246,95**

Tableau 14 : Coûts estimatifs du projet

7. Cadre réglementaire Loi sur l'Eau

Le Tableau 15 présente les rubriques Lois sur l'Eau concernées par le projet. Les travaux sont soumis à un régime d'autorisation.

Rubrique		*Caractéristiques du projet*	*Projet soumis à*
n°	*Intitulé*		
3.1.1.0	Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant : 1° Un obstacle à l'écoulement des crues (A) ; 2° Un obstacle à la continuité écologique : a) Entraînant une différence de niveau supérieure ou égale à 50 cm, pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (A) ; b) Entraînant une différence de niveau supérieure à 20 cm mais inférieure à 50 cm pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval de l'ouvrage ou de l'installation (D). Au sens de la présente rubrique, la continuité écologique des cours d'eau se définit par la libre circulation des espèces biologiques et par le bon déroulement du transport naturel des sédiments.	Les ouvrages Vb8 et Vb9 mis en place constituent un obstacle à l'écoulement des crues supérieures à la crue biennale	**Autorisation**
3.1.2.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : 1° Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100m (A) ; 2° Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100m (D). Le lit mineur d'un cours d'eau est l'espace recouvert par les eaux coulant à pleins bords avant débordement.	Modification du profil en long et du profil en travers de cours d'eau sur un linéaire total de 1 600 ml	**Autorisation**

Rubrique		*Caractéristiques du projet*	*Projet soumis à*
n°	*Intitulé*		
3.1.3.0	Installations ou ouvrages ayant un impact sensible sur la luminosité nécessaire au maintien de la vie et de la circulation aquatique dans un cours d'eau sur une longueur : 1° Supérieure ou égale à 100 m (A) ; 2° Supérieure ou égale à 10 m et inférieure à 100 m (D).	Les ouvrages Vb8 et Vb9 mis en place ont un impact sur la luminosité du cours d'eau sur un linéaire de 25 ml	**Déclaration**

Tableau 15: Rubriques Loi sur l'eau concernées par le projet

Annexe 1 : Plans Avant Projet

Mise en place de géonatte coco plantée d'hélophytes

Mise en place de matériaux granulaires en lit d'étiage

Comblement total du fossé existant

AVANT-PROJET

DEPARTEMENT DE L'OISE
COMMUNE DE GUISCARD

REMISE EN FOND DE VALLEE DE LA VERSE

Vue en plan
Planche 2/3

AFFAIRE N° PNCP150056

IND.	DATES	Des.	Vérif.	MODIFICATIONS
A	01/09/16	RQD	RMC	Emission originale

MAITRE D'OUVRAGE:

MAITRE D'OEUVRE:

anteagroup
Synergie Park 1 3 avenue Louis Neel
60000 BEAUVAIS Cedex
Tél. 03.44.02.60.11 Fax. 03.44.02.60.27

PLAN N°
2
ECH: 1/500

Date de l'impression:29/01/2018

Fichier : 18-01-24_Plan masseV6 - Copie.dwg

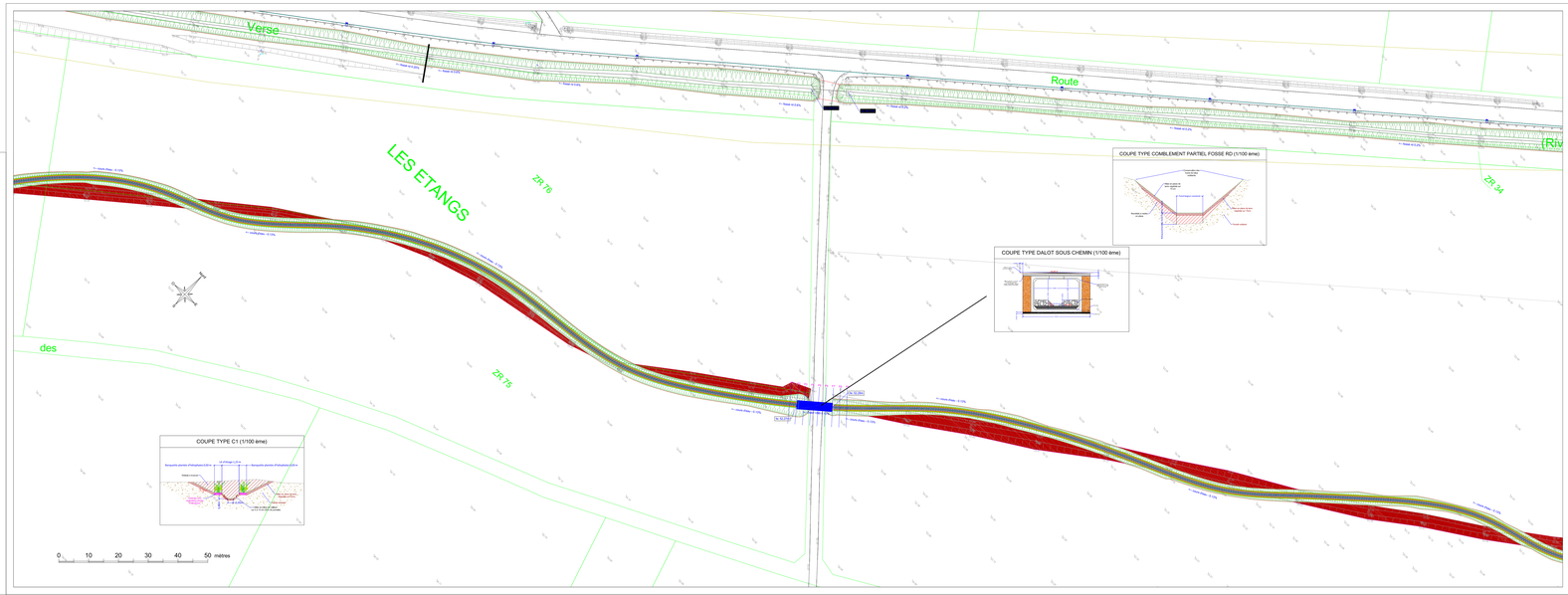

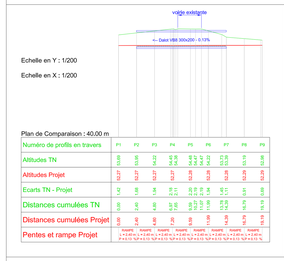

Numéro de profils en travers	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Altitudes TN	53.65 / 53.65	53.55 / 53.55	54.45 / 54.45	55.85 / 54.35	55.75 / 54.25	54.75 / 54.25	53.75 / 53.75	53.75 / 53.75	53.85 / 53.85
Altitudes Projet	53.27	53.27	53.27	53.17	53.04	53.04	53.04	53.04	53.24
Ecarts TN - Projet	1.42	0.93	1.84	2.75 / 2.71	2.75 / 2.71	1.75 / 1.38	1.71 / 1.71	1.71	0.61
Distances cumulées TN	0.00	40.00	80.00	120.00 / 120.00	160.00 / 160.00	200.00 / 200.00	240.00 / 240.00	280.00	313.12
Distances cumulées Projet	0.00	40.00	80.00	120.00	160.00	200.00	240.00	280.00	313.12
Pentes et rampe Projet	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)	0.0(0%) P= 0.0 (1)

Mise en place de géonatte coco plantée d'hélophytes

Mise en place de matériaux granulaires en lit d'étiage

Comblement total du fossé existant

AVANT-PROJET

DEPARTEMENT DE L'OISE
COMMUNE DE GUISCARD

REMISE EN FOND DE VALLEE DE LA VERSE

Vue en plan
Planche 1/3

AFFAIRE N° PNCP150056

IND.	DATES	Des.	Vérif.	MODIFICATIONS
A	01/09/16	RQD	RMC	Emission originale

MAITRE D'OUVRAGE:

MAITRE D'OEUVRE:

anteagroup
Synergie Park 1 3 avenue Louis Neel
60000 BEAUVAIS Cedex
Tél. 03.44.02.60.11 Fax. 03.44.02.60.27

PLAN N°
1
ECH: 1/500

Date de l'impression:29/01/2018

Fichier : 18-01-24_Plan masseV6 - Copie.dwg

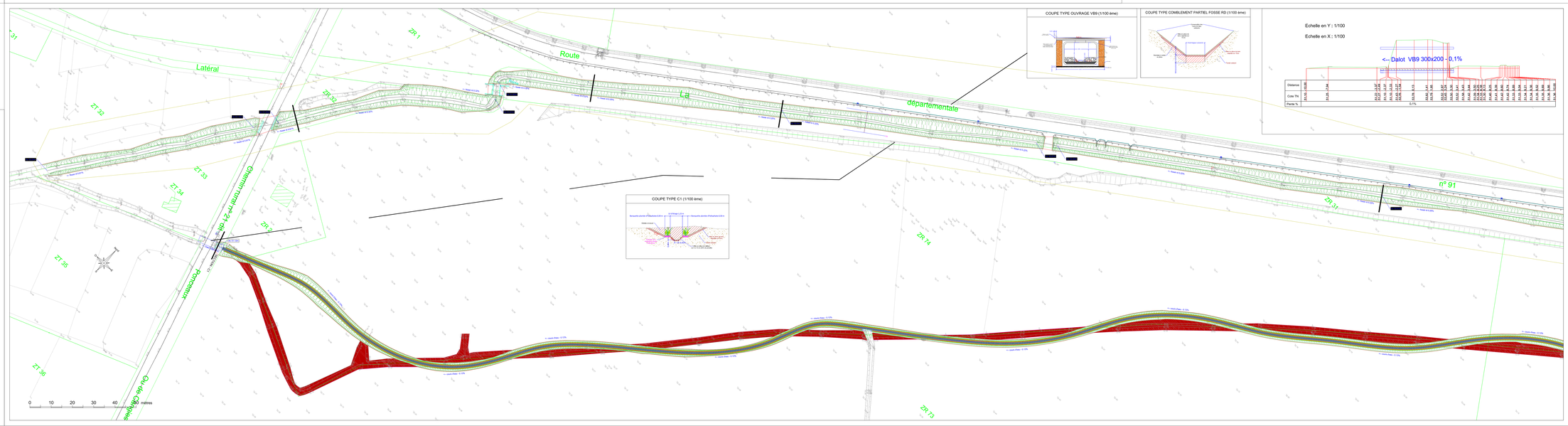

Echelle en Y : 1/100

Echelle en X : 1/100

Distance	0.00	10.00	20.04	30.00	40.00	50.00	60.00	70.00	80.00	90.00	100.00	110.00	120.00	130.00	140.00	150.00	160.00	170.00	180.00	190.00	200.00	210.00	220.00	230.00	240.00	250.00	260.00	270.00	280.00	290.00	300.00	310.00
Cote TN	53.35		53.04		53.35		53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35	53.35
Pente %					0.1%																											

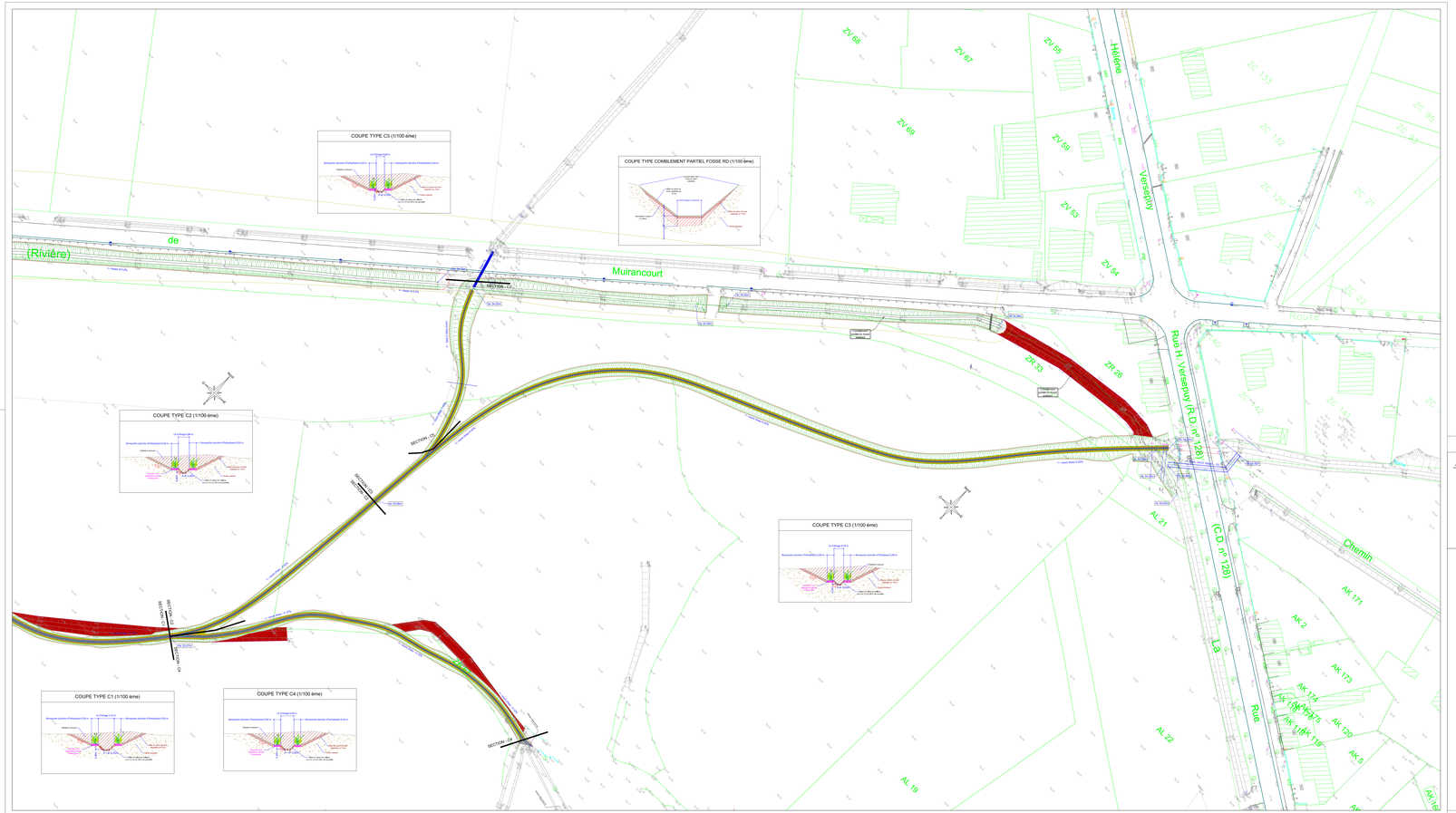

Mise en place de géonatte coco plantée d'hélophytes

Mise en place de matériaux granulaires en lit d'étiage

Comblement total du fossé existant

AVANT-PROJET

DEPARTEMENT DE L'OISE
COMMUNE DE GUISCARD

REMISE EN FOND DE VALLEE DE LA VERSE

Vue en plan
Planche 3/3

AFFAIRE N° : PKCP150056

IND.	DATES	Dess.	Vérif.	MODIFICATIONS
A	01/09/16	RGD	RMO	Emission originale

MAITRE D'OUVRAGE:

MAITRE D'OEUVRE:

anteagroup
EUROPE SUD - 1 Cours Louis Pasteur
60000 LEOMARS
Tel: 03.23.23.23.23 - Fax: 03.23.23.23.23

PLAN N°
3
ECH: 1/500

Date de l'impression:29/01/2018

Fichier : 18-01-24_Plan masse/V8 - Copie.dwg

COUPE TYPE TRANCHEE POUR POSE DU DALOT DE DECHARGE SOUS VOIRIE (1/50 ème)

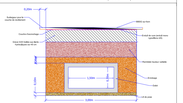

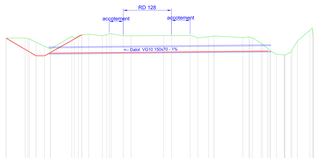

Echelle en Y : 1/200

Echelle en X : 1/200

Plan de Comparaison : 40,00 m

Numéro de profils en travers	P1	P2	P3	P4								P5			P6				P7
Altitudes TN	84,1	78,64	78,58	78,58	78,57	78,57	78,53	77,24	76,51	76,51	76,47	75,61	75,61	75,70	76,65	76,24	74,20	74,21	74,21
Altitudes Projet	84,63	78,48	78,48	78,48	78,48	78,48	78,48	77,24	76,51	76,51	76,47	75,61	75,61	75,70	76,65	76,24	74,20	74,21	74,21
Ecarts TN - Projet	0,53	-0,16	-0,10	-0,10	-0,09	-0,09	-0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distances cumulées TN	0,00	2,01	5,49	8,45	10,32	12,79	15,02	17,02	18,47	20,47	22,47	24,26	25,32	25,70	26,65	27,24	29,24	31,26	32,26
Distances cumulées Projet	0,00	2,01	5,49	8,45	10,32	12,79	15,02	17,02	18,47	20,47	22,47	24,26	25,32	25,70	26,65	27,24	29,24	31,26	32,26
Pentes et rampe Projet	0,00	PENTE L = 4,00 m P = -39,83 %		0,00	0,00	RAMPE L = 21,55 m P = 0,00 %									RAMPE L = 2,00 m P = 0,00 %				

Annexe 2 : Chiffrage détaillé

REMISE EN FOND DE VALLEE DE LA VERSE DE GUIVRY

Etude de projet
Estimation prévisionnelle des travaux

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	Prix Unitaire (€ H.T.)	MONTANT (€ H.T.)
1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**				
1.1	Amenée et replis des installations sanitaires et techniques de chantier y compris -signalisation de chantier -nettoyage régulier du site et des voiries environnantes -clôture de chantier et portail de chantier -dossier d'exécution avec notes de calcul -PAQ/PAE et PPSPS -Opération de gestion administrative -Recolement et DOE -Essais et contrôles de réception	F	1	35 000.00	35 000.00
	SOUS-TOTAL 1				**35 000.00**
2	**AMENAGEMENT DU RUISSEAU**	**ML**			
2.1	Décapage terre végétale et stockage temporaire	m3	1900	5.00	9 500.00
2.2	Terrassements en déblais et stockage temporaire pour création du ruisseau (volume)	m3	3685	5.00	18 425.00
2.3	Terrassements en déblais supplémentaires et stockage temporaire pour fond de forme en terre végétale	m3	835	5.00	4 175.00
2.4	Plus value pour évacuation des déblais à décharge	m3	510	15.00	7 650.00
2.5	Réutilisation des remblais pour comblement du fossé existant	m3	1700	5.00	8 500.00
2.6	Réutilisation de la terre végétale pour couverture fossé comblé	m3	550	5.00	2 750.00
2.7	Réutilisation de la terre végétale pour fond du ruisseau	m3	600	5.00	3 000.00
2.8	Fourniture et mise en œuvre d'une recharge granulométrique	m3	235	35.00	8 225.00
2.9	Fourniture et mise en place de géonatte coco végétalisée plantée d'hélophytes	m²	1775	7.50	13 312.50
2.10	Ensemencement du fossé	m²	2215	1.50	3 322.50
	SOUS-TOTAL 2				**78 860.00**
3	**COMBLEMENT DU FOSSE LE LONG DE LA RD**	**ML**	**230**		
3.1	Réutilisation des remblais pour comblement du fossé existant	m3	370	5.00	1 850.00
3.2	Réutilisation des remblais pour comblement partiel du fossé existant	m3	2310	5.00	11 550.00
3.3	Réutilisation de la terre végétale pour couverture fossé comblé	m3	55	5.00	275.00
3.4	Réutilisation de la terre végétale pour fond du ruisseau	m3	1905	5.00	9 525.00
3.5	Plue value pour apport extérieur terre végétale	m3	1210	30.00	36 300.00
3.6	Ensemencement du fossé	m²	13043	1.50	19 564.50
	SOUS-TOTAL 3				**79 064.50**
4	**DALOT VG10**	**ML**	**29**		
4.1	Fourniture et mise en œuvre dans tranchée (lit de pose, enrobage compris) de DALOT DN 150 x 70 sous RD y compris terrassements préalables et réfection en état	ml	8	1 950.00	15 600.00
4.2	Fourniture et mise en œuvre dans tranchée (lit de pose, enrobage compris) de canalisation DALOT 150 x 70 sous espace vert y compris terrassements préalables et réfection en état	m3	21	1 600.00	33 600.00
4.3	Dévoiement temporaire des réseaux en place	F	1	5 000.00	5 000.00
	SOUS-TOTAL 4				**54 200.00**

REMISE EN FOND DE VALLEE DE LA VERSE DE GUIVRY

Etude de projet
Estimation prévisionnelle des travaux

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	Prix Unitaire (€ H.T.)	MONTANT (€ H.T.)
5	**DALOT VB8**	**ML**	**13**		
5.1	Fourniture et mise en œuvre dans tranchée (lit de pose, enrobage compris) de DALOT DN 300 x 200 sous chemin agricole y compris terrassements préalables et réfection en état	ml	4	4 600.00	18 400.00
5.2	Fourniture et mise en œuvre dans tranchée (lit de pose, enrobage compris) de DALOT DN 300 x 200 sous espace vert y compris terrassements préalables et réfection en état	ml	9	4 550.00	40 950.00
5.3	Dépose de la canalisation et du vannage existant et évacuation en filière adaptée	ml	13	250.00	3 250.00
	SOUS-TOTAL 5				**62 600.00**
6	**DALOT VB9**	**ML**	**12**		
6.1	Fourniture et mise en œuvre dans tranchée (lit de pose, enrobage compris) de DALOT DN 300 x 200 sous chemin agricole y compris terrassements préalables et réfection en état	ml	12	5 000.00	60 000.00
6.2	Dépose des arbres existants	F	1	500.00	500.00
	SOUS-TOTAL 6				**60 500.00**
	Aléas (10%)				37 022.45
	TOTAL € HT				**407 246.95**
	RECAPITULATIF				
1	TRAVAUX PREPARATOIRES				35 000.00
2	AMENAGEMENT DU RUISSEAU				78 860.00
3	COMBLEMENT DU FOSSE LE LONG DE LA RD				79 064.50
4	DALOT VG10				54 200.00
5	DALOT VB8				62 600.00
6	DALOT VB9				60 500.00
	Aléas (10%)				37 022.45
	TOTAL € HT				**407 246.95**
	TVA 20 %				**81 449.39**
	TOTAL € TTC				**488 696.34**

Annexe 3 : DT réalisées

© DICT.fr - 61820 - 75329 - 139646440 - PICP150056 - 22/07/16 15:04 - Chantier RUE HELENE VERSEPUY 60640 GUISCARD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*03

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : ANTEA BARENTON BUGNY
Complément / Service : 80 Rue Pierre Gilles de Gennes KOESTEL Guillaume
Numéro / Voie : Pôle d'Activités du Griffon
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 02000 BARENTON BUGNY
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 2016071814128DF8
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : PICP150056
Personne à contacter (déclarant) : Guillaume KOESTEL
Date de réception de la déclaration : 22 / 07 / 16
Commune principale des travaux : GUISCARD
Adresse des travaux prévus : RUE HELENE VERSEPUY

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : CG 60 Nord Est - GUISCARD
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 397 rue de l'Equipée
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 60640 GUISCARD
Tél. : 0344108767 Fax : 0344439270

Éléments généraux de réponse

- [x] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : permission de voirie obligatoire à demander auprés du CD avant démarage des travaux.
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : respecter la réglementation de voirie départementale +arréte du Maire travaux en commune a faire par l'entreprise

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : [ ] possible [ ] impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : mettre en oeuvre la signalisation temporaire adequate

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0344108767

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Pierre FRANCOIS
Signature : Original électronique signé électroniquement.
Date : 22 / 07 / 16 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*03

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	ANTEA BARENTON BUGNY
Complément/Service	80 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
Numéro/Voie	PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON
CP/Commune	02000 BARENTON BUGNY
Pays	FRANCE

N° consultation du téléservice : 2016071814128DF8
Référence de l'exploitant : 1629012945.162901RDT02
N° d'affaire du déclarant : PICP150056
Personne à contacter (déclarant) : KOESTEL Guillaume
Date de réception de la déclaration : 18/07/16
Commune principale des travaux : GUISCARD, 60640
Adresse des travaux prévus : RUE HELENE VERSEPUY

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 74 RUE JEAN JAURES
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 60100 CREIL
Tél. : Fax :

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1):	Date d'édition (1):	Sensible :	Prof. règl. mini (1):	Matériau réseau (1):
1 PLAN A3	1/200	19/07/2016	[ ]	cm	
			[ ]	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
- [x] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Oise 0344842000

Responsable du dossier

Nom : Mle CHAUSSON Haude
Désignation du service : GrDF - CELLULE TRAVAUX TIERS
Tél : +330344656630

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : Mle CHAUSSON Haude
Signature :
Date : 19/07/16 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V5.10_1.03)

Service qui délivre le document

GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie
CELLULE TRAVAUX TIERS PICARDIE
2EME ETAGE
74 RUE JEAN JAURES

60100 CREIL
France
Tél : +330344656630 Fax :
ERDF-GRDF-URGNORPDCPIC-AEGPIC-DRDICT@erdf-grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1629012945.162901RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Dans les cas où les plans vous parviennent de manière dématérialisée (fichier « .pdf » notamment).
- Assurer vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression
- Imprimer page par page en respectant les formats d'impression indiqués pour les plans.

Nous vous informons que GrDF et ERDF organisent, à l'attention du personnel des entreprises de travaux publics, des réunions de sensibilisation sur les risques liés aux travaux à proximité des ouvrages de distribution de gaz et d'électricité. Nous vous invitons à consulter votre agence d'exploitation pour connaître les modalités d'organisation de ces réunions dont le but est de mieux garantir la sécurité des biens et des personnes en diminuant le nombre de dommages aux ouvrages.

En cas de réalisation d'Investigations Complémentaires réalisées à votre initiative en phase étude, par mesure indirecte (fouille fermée) en mode « passif » (sans raccordement aux ouvrages à détecter), nous attirons votre attention sur le risque potentiel d'approximation de la mesure.
En cas de doute sur la fiabilité de la mesure il est recommandé de procéder à des sondages de confirmation.

Nous invitons à prendre connaissance des dispositions du Guide Technique mentionné à l'article R. 554-29 du Code de l'environnement et à mettre en œuvre ses prescriptions et, s'il y a lieu, ses recommandations générales. Ce guide est disponible gratuitement sur le télé service "www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr".

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.
Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :
- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie.

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne «profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages» du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées

Responsable : Mlle CHAUSSON Haude
Tél : +330344656630
Date : 19/07/2016
Signature : Mlle CHAUSSON Haude

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GrDF - URG Nord Pas de Calais Picardie
CELLULE TRAVAUX TIERS PICARDIE
2EME ETAGE
74 RUE JEAN JAURES

60100 CREIL
France
Tél : +330344656630 Fax :
ERDF-GRDF-URGNORPDCPIC-AEGPIC-DRDICT@erdf-grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1629012945.162901RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.
En toutes hypothèses :
- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

Par ailleurs, l'échelle et les dates d'édition sont mentionnées sur les plans. »

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §5.3.2, § 7.2.7, § 7.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.
Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.
Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Responsable : Mle CHAUSSON Haude
Tél : +330344656630
Date : 19/07/2016
Signature : Mle CHAUSSON Haude

(Commentaires_V5.3_V1.0)

PROTYS.fr 1629012945. 162901RDT02 - RUE HELENE VERSEPUY - 60640 GUISCARD

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GrDF

Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur	Poteau PTT/EDF	Avaloirs
Accès, seuil	Arbre	Plaque d'égout
Bâtiment	Borne incendie	Plaque PTT

Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Coffret gaz en façade	Dans la rue	Armoire gaz	Dans la rue
Coffrets gaz Enterrés	Dans la rue	Regards (Bouches)	Dans la rue

Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau	Dans la rue
OC = OC =	Regards ronds, ovales ou chambre GAZ
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.	

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GrDF (suite)

	Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.
	Les plaques de signalisation **rectangulaires** ou **rondes** fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. **Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.**
	Dans un coffret, la présence **d'un détendeur** indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.

GrDF – 6, rue Condorcet – 75009 Paris
Société Anonyme au capital de 1 800 000 000 euros
RCS PARIS 444 786 511

RÉF. : 2RDD0812 – Photos: GrDF (Philippe Houssin) / D.R. – CONCEPTION RÉALISATION MISTIGRIS – OCTOBRE 2014

GrDF GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

RÉGLEMENTATION **TRAVAUX**

Lire et comprendre un plan GrDF

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GrDF grande échelle (1/200e ou 1/500e).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.

Édition octobre 2014

PROTYS.fr 1629012945. 162901RDT02 - RUE HELENE VERSEPUY - 60640 GUISCARD

Lire et comprendre un plan GrDF

GrDF vient de vous remettre un plan au 1/200e ou au 1/500e.

Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comprenant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

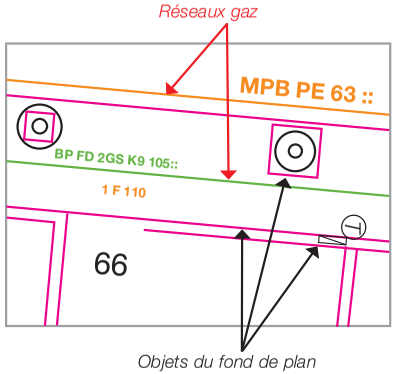

Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz:

- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

Les réseaux et branchements

Représentation

Réseau Basse Pression (BP = 20 millibars)

Branchement BP

Réseau Moyenne Pression B (50 millibars < MPB < 4 bars)

Branchement MPB

Réseau Moyenne Pression de type C (4 bars < MPC < 25 bars)

Réseau en position incertaine

Réseau abandonné (arrêt définitif d'exploitation)

Texte au-dessus de la canalisation

Niveau de pression

Diamètre

MPB PE 63

Matière

Les cotations

Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

Ce qu'il faut savoir:
Les cotes peuvent avoir deux couleurs: la couleur noire ou la couleur du réseau.
Un point du réseau peut être coté:

a) Perpendiculairement au mur. Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.

b) par triangulation prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points: l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.

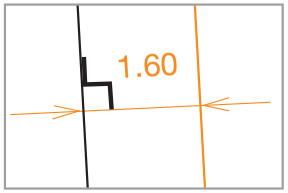

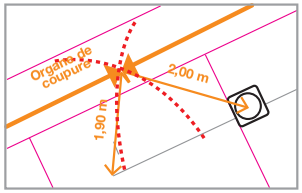

Échelle de présentation

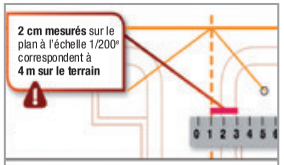

Échelle	Mesuré sur le plan	Correspond sur le terrain
1/2000e	1 cm	20 m
1/500e	1 cm	5 m
1/200e	1 cm	2 m

Sur un plan au 1/200e
1 cm équivaut à 2 m sur le terrain.
À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.

ATTENTION !
Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.

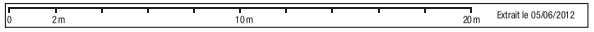

La profondeur
Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple: **MPB PE 110 (0,70)...**

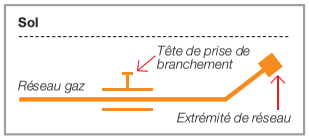

ATTENTION !
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

Localiser une canalisation GrDF selon sa classe de précision

Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés dans la classe B sauf les tronçons pour lesquels figure une classe de précision différente.

Classe	Incertitude maximale de localisation	Pour les tronçons de réseaux qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit:
A	**Le réseau ou le tronçon de réseau se trouve dans un fuseau:** • inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux en acier, en cuivre, en fonte ductile ou en tôle bitumée • inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en polyéthylène par rapport au trait qui représente la canalisation.	**Exemples pour un réseau:** **En acier:** MPC AC 150 Classe A **En Cuivre:** MPB Cu Classe A **En fonte ductile:** BP F 2GS K9 170 Classe A **En polyéthylène:** MPB PE 63 Classe A
B	Le réseau ou le tronçon de réseau se trouve dans un fuseau inférieur ou égal à 1,5 m par rapport au trait qui représente la canalisation.	Aucun
C	La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connue avec précision.	?, incertain, supposé, inconnu, approximatif...

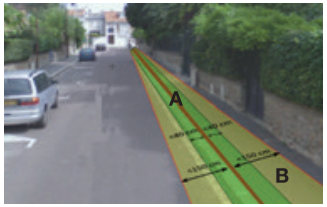

Pour les branchements

Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards (bouches)) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils portent une classe de précision implicite ou explicite. En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §5.3.2, §7.2.7, §7.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

ATTENTION !
Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble. Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

GRDF

Utilisateur: HH5217

Commune: Guiscard

Date d'impression: 19/07/2016

Nombre de pages: 2

Texte:

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.

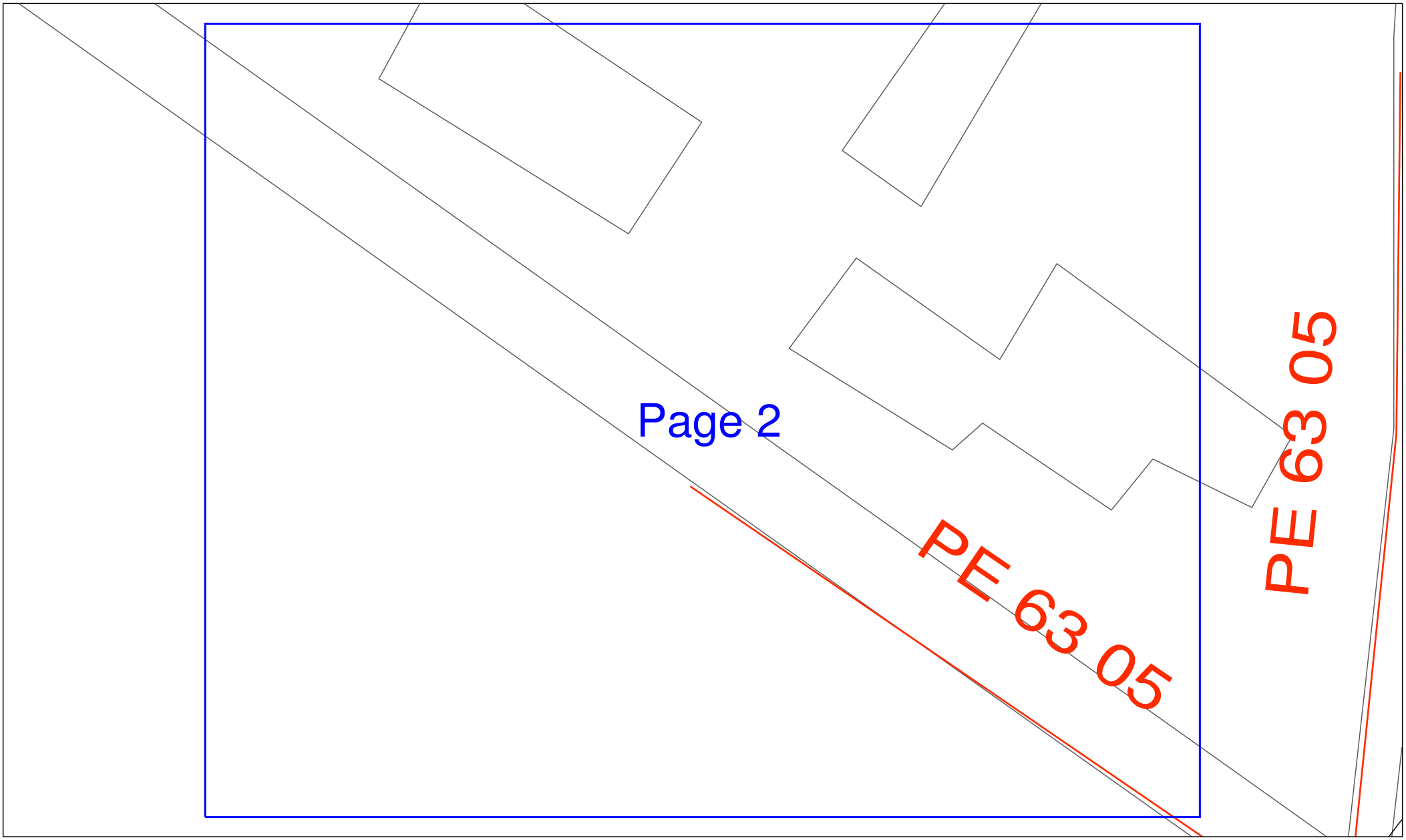

GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
651322.887 m,2518180.953 m,L2E

Coordonnées GPS
49.658 , 3.047

N O E S

Utilisateur: HH5217
Commune: Guiscard

Date d'impression: 19/07/2016
Page 2 sur 2
Texte:

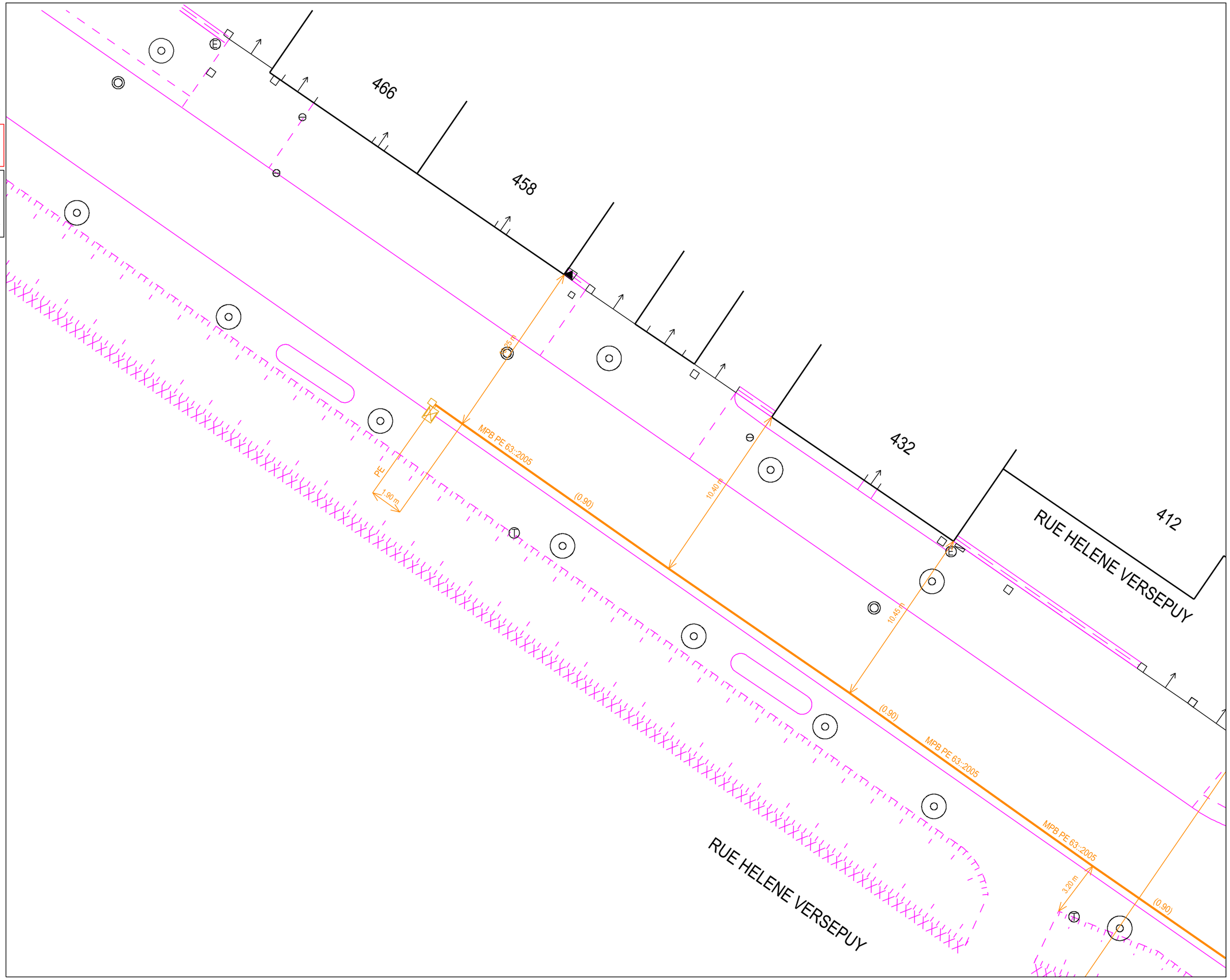

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*03

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	ANTEA BARENTON BUGNY
Complément/Service	80 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
Numéro/Voie	PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON
CP/Commune	02000 BARENTON BUGNY
Pays	FRANCE

N° consultation du téléservice : 2016071814128DF8
Référence de l'exploitant : 1629012946.162901RDT02
N° d'affaire du déclarant : PICP150056
Personne à contacter (déclarant) : KOESTEL Guillaume
Date de réception de la déclaration : 7/18/16
Commune principale des travaux : GUISCARD, 60640
Adresse des travaux prévus : RUE HELENE VERSEPUY

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : LYONNAISE DES EAUX FRANCE
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : 116 rue jean Monnet
Lieu-dit / BP : CS 70082
Code Postal / Commune : 60477 COMPIEGNE
Tél. : _____ Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA, EU *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1):	Date d'édition (1):	Sensible :	Prof. règl. mini (1):	Matériau réseau (1):
PC_Automate_	500	18/07/2016	[ ]	_____ cm	_____
PC_Automate_	500	18/07/2016	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : _____

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : 5.6, 5.7

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : Le responsable territorial
Désignation du service : _____
Tél : 0344972352

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : LE RESPONSABLE TERRITORIAL
Signature :
Date : 18/07/16 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V5.10_1.03)

PLAN ASSOCIE EN REPONSE A DT-DICT

Communes :	GUISCARD		
Codes INSEE :	60291		
Réf DT-DICT :	2016071814128DF8		
Date de révision :	Juillet 2016	**Plan :** assainissement	**Ech. :** 1/500ème

Ce plan est joint en complément d'une réponse à DT-DICT en association au formulaire Cerfa N°14435*01 auquel il fait référence.

LEGENDE :

Réseau	
Branchement	
Réseau Hors service	
Elément du Réseau Affleurant	
Repère Terrain	
Limites Ouvrages Bâtis enterrés	

Bâtis

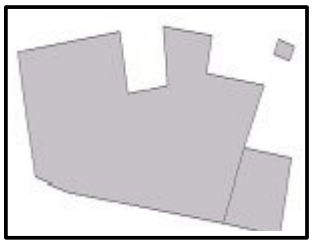

Parcelles et contours

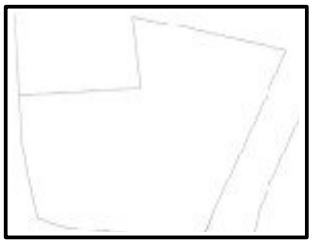

Autres éléments du réseau :

- **Accessoires de Purge des réseaux**
- **Elements de Défense Incendie**
- **Organes de régulation des réseaux**

Les coordonnées des points géoréférencés sont exprimées dans le système national de référence :

- ***Projection Lambert 93 en planimétrie et IGN 69 en altimétrie pour la France métropolitaine,***
- ***Projection UTM Nord Fuseau 20 en planimétrie et IGN 1987 en altimétrie pour la Martinique.***

Plan d'assemblage :

Le numéro présent dans chaque quadrant renvoie au numéro de page sur laquelle se trouve le plan

page 3	page 5	page 7	page 9
	page 11	page 13	page 16

Plan d'ensemble page 2.

Vous trouverez un plan d'ensemble en début de document. Ce plan est fourni à titre indicatif. Pour toute information conforme à la réglementation se reporter aux plans A4 détaillés.

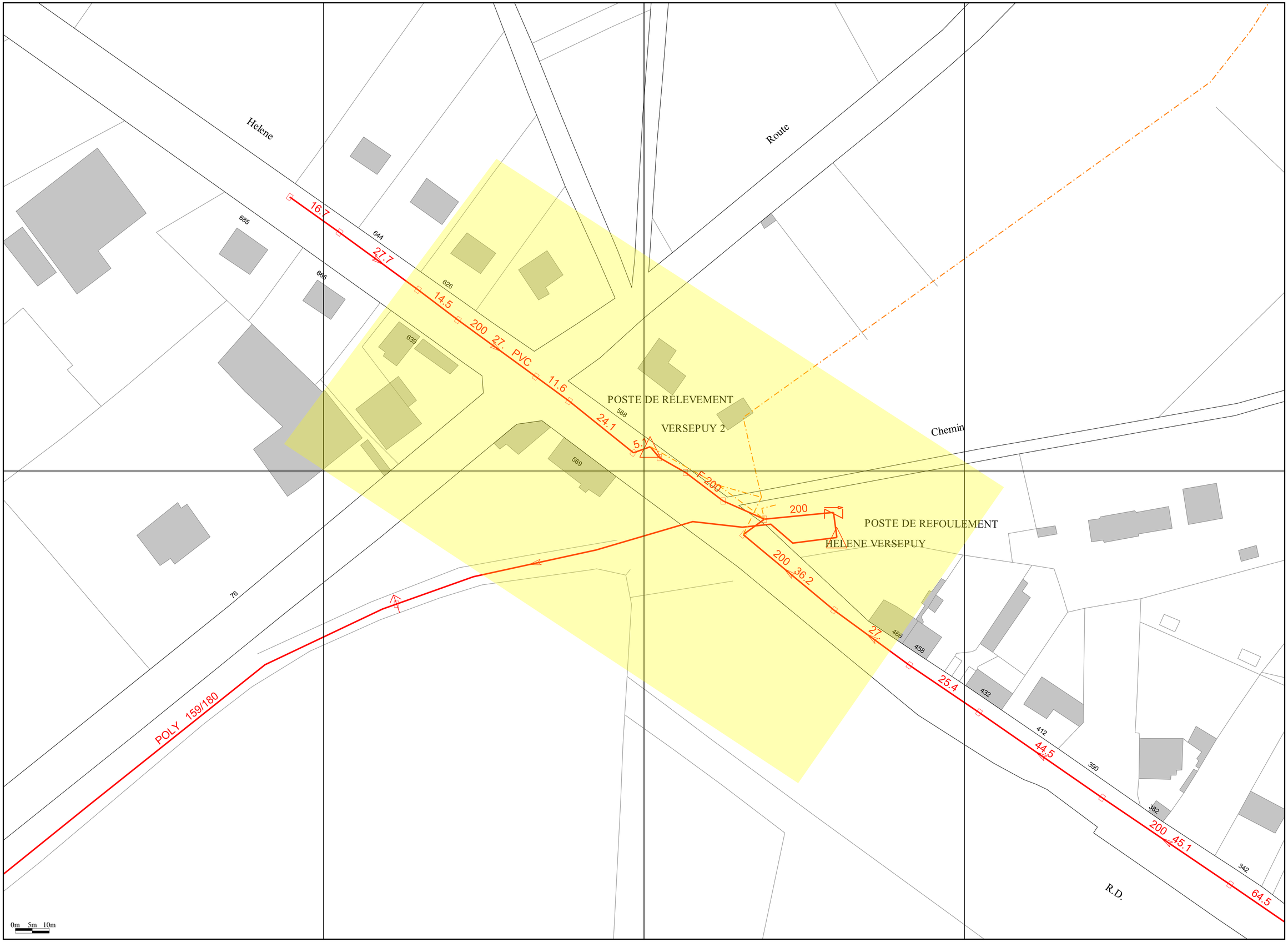

La zone d'emprise de chantier que vous nous avez déclarée est dessinée sur le plan en jaune.

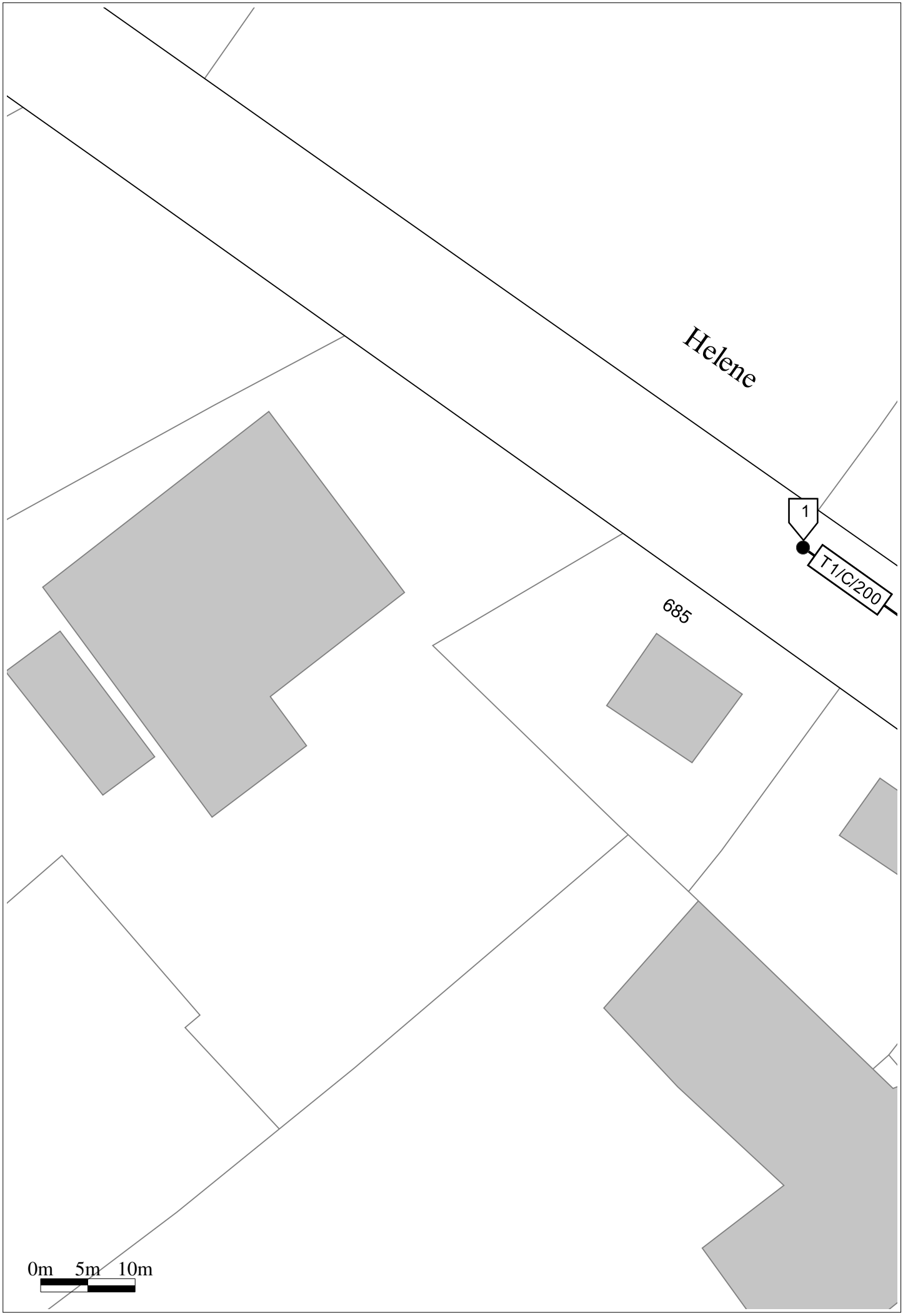
Helene
1
T1/C/200
685
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/200	C	200	17.95	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703173.73	6951180.57	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

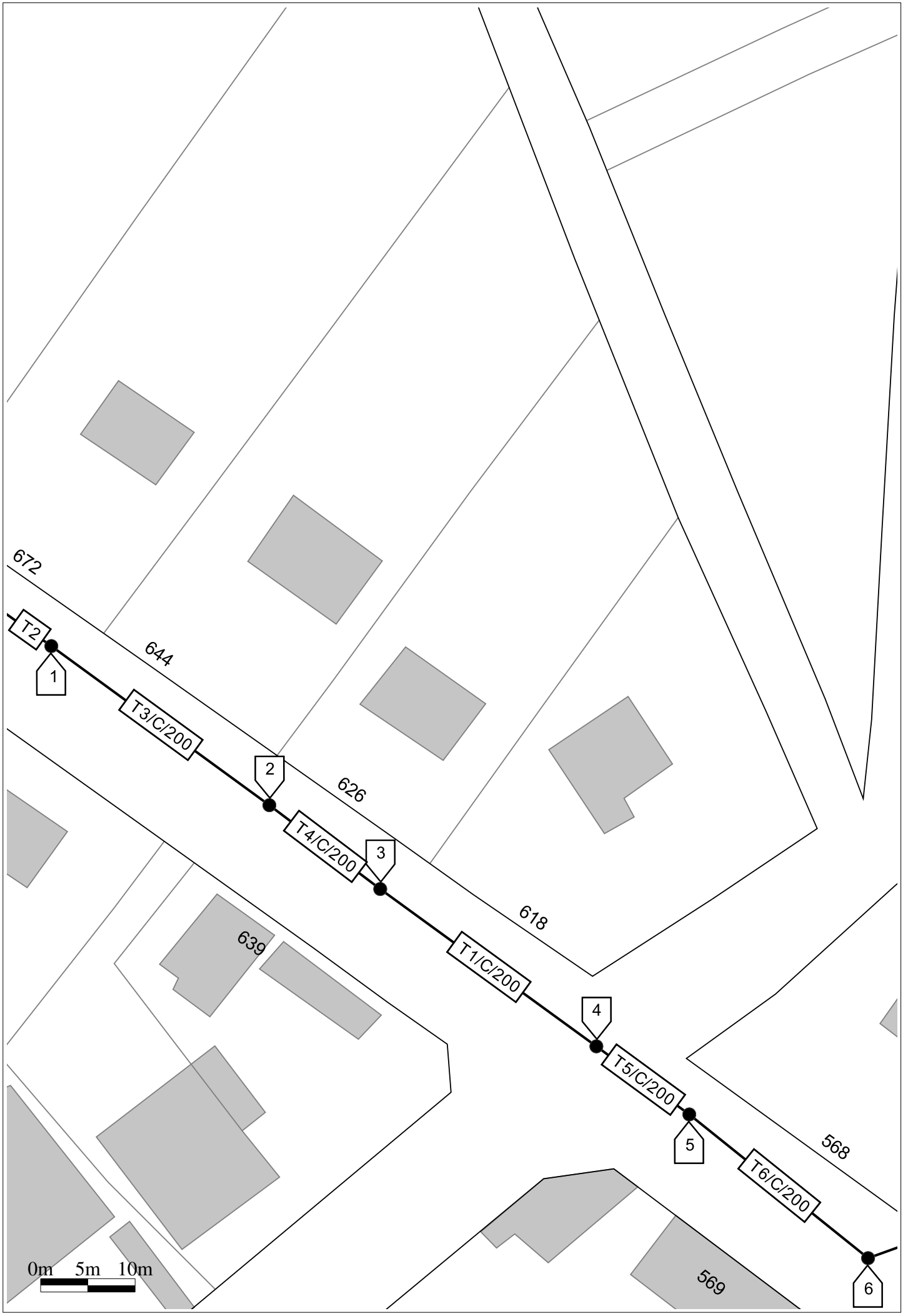
672
644
626
618
639
568
569
T2
1
T3/C/200
2
T4/C/200
3
T1/C/200
4
T5/C/200
5
T6/C/200
6
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/200	C	200	28.24	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/200	C	200	17.95	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T3	T3/C/200	C	200	28.52	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T4	T4/C/200	C	200	14.68	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T5	T5/C/200	C	200	12.17	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T6	T6/C/200	C	200	24.23	Inconnu	Eaux usées	PVC	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T7	T7/C/200	C	200	5.23	Inconnu	Eaux usées	PVC	13/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703188.37	6951170.19	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
2	C	703211.44	6951153.43	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
3	C	703223.17	6951144.60	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
4	C	703246.04	6951128.03	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
5	C	703255.87	6951120.86	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
6	C	703274.79	6951105.72	Inconnu	13/07/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

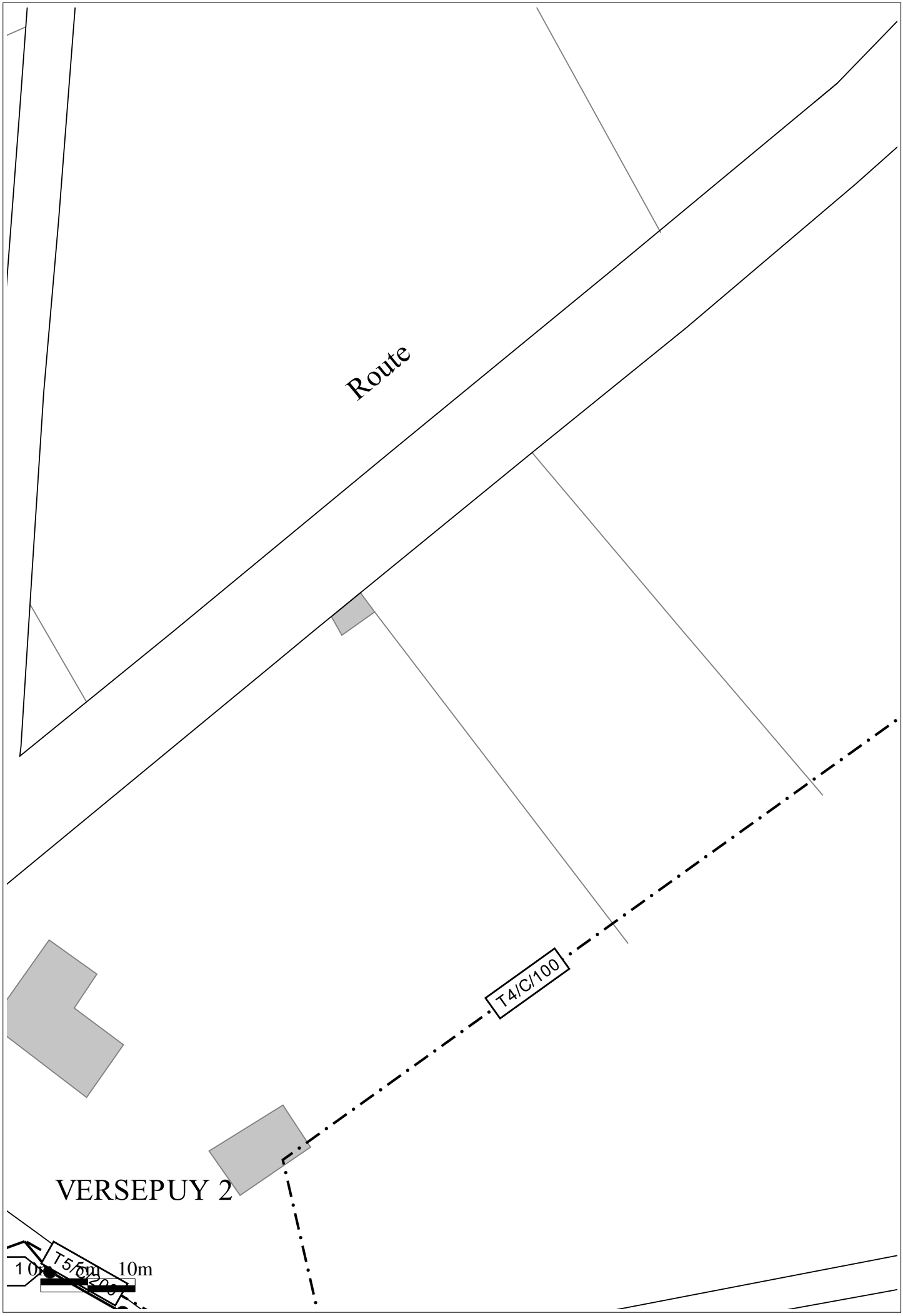
Route
T4/C/100
VERSEPUY 2
10m
10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/200	C	200	5.23	Inconnu	Eaux usées	PVC	13/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/200	C	200	4.17	Inconnu	Eaux usées	Fonte	16/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T3	T3/C/200	C	200	8.82	Inconnu	Eaux usées	Fonte	16/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T4	T4/C/100	C	100	280.73	Inconnu	Réseau abandonné	Fonte	16/05/2013	GUISCARD,-
T5	T5/C/200	C	200	22.84	Inconnu	Réseau abandonné	PVC	13/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703282.40	6951104.31	57.25	13/07/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

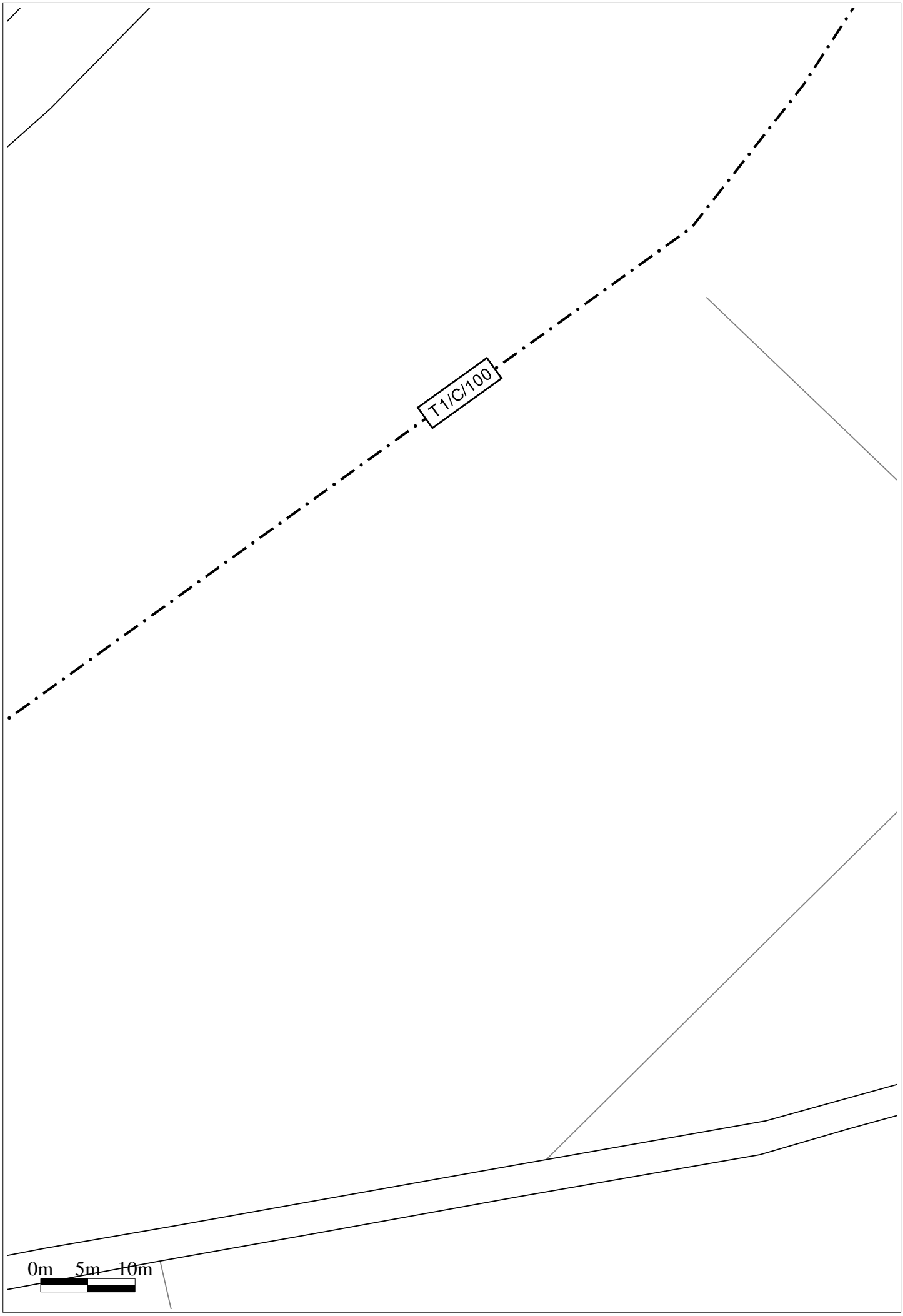
T1/C/100
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	280.73	Inconnu	Réseau abandonné	Fonte	16/05/2013	GUISCARD,-

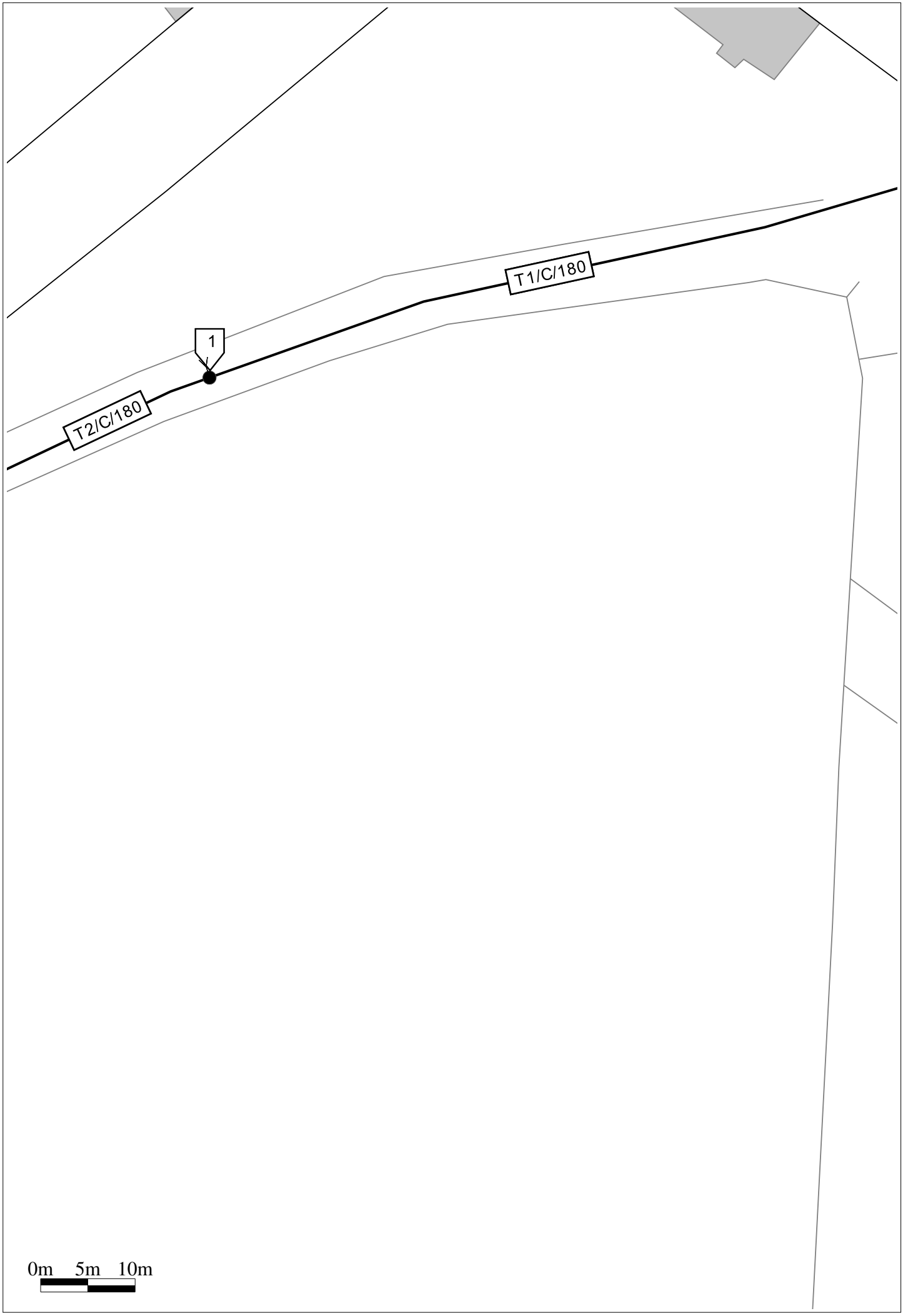
T1/C/180
1
T2/C/180
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/180	C	180	135.13	Inconnu	Eaux usées	Polyéthyléne	30/09/2015	GUISCARD,-
T2	T2/C/180	C	180	787.74	Inconnu	Eaux usées	Polyéthyléne	06/06/2014	GUISCARD,-

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703205.16	6951061.38	Inconnu	30/09/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

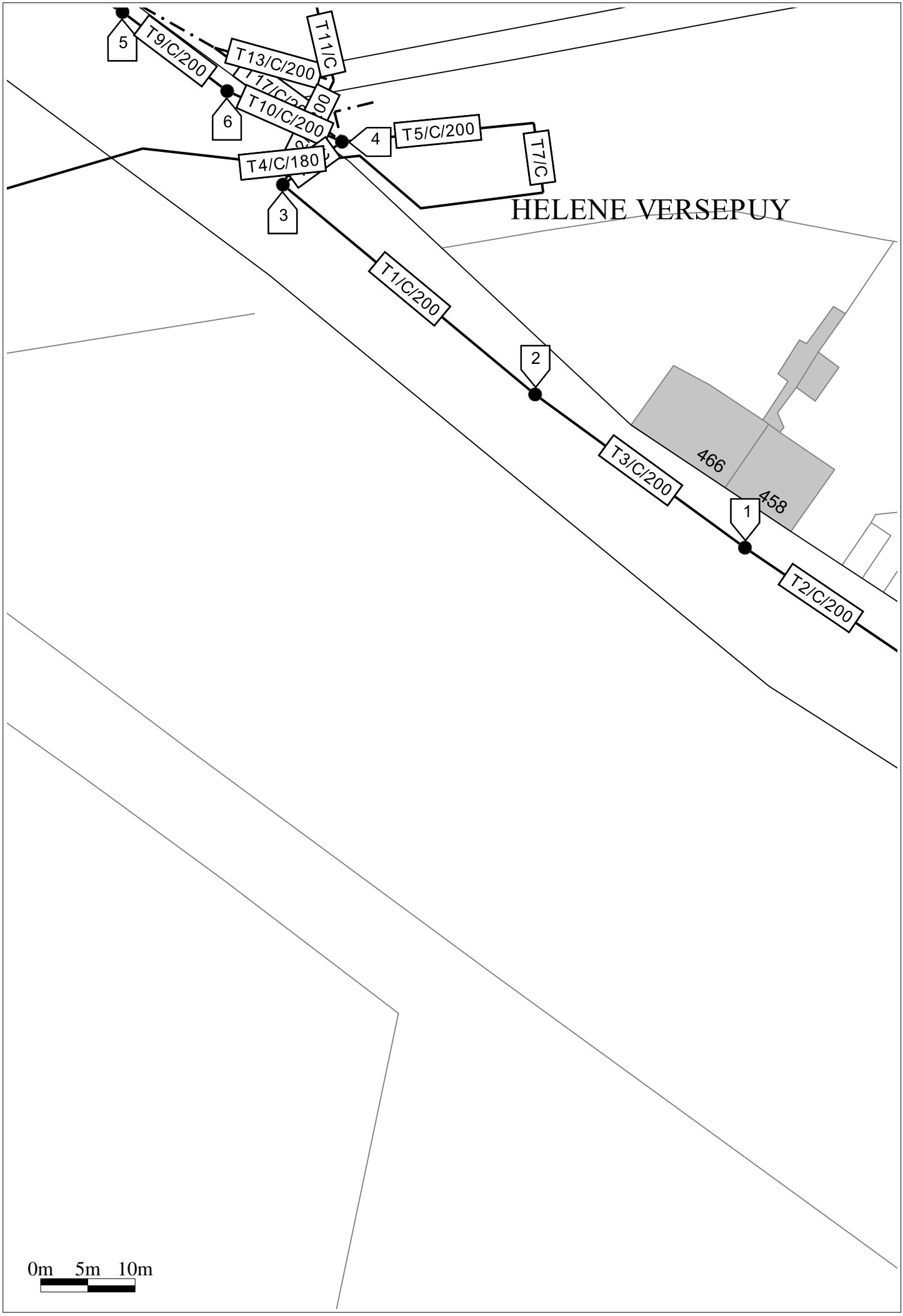
5
T9/C/200
T13/C/200
T11/C
T17/C/200
T10/C/200
6
4
T5/C/200
T7/C
T4/C/180
3
HELENE VERSEPUY
T1/C/200
2
466
T3/C/200
458
1
T2/C/200
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/200	C	200	34.65	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/200	C	200	24.62	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T3	T3/C/200	C	200	27.45	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T4	T4/C/180	C	180	135.13	Inconnu	Eaux usées	Polyéthyléne	30/09/2015	GUISCARD,-
T5	T5/C/200	C	200	20.39	2.23	Eaux usées	Fonte	02/10/2015	GUISCARD,CHEMIN LATERAL
T6	T6/C/200	C	200	7.71	1.49	Eaux usées	Fonte	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T7	T7/C/200	C	200	7.41	Inconnu	Eaux usées	Fonte	02/10/2015	GUISCARD,-
T8	T8/C/200	C	200	8.82	Inconnu	Eaux usées	Fonte	16/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T9	T9/C/200	C	200	13.85	Inconnu	Eaux usées	Fonte	16/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T10	T10/C/200	C	200	13.26	Inconnu	Eaux usées	Fonte	16/07/2016	GUISCARD, CHEMIN LATERAL
T11	T11/C/100	C	100	280.73	Inconnu	Réseau abandonné	Fonte	16/05/2013	GUISCARD,-
T12	T12/C/200	C	200	12.19	Inconnu	Réseau abandonné	Inconnu	16/05/2013	GUISCARD,CHEMIN LATERAL
T13	T13/C/200	C	200	13.09	Inconnu	Réseau abandonné	PVC	16/05/2013	GUISCARD,CHEMIN LATERAL
T14	T14/C/200	C	200	3.25	2.08	Réseau abandonné	Fonte	13/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T15	T15/C/200	C	200	4.23	0.56	Réseau abandonné	Fonte	13/07/2016	GUISCARD,CHEMIN LATERAL
T16	T16/C/200	C	200	22.84	Inconnu	Réseau abandonné	PVC	13/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T17	T17/C/200	C	200	16.73	Inconnu	Réseau abandonné	Fonte	13/07/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703355.94	6951043.54	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
2	C	703333.74	6951059.68	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
3	C	703307.05	6951081.78	56.97	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
4	C	703313.29	6951086.31	56.96	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
5	C	703290.08	6951099.97	57.25	13/07/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

6	C	703301.15	6951091.64	57.25	13/07/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

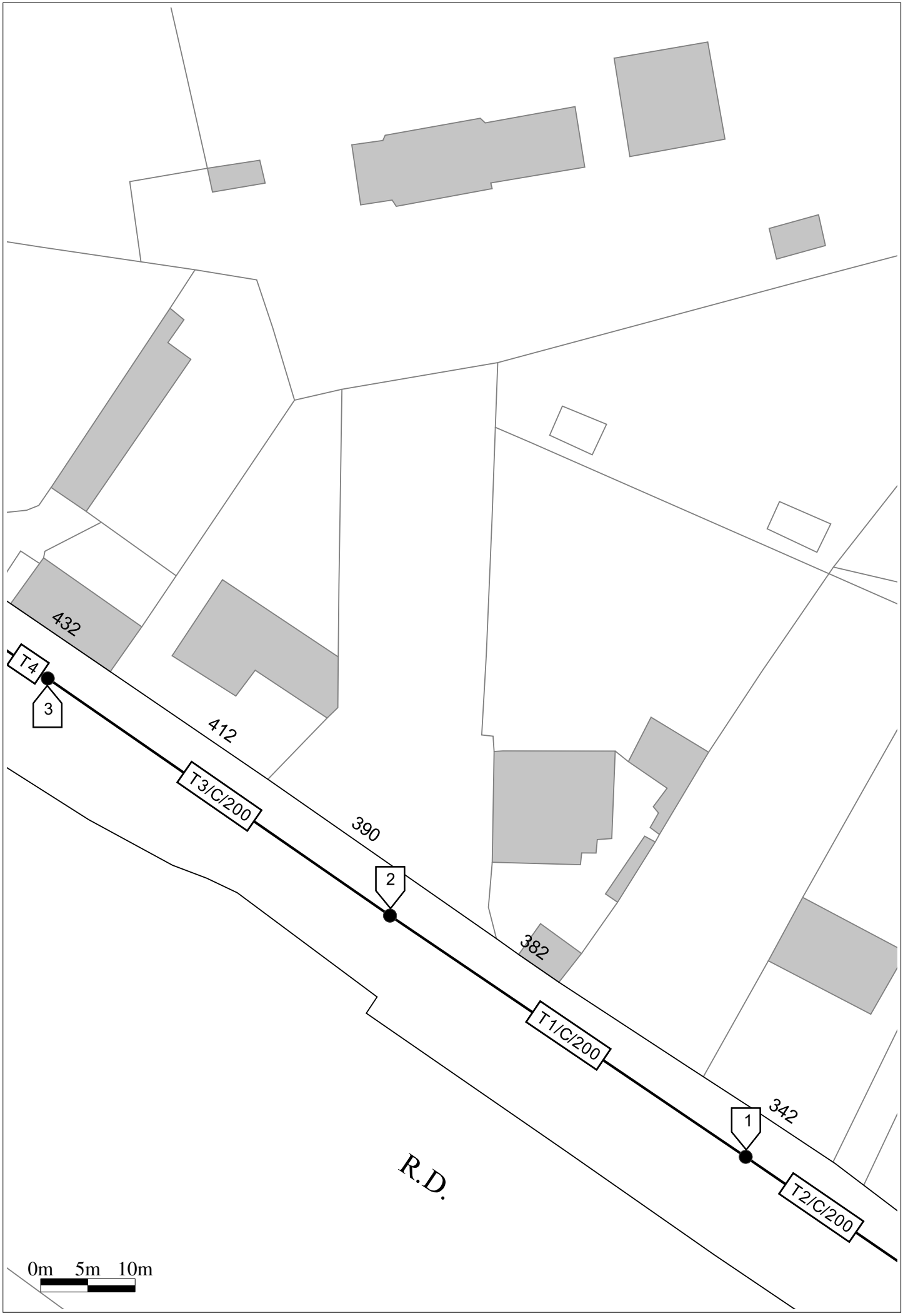
432
412
390
382
342
T4
3
T3/C/200
2
T1/C/200
1
T2/C/200
R.D.
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/200	C	200	45.41	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/200	C	200	63.59	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T3	T3/C/200	C	200	43.99	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T4	T4/C/200	C	200	24.62	Inconnu	Eaux usées	Inconnu	02/10/2015	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703450.20	6950979.38	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
2	C	703412.56	6951004.79	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
3	C	703376.35	6951029.77	Inconnu	02/10/2015	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

PLAN ASSOCIE EN REPONSE A DT-DICT

Communes :	GUISCARD		
Codes INSEE :	60291		
Réf DT-DICT :	2016071814128DF8		
Date de révision :	Juillet 2016	**Plan :** eau	**Ech. :** 1/500ème

Ce plan est joint en complément d'une réponse à DT-DICT en association au formulaire Cerfa N°14435*01 auquel il fait référence.

LEGENDE :

Réseau	
Branchement	
Réseau Hors service	
Elément du Réseau Affleurant	
Repère Terrain	
Limites Ouvrages Bâtis enterrés	

Bâtis

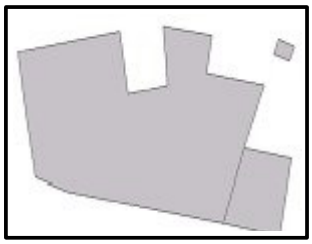

Parcelles et contours

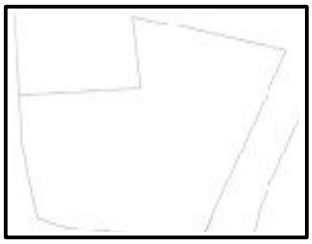

Autres éléments du réseau :

- **Accessoires de Purge des réseaux**
- **Elements de Défense Incendie**
- **Organes de régulation des réseaux**

Les coordonnées des points géoréférencés sont exprimées dans le système national de référence :

- ***Projection Lambert 93 en planimétrie et IGN 69 en altimétrie pour la France métropolitaine,***
- ***Projection UTM Nord Fuseau 20 en planimétrie et IGN 1987 en altimétrie pour la Martinique.***

Plan d'assemblage :

Le numéro présent dans chaque quadrant renvoie au numéro de page sur laquelle se trouve le plan

page 3	page 5	page 7	page 9
	page 11	page 13	page 15

Plan d'ensemble page 2.

Vous trouverez un plan d'ensemble en début de document. Ce plan est fourni à titre indicatif. Pour toute information conforme à la réglementation se reporter aux plans A4 détaillés.

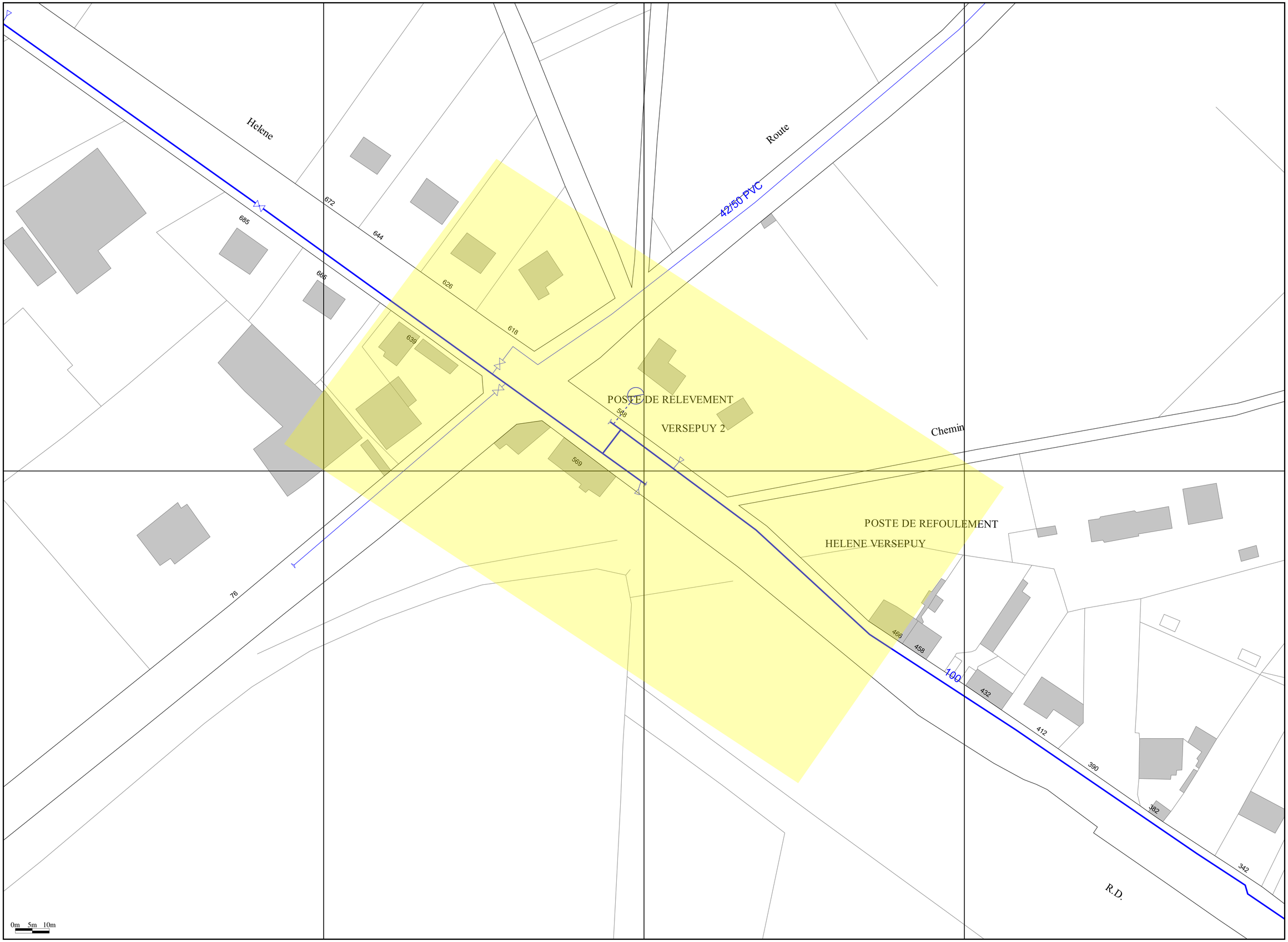

La zone d'emprise de chantier que vous nous avez déclarée est dessinée sur le plan en jaune.

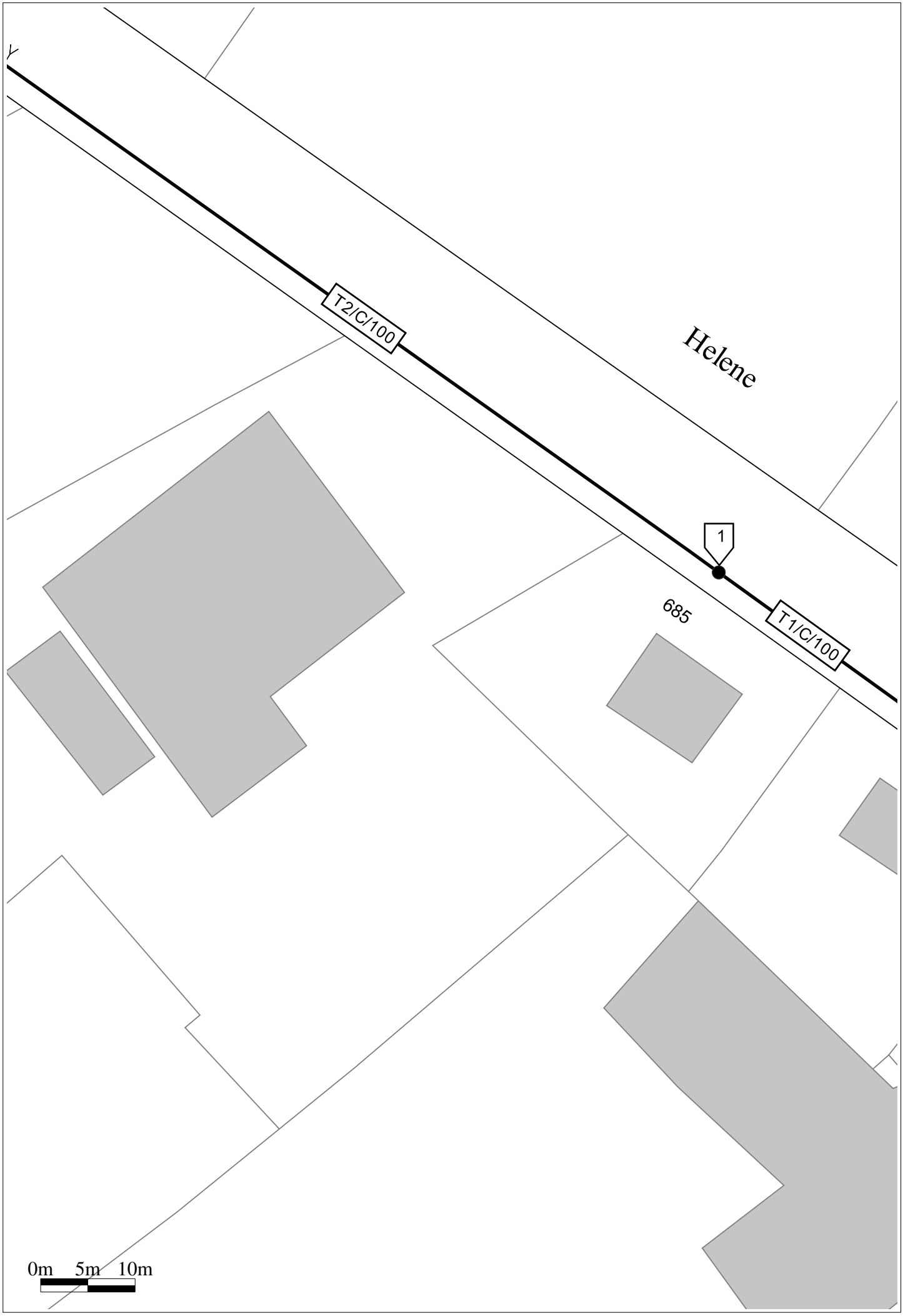
Y
T2/C/100
Helene
1
685
T1/C/100
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	84.28	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/100	C	100	430.74	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703164.82	6951177.94	Inconnu	02/06/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

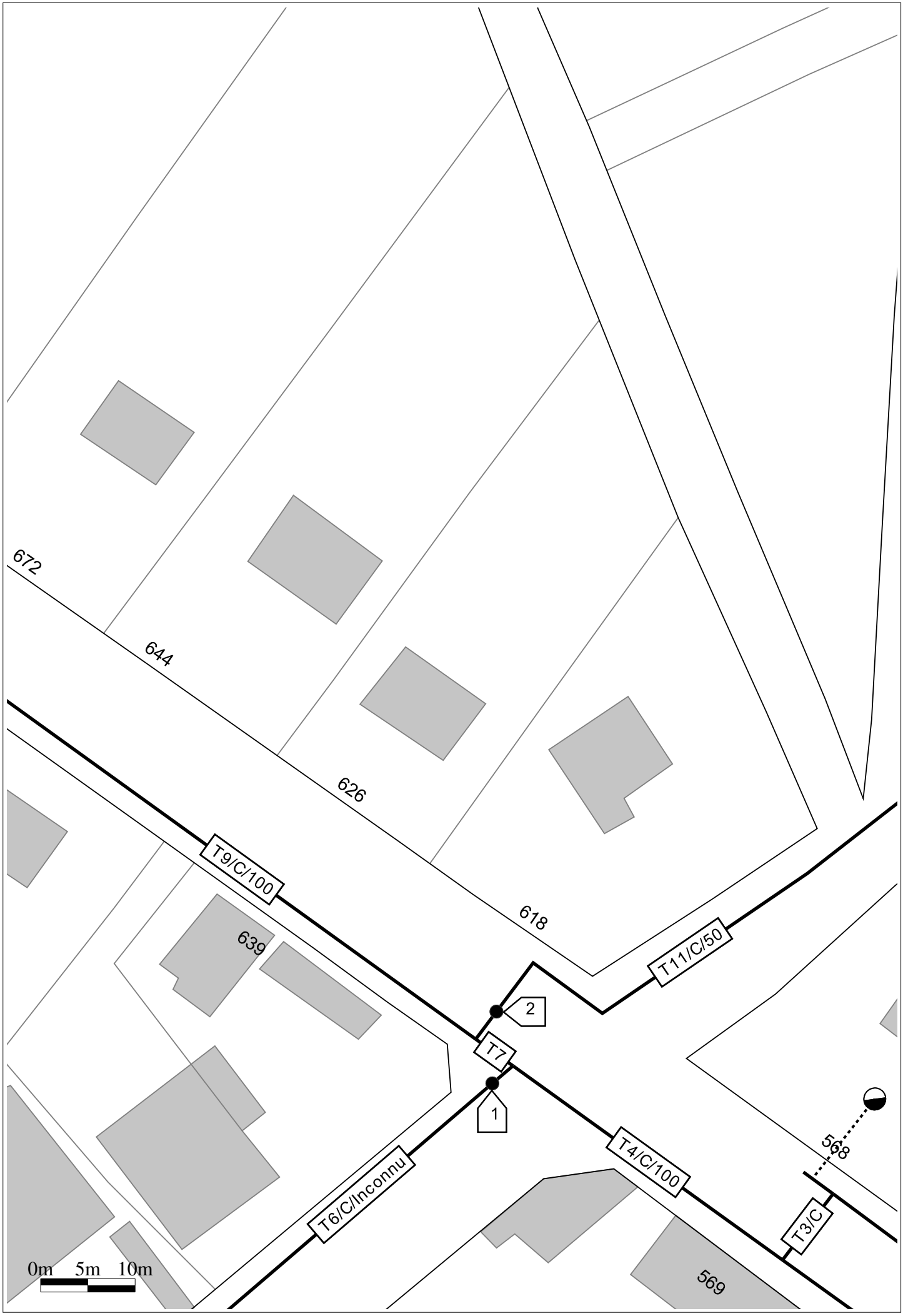
672
644
626
618
639
569
568
T9/C/100
T11/C/50
T7
T4/C/100
T6/C/Inconnu
T3/C
1
2
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	15.56	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/100	C	100	3.89	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T3	T3/C/100	C	100	8.79	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T4	T4/C/100	C	100	35.09	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T5	T5/C/Inco	C	Inconnu	2.86	Inconnu	Distribution eau potable	Inconnu	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T6	T6/C/Inco	C	Inconnu	79.10	Inconnu	Distribution eau potable	Inconnu	10/06/2016	GUISCARD,ROUTE DE MUIRANCOURT
T7	T7/C/100	C	100	4.84	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T8	T8/C/50	C	50	3.64	Inconnu	Distribution eau potable	PVC indéterminé	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T9	T9/C/100	C	100	84.28	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T10	T10/C/100	C	100	312.29	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T11	T11/C/50	C	50	320.56	Inconnu	Distribution eau potable	PVC indéterminé	10/06/2016	GUISCARD,ROUTE DEPARTEMENTALE N 91

TABLE DE REFERENCEMENT DES REPERES RESEAU

SYMBOLOGIE= ●

Point	Classe	X	Y	Z	Date	Société	Certification	Personne	Matériel	N° Série	Valeur d'incertitude
1	C	703235.04	6951124.12	Inconnu	02/06/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-
2	C	703235.47	6951131.69	Inconnu	02/06/2016	LDE	Non	SIG/LDE	-	-	-

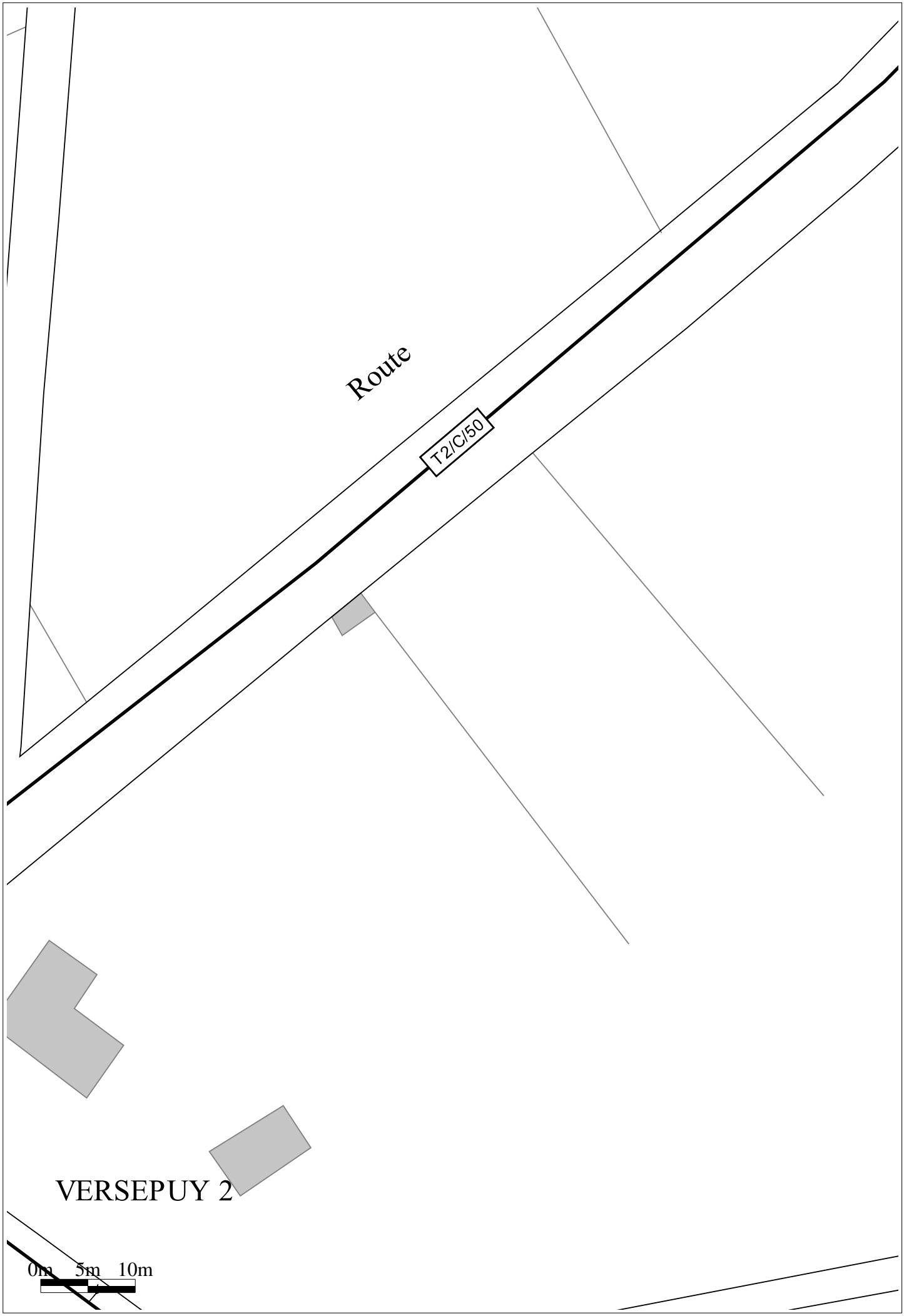
Route
T2/C/50
VERSEPUY 2
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	312.29	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/50	C	50	320.56	Inconnu	Distribution eau potable	PVC indéterminé	10/06/2016	GUISCARD,ROUTE DEPARTEMENTALE N 91

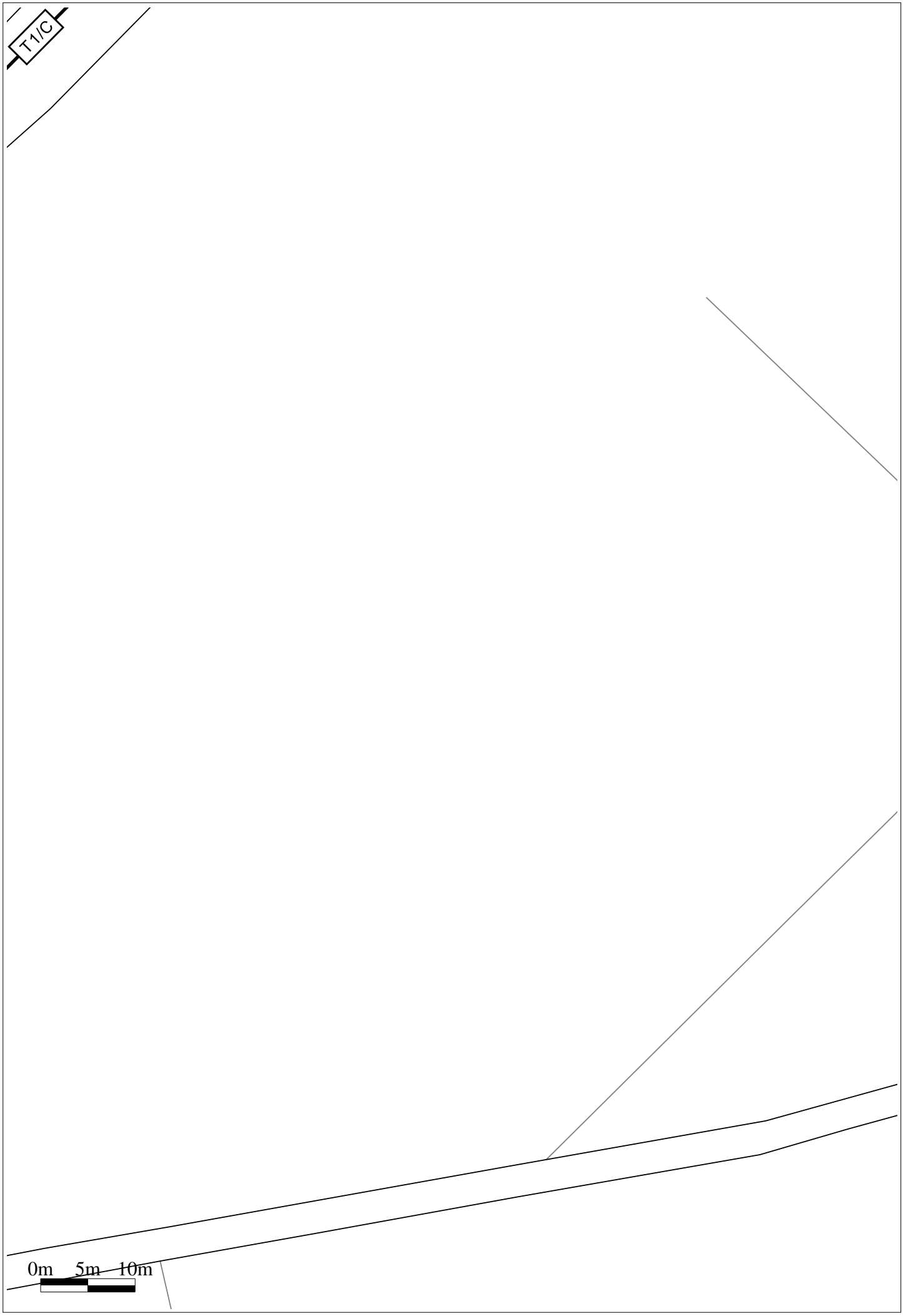
T1/C
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/50	C	50	320.56	Inconnu	Distribution eau potable	PVC indéterminé	10/06/2016	GUISCARD,ROUTE DEPARTEMENTALE N 91

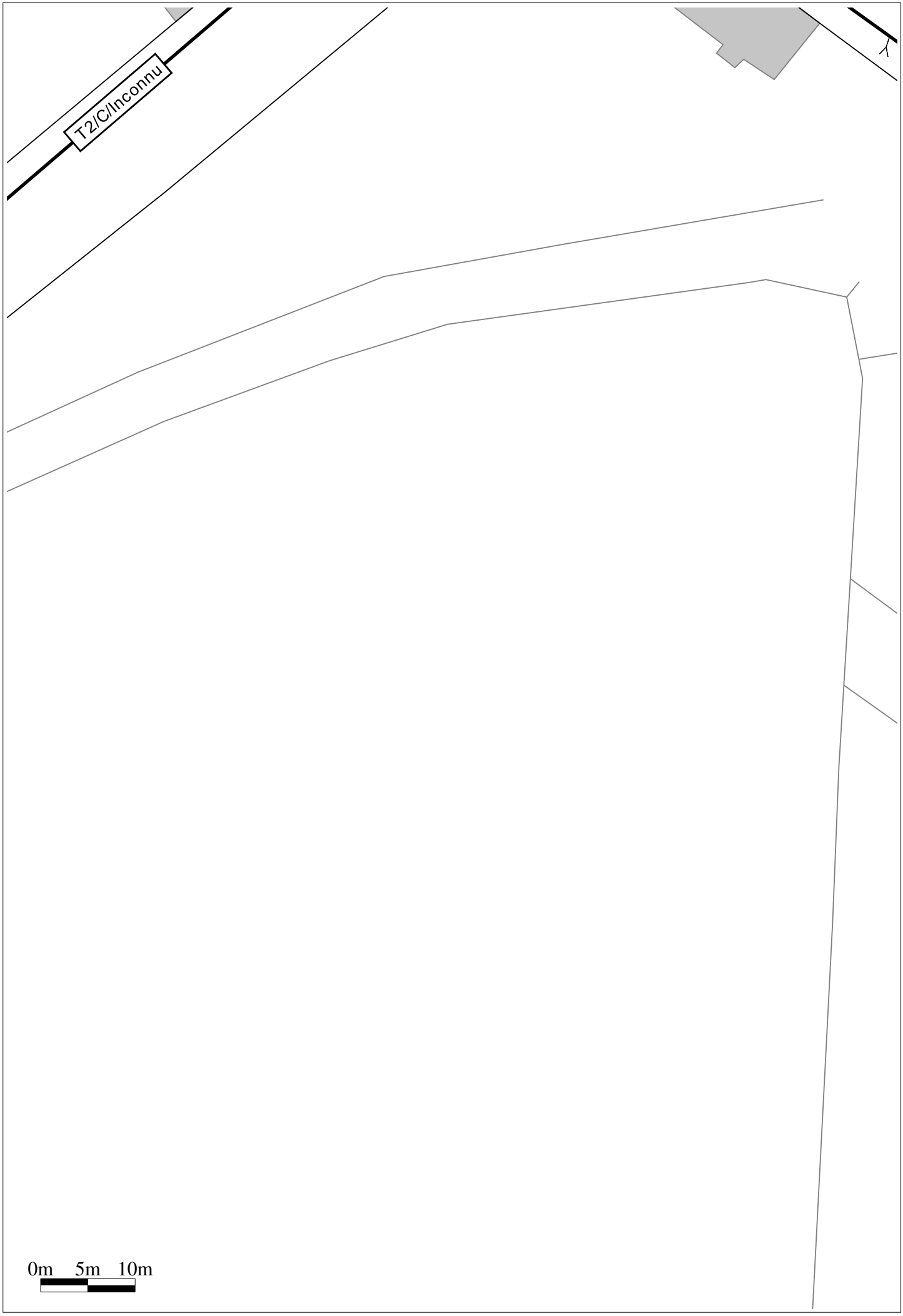
T2/C/Inconnu
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	15.56	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/Inco	C	Inconnu	79.10	Inconnu	Distribution eau potable	Inconnu	10/06/2016	GUISCARD,ROUTE DE MUIRANCOURT

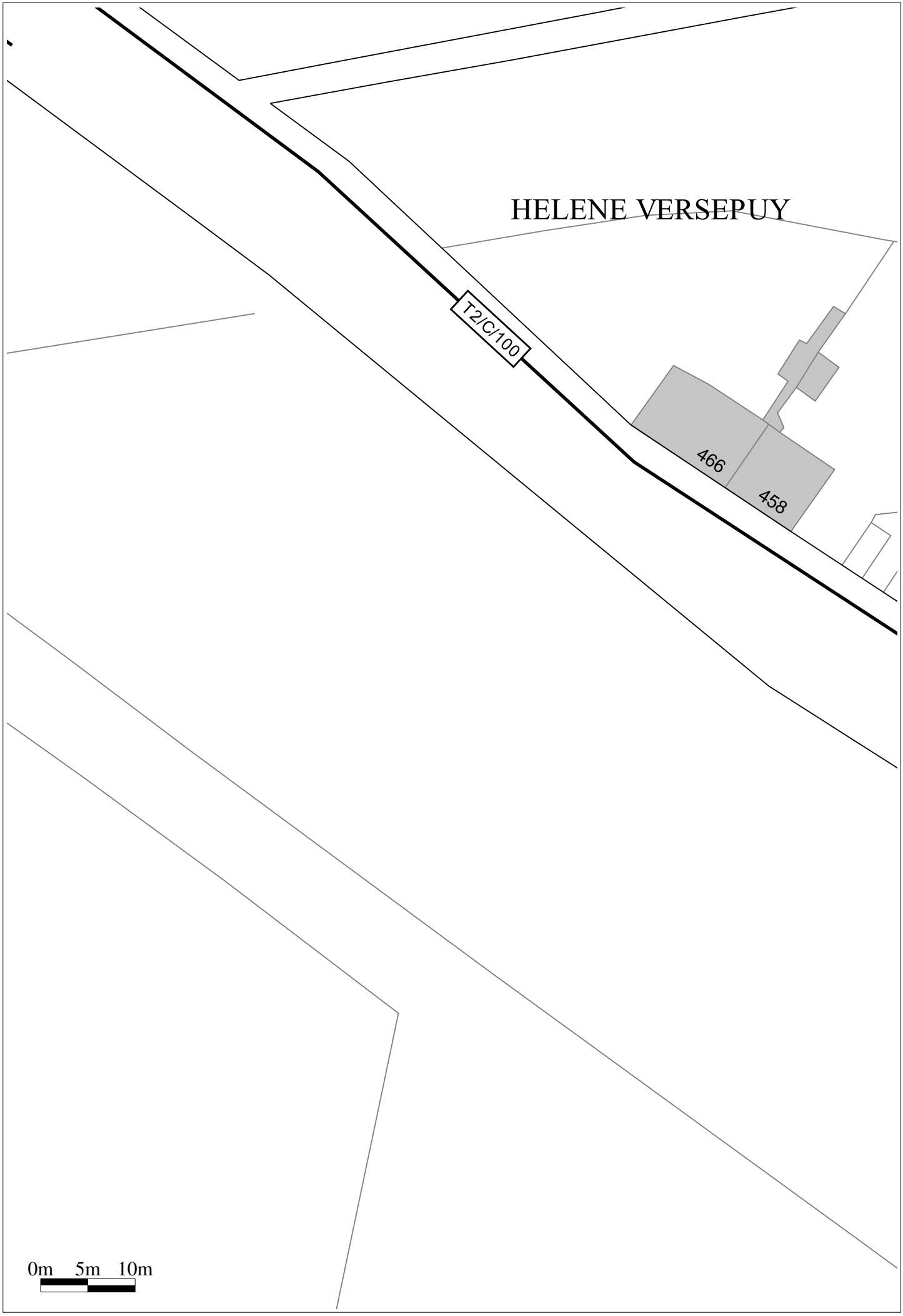
HELENE VERSEPUY
T2/C/100
466
458
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	15.56	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY
T2	T2/C/100	C	100	312.29	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

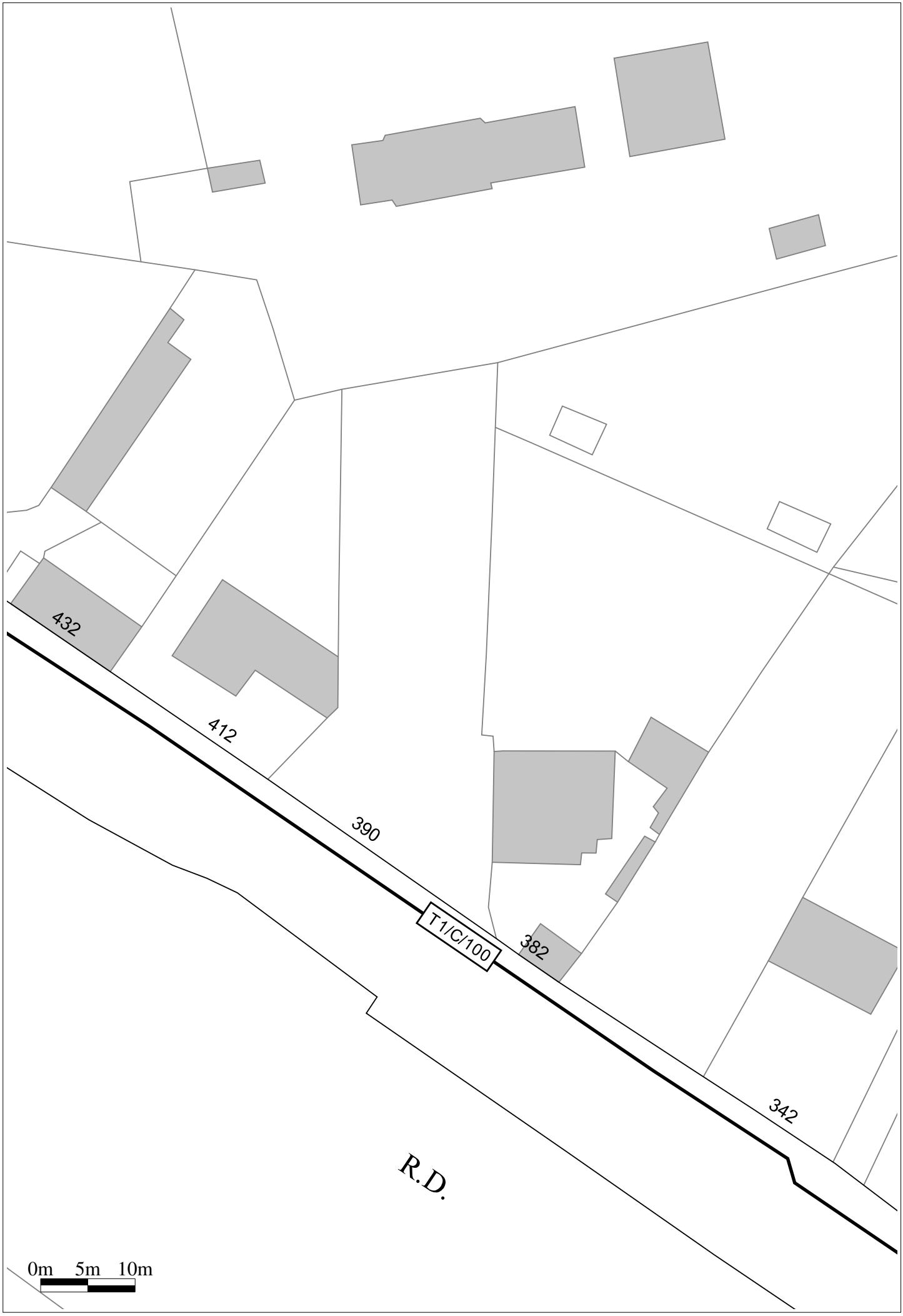
432
412
390
T1/C/100
382
342
R.D.
0m 5m 10m

TABLE DE REFERENCEMENT DES TRONCONS

INDEX	Etiquettes	Classe	Diamètre mm	Longueur m	Prof. mini m	Type	Matériau	Dernière modif.	Adresse
T1	T1/C/100	C	100	312.29	Inconnu	Distribution eau potable	Fonte grise	10/06/2016	GUISCARD,RUE HELENE VERSEPUY

© DICT.fr - 43415 - 79755 - 139585106 - PICP150056 - 21/07/16 14:33 - Chantier RUE HELENE VERSEPUY 60640 GUISCARD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N° 14435*03

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : ANTEA BARENTON BUGNY
Complément / Service : 80 Rue Pierre Gilles de Gennes KOESTEL Guillaume
Numéro / Voie : Pôle d'Activités du Griffon
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 02000 BARENTON BUGNY
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 20160718141281DF8
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : PICP150056
Personne à contacter (déclarant) : Guillaume KOESTEL
Date de réception de la déclaration : 19 / 07 / 16
Commune principale des travaux : GUISCARD
Adresse des travaux prévus : RUE HELENE VERSEPUY

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE - UI NPC POLE LENS DICT1A0
Personne à contacter :
Numéro / Voie : RUE PAUL SION
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 62307 LENS CEDEX
Tél. : 0328304440 Fax : 0426842846

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / ___	[ ]	___ cm	
		___ / ___ / ___	[ ]	___ cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : [ ] possible [ ] impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 SI NECESSITE D UN COMPLEMENT D INFORMATION SUR LA LOCALISATION DE NOS OUVRAGES VOTRE CONTACT EST pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810301111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : DANIALOU PATRICIA
Désignation du service : dict lens
Tél. : 0328304449

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Patricia DANIALOU
Signature : Original électronique signé électroniquement.
Date : 21 / 07 / 16 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

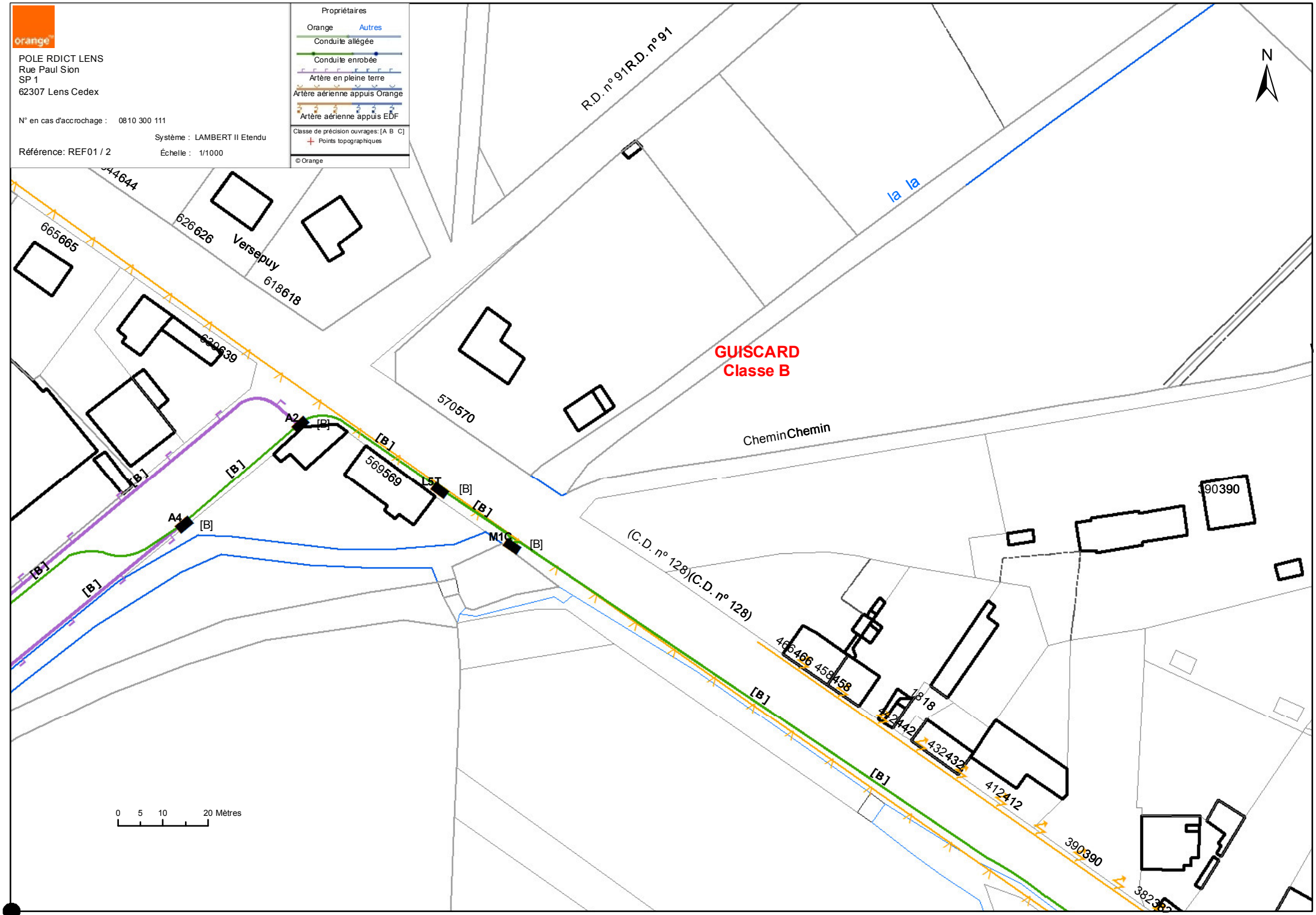

(651132.4361201731 , 2518148.1559645776)

POLE RDICT LENS
Rue Paul Sion
SP 1
62307 Lens Cedex

N° en cas d'accrochage : 0810 300 111

Système : LAMBERT II Etendu

Référence: REF02 / 2

Échelle : 1/1000

Propriétaires

Orange Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère en pleine terre

Artère aérienne appuis Orange

Artère aérienne appuis EDF

Classe de précision ouvrages: [A B C]

Points topographiques

© Orange

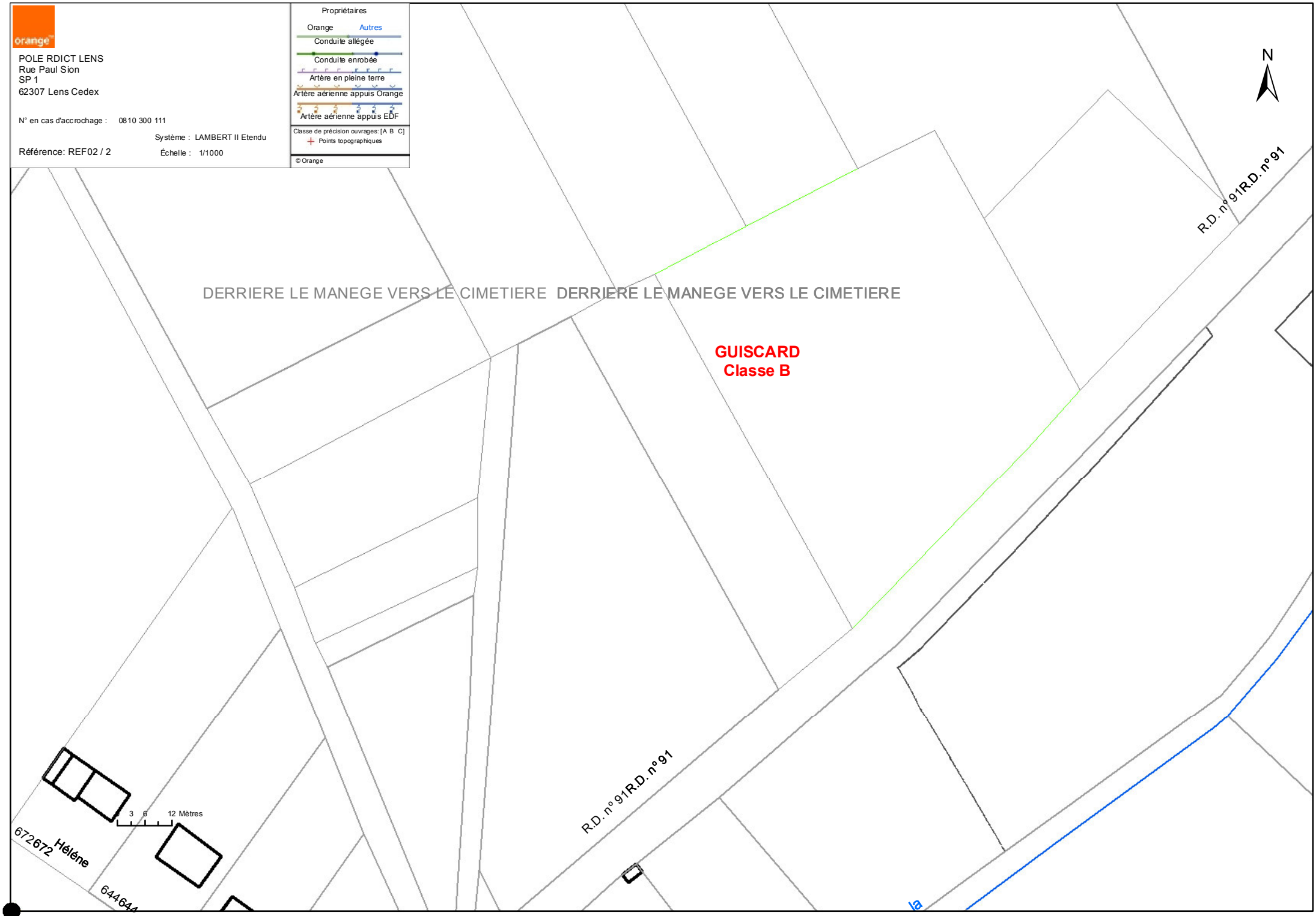

(651132.4361201731 , 2518308.257779698)

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4éme partie (partie réglementaire) du Code du Travail

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N° 14435*01

☒ Récépissé de DT

☐ Récépissé de DICT

☐ Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination :
Complément d'adresse :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP
Code postal / Commune
Pays :

N° consultation du téléservice :
Référence de l'exploitant : 2016-07-097
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) :
Date de réception de la déclaration :
Commune où sont prévus les travaux :
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SER
Personne à contacter : Valérie Burge
Numéro / Voie Avenue du Parc
Lieu-dit / BP : BP 20053
Code Postal / Commune : 60400 PASSEL
Tél : 03 44 09 10 20

Eléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Préciser notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : m
☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).
Catégorie de réseaux/ouvrages (*voir liste des catégories au verso*) : **E**

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai de 3 mois :
☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant :
Nb : Si nous avons connaissance de modifications du réseau/ouvrage dans un délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Les plans de localisation sont joints Références : Echelle : Date d'édition : Sensible : Profondeur mini :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.☐
☐ cm
☐ cm

☐ Réunion sur le chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : à
Ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif) :
☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (Cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relative à des ouvrages spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :
Dispositifs importants pour la sécurité : «dispo_secu»

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : **0344091020**
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départementale d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Burge Valérie
Désignation du service : Service technique
Tél. : 03 44 09 10 20

Signataire

Nom : Burge Valérie
Signataire :
Date : 19/07/2016 Nbre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R.554-2 du code de l'environnement) :

A. Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

B. Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

C. Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

D. Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, ou de tout autre fluide caloporteur ou frigorigène ;

E. Lignes électriques, réseaux d'éclairage public ;

F. Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

G. Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

Autres ouvrages* (au sens du II de l'article R.554-2 du code de l'environnement) :

H. Installations souterraines de communications électroniques ;

I. Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

J. Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

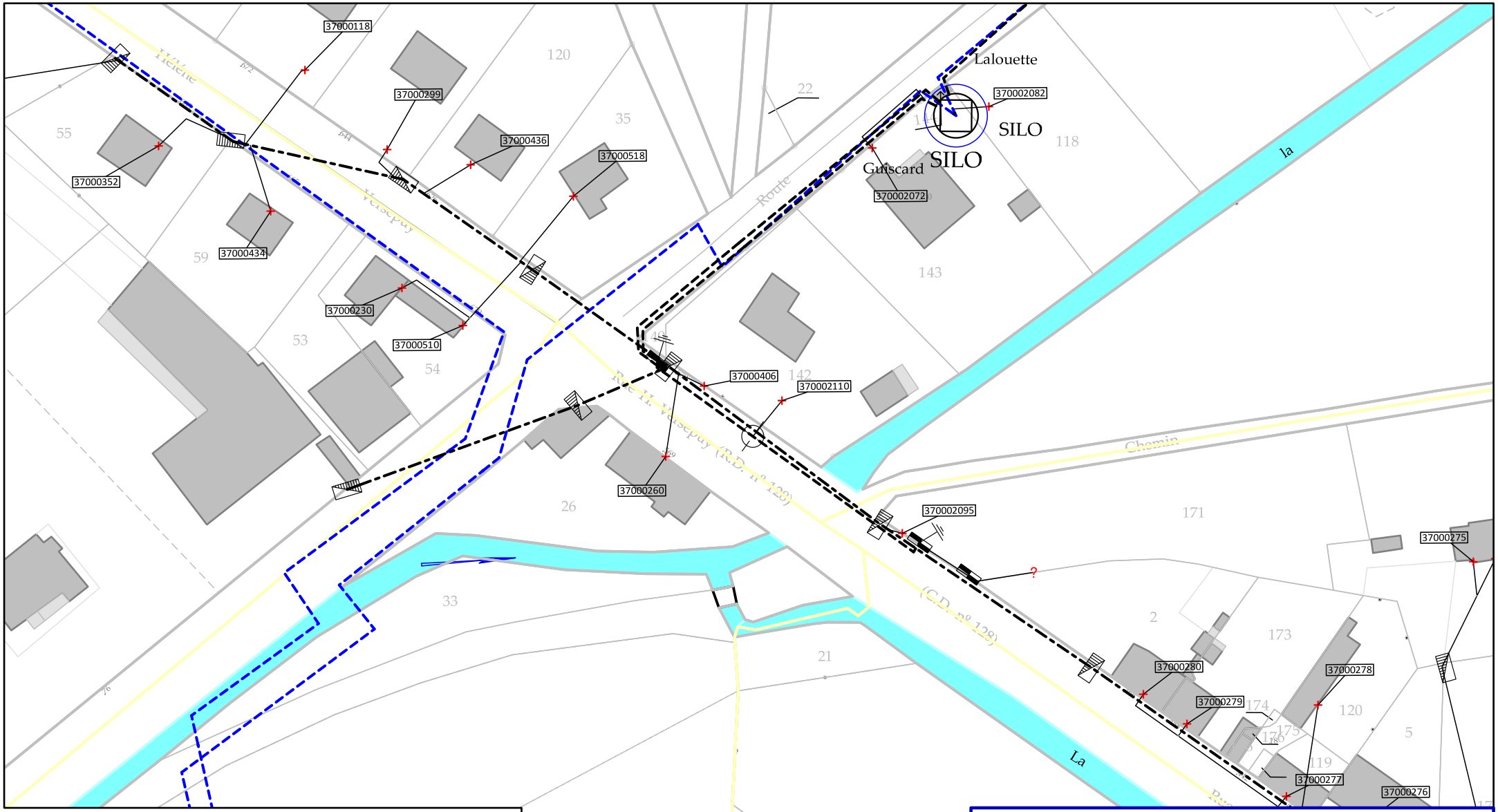

Date : 19/07/2016

Echelle 1:1 000

Remise de plan faite à titre indicatif et n'engageant pas la responsabilité de la SER

Copyright© IGN 2013

Légende :

Poteau :

Armoire BT :

Coffret BT :

Câble Souterrain : - - - - - - -

Câble Torsadé : - -- - -- - --

Remise de plan faite à titre indicatif

Faire sondages avant travaux

Commune de GUISCARD

EXENSION DU RESEAU BT POUR L'ALIMENTATION DU POSTE DE REFOULEMENT
RUE HELENE VERSEPUY

LESENS VALLEE DE L'OISE

TELEPHONE :03.44.86.29.39. TELECOPIE :03.44.36.49.01.

LESENS VALLEE DE L'OISE
AV.DES ANCIENS DE FLANDRES-DUNKERQUE
ZAC DE MERCIERES-ZONE 3,BP 869
60208 COMPIEGNE CEDEX
SIRET : 18 04 0806 11

Jb 777

SOCIETE D'ELECTRICITE REGIONALE
DES CANTONS DE LASSIGNY ET LIMITROPHES
B.P.53 - 48, rue de Paris , 60402 NOYON CEDEX - Tél. : 03.44.44.26.96 - Télécopie : 03.44.09.15.25

Indice	Date	Nom	Modifications
A	FEV 10	JF	AMENAGEMENT DU RESEAU BT
B	MAR 10	MD	RECOLEMENT DU RESEAU BT

Dessin	Echelle	Date	
FLANDRIN	1/200	FEV2010	PLANCHE UNIQUE

Remise de plans faite à titre indicatif et n'engageant pas la responsabilité de la SER. Faire sondages avant travaux.

01 DEC. 2015

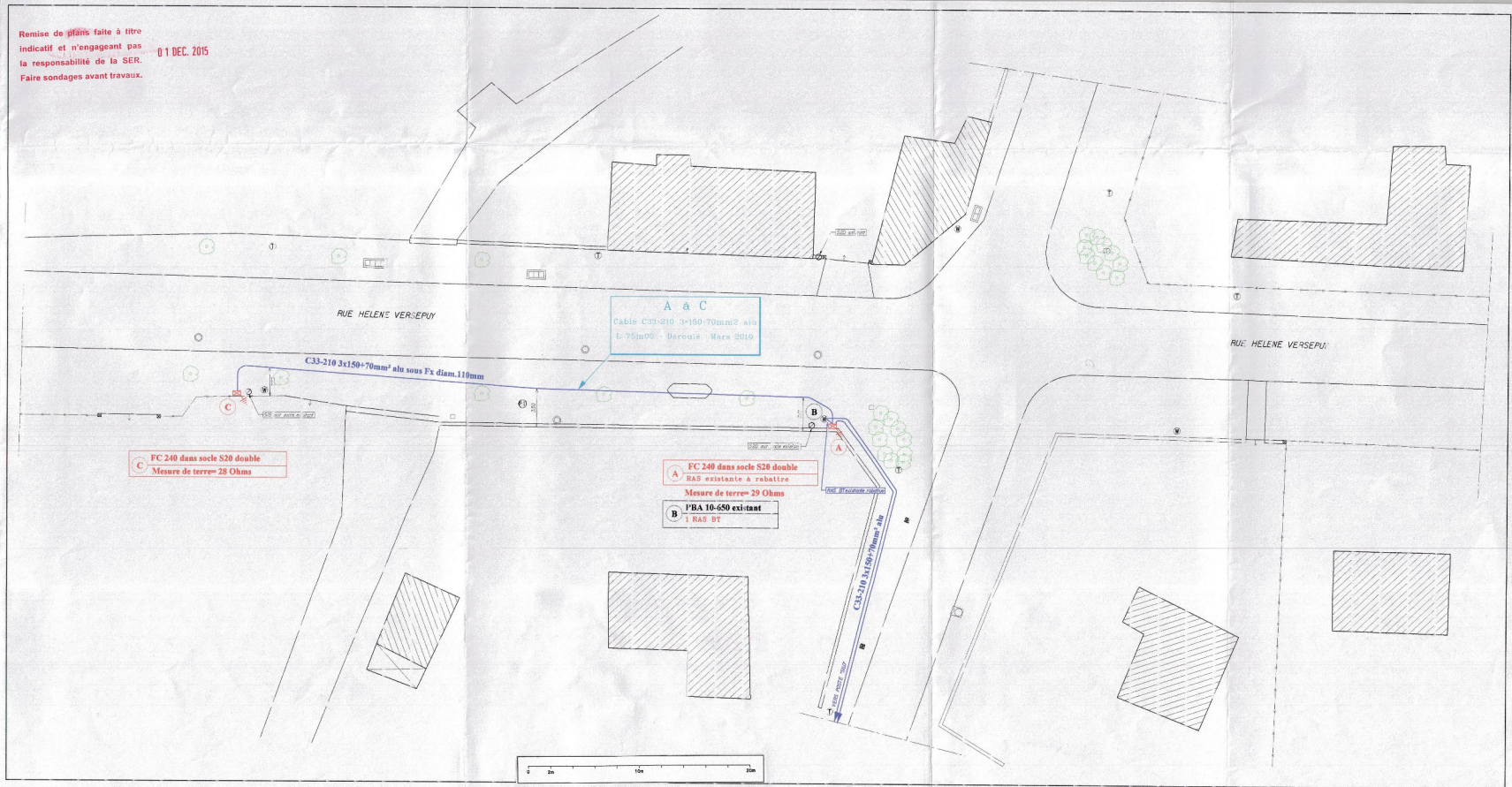

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa
N°14435*02

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : ANTEA BARENTON BUGNY
Complément / Service : 80 Rue Pierre Gilles de Gennes
Numéro / Voie : Pôle d'Activités du Griffon
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 2000 BARENTON BUGNY
Pays : France

N° consultation du téléservice : 201607181412 8DF8
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : PICP150056
Personne à contacter (déclarant) : Sarah DUVERNEY
Date de réception de la déclaration : 18 / 07 / 2016
Commune principale des travaux : GUISCARD
Adresse des travaux prévus : RUE HELENE VERSEPUY

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR - SERVICE DICT - NORD EST
Personne à contacter : M RAMTANE
Numéro / Voie : 10 RUE ALBERT EINSTEIN
Lieu-dit / BP : CS 50507 CHAMPS SUR MARNE
Code Postal / Commune : 77447 MARNE LA VALLEE CEDEX 02
Tél. : 0170149411 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
localisation.pdf	1000	___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	_____
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0805204110

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : M RAMTANE
Désignation du service : SFR - SERVICE DICT - NORD EST
Tél. : 0170149411

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Jean-Francois MARQUANT
Signature :
Date : 18 / 07 / 2016 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

18/07/2016 18:10:12

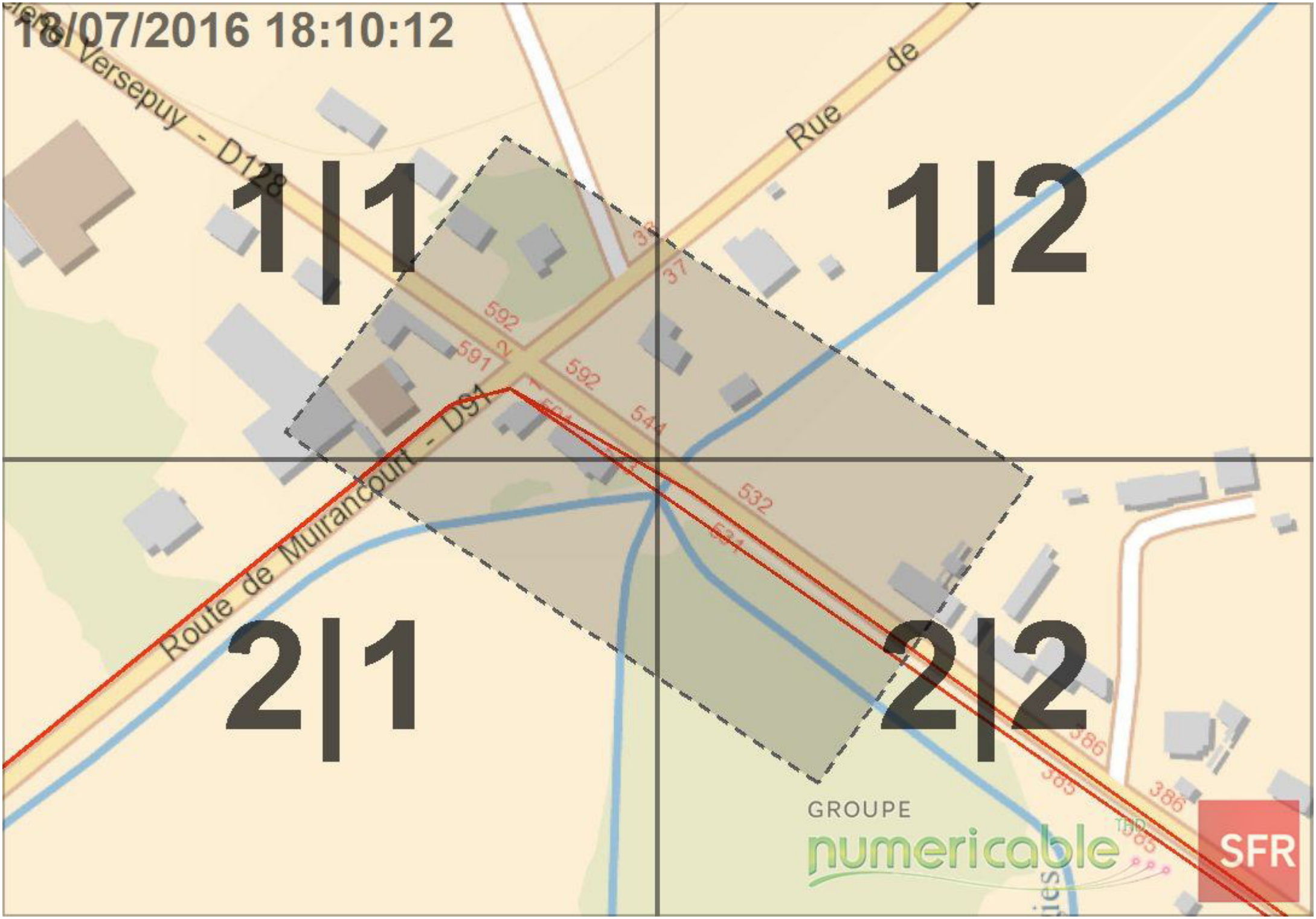

18/07/2016 18:10:15

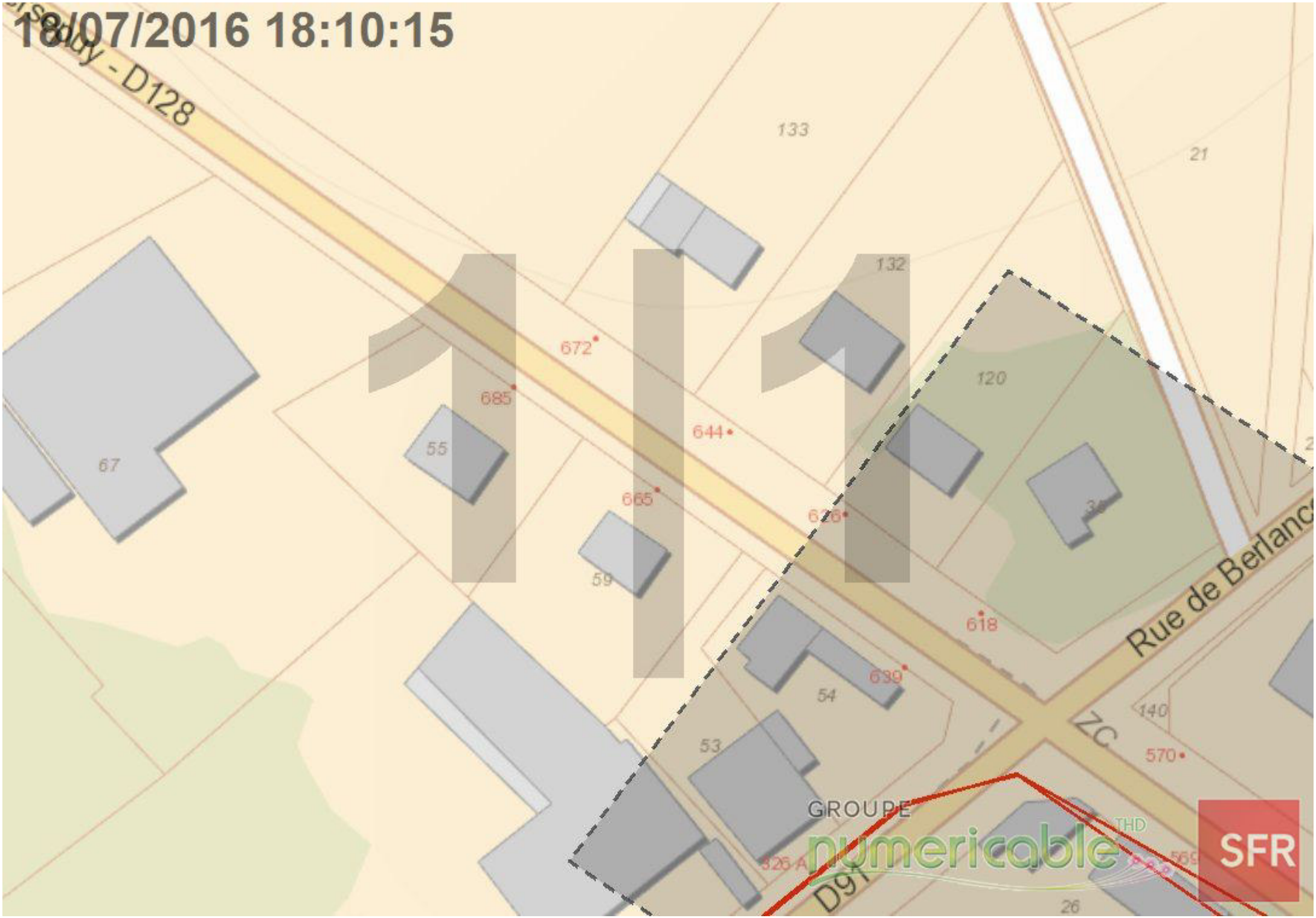

18/07/2016 18:10:15

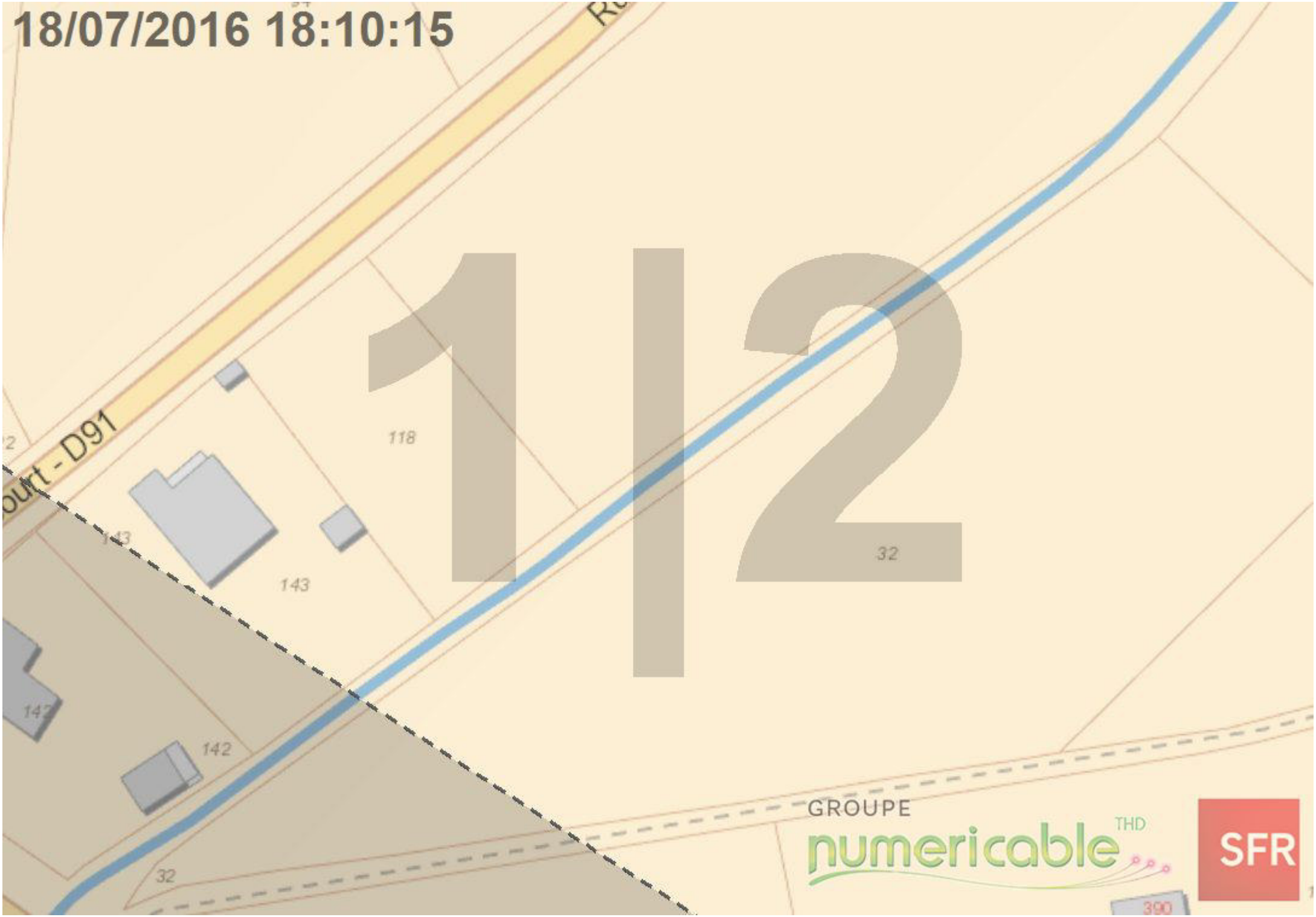

1|2

18/07/2016 18:10:15

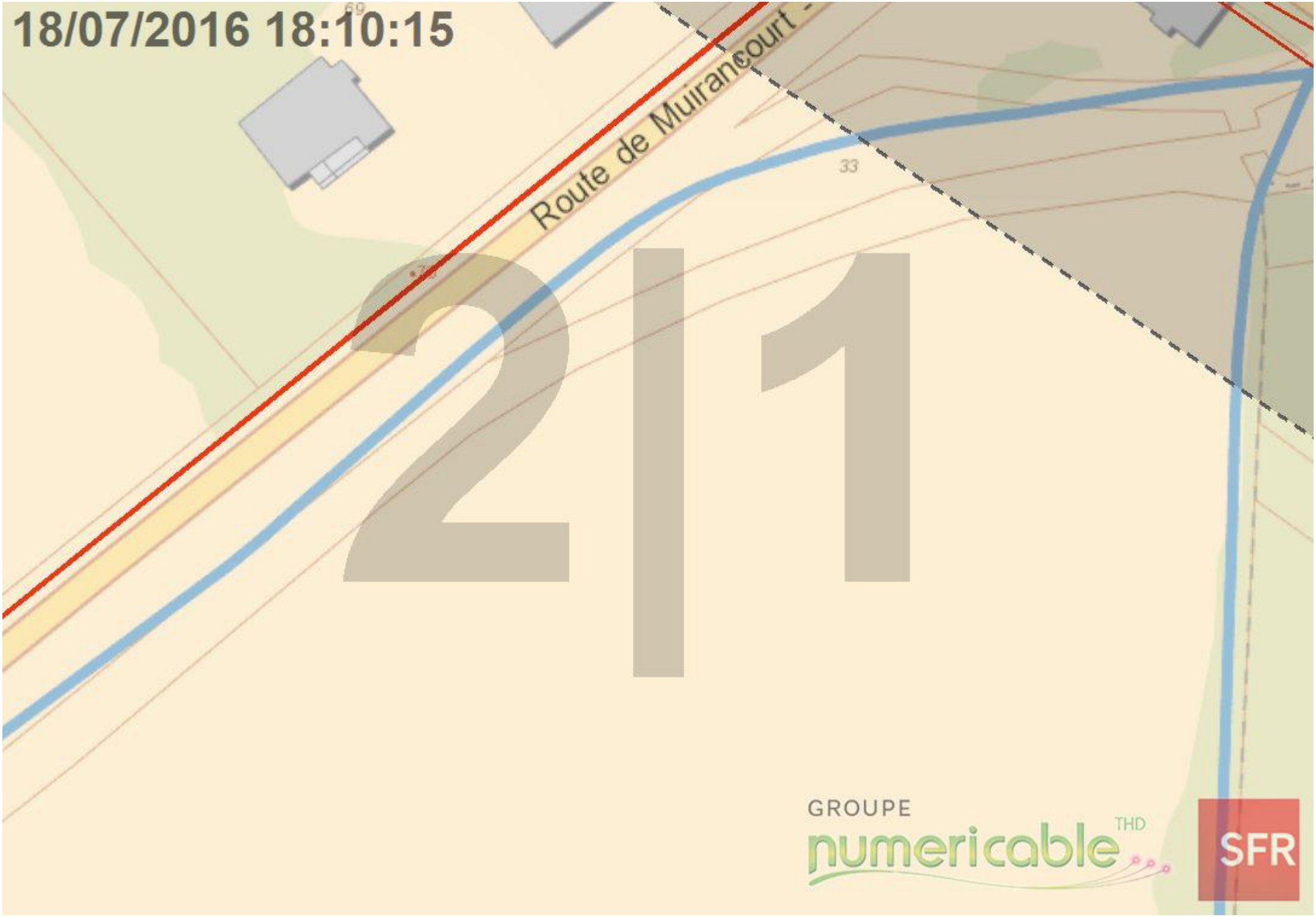

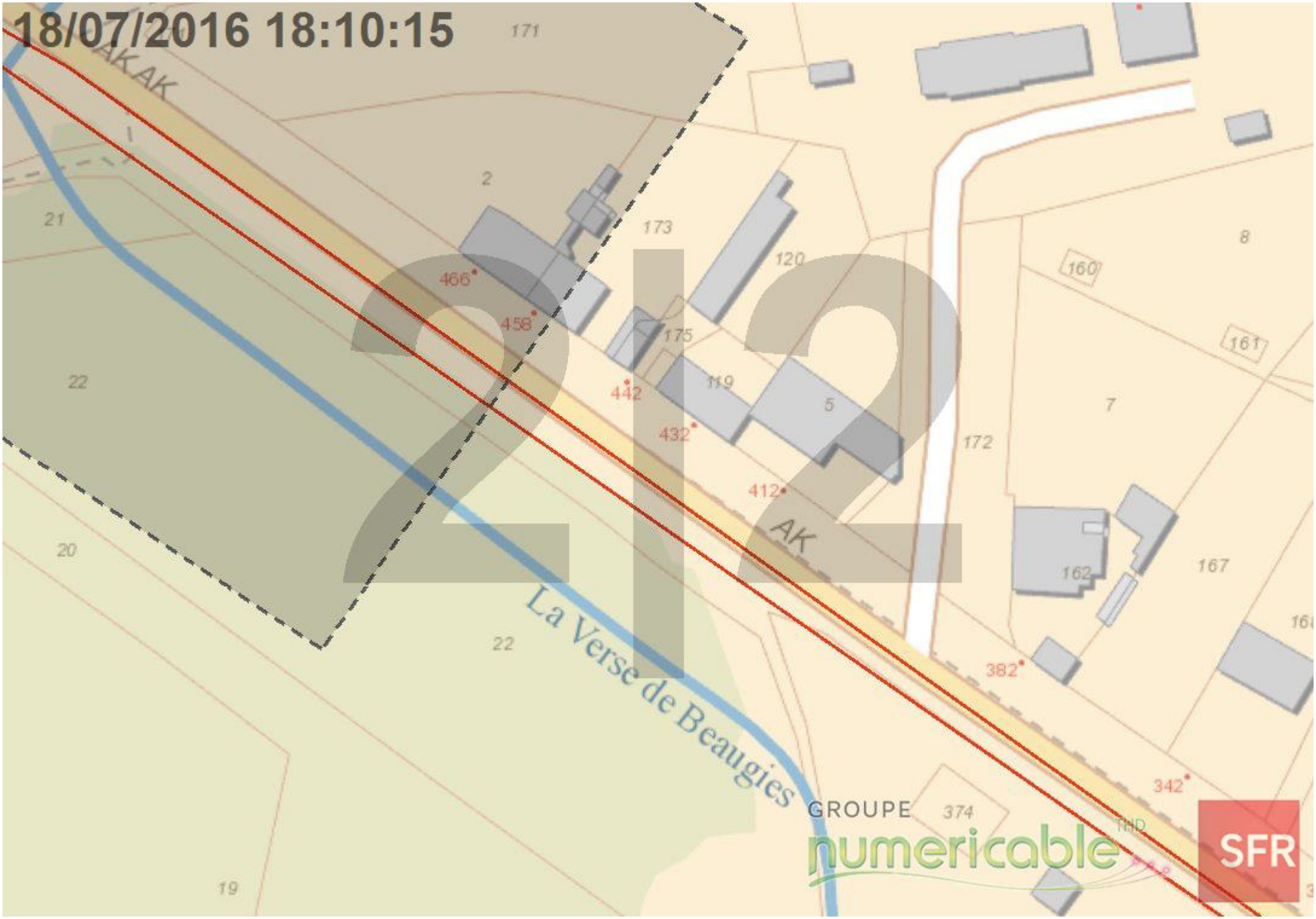
18/07/2016 18:10:15
AK AK
171
2
21
173
120
466
458
175
22
442
119
5
432
172
412
AK
20
162
167
22
La Verse de Beaugies
382
342
374
19
GROUPE
numericable
SFR

Echelle : 1/1000 Date : 18/07/2016		

Légende

- - - Emprise des travaux

SFR

SFR

DELEGANT :

oise

DELEGATAIRE
MAITRE D'OUVRAGE :

telOise

CONSTRUCTEUR :

SOGETREL
2 a Pierre et Marie Curie
60135 TRAINEL LES VERGES Cedex
Tél: 03 29 01 26 26
Fax: 03 29 01 26 20

Réseau Haut Débit du Département de l'OISE
Tronçon 92 : URAD Guiscard-Infra LD-COM

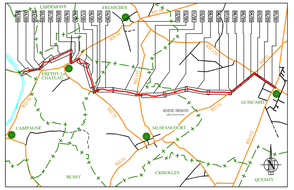

Secteur 01:URAD Guiscard - Réseau LDCom
PLAN DE ROUTE

Indice	Modification	Date	Etabli par	Vérifié par
2	Modification du plan	30/07/2008	LM	OB.
1	Création du plan	28/03/2007	RB	OB.

Réf. Ingenierie :	2o23TY2S01RT03	ECHELLE 1/200	STATUT REC	PLAN 3/25
Réf. TELOISE :	2o2-3-TY2-S01-RT-03			

LEGENDE

RESEAU TELOISE

- Chambre poste (ex, K2C)
- Chambre jonction (ex, L3T)
- Limite de parcelle (dh cite technique, shelter ou de site de régénération)
- Point d'accès au système de détection
- Réseau de fourreaux créé
- Réseau de fourreaux existant
- Courbes obligatoire
- Courbes indicative
- Borne de repérage de réseau
- Manchon(s) fourreaux (ex: raccord du fils détecteur
- DF PF — Début de fouge / Fin de fouge

RESEAUX AUTRES

- Eau potable
- Eau chaude
- Eau haute pression
- Eau : entre « pluvial » et « usée »
- Eau de drainage
- Pipeline
- Pipeline haute pression
- Energie basse et moyenne tension
- Energie haute tension
- Téléphone
- Télédiffusion
- Fibre Optique
- Gaz basse et moyenne pression
- Gaz haute pression
- Câbles divers

ENVIRONNEMENT

- Limites d'états
- Limites départementales
- Limites communales
- Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
- Hydrographie, plans d'eau (bassin)
- Rideau de palplanches
- Mauit ou Pieté
- Voies ferrées
- Axes routiers
- Ouvrages divers (pont, dalle...)
- Voirie et Terrain
- Végétation
- Concours bétimens
- Haies
- Cl/cuves
- 80-200 — Présente des parcelles cadastrées avec référence (référence section + référence parcelle)
- Limite de section cadastrale
- Autres éléments issus de cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bouches de couleur :

GR : bouches grises	VI : bouches violettes
MR : bouches marrons	BL : bouches blanches
OR : bouches orangées	
RO : bouches rouges	NO : fourreau noir
VE : bouches vertes	PL : PL de détection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B, ... : A=droite Opérateur

NOTES :
Ellipsoide Clarke 1880 • Projection : Lambert Nord
CTELOISE2006 • Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, formelle dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (comp) 10cm
Origine des fonds de plan : Relevés topographiques

L'implantation des réseaux de concessionnaires autres que TELOISE et sur requête sur les plans qu'à titre purement indicatif, ces informations sont donc transmises sous toutes réserves. Dans indication qu'à condition que TELOISE soitfd en aucun cas engager la responsabilité de TELOISE

Agencement de fourreaux

Pose en tranchée
3 PEHD Ø 26-32

Infrastructure LD Com

URAD Guiscard

URAD GUISCARD - RESEAU LD-COM
Agencement des fourreaux n°1

Coupes de tranchée

COUPE Fc
Pose traditionnelle en chemin empierré

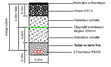

COUPE Fb
Pose traditionnelle en terrain naturel

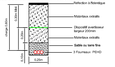

Section Site "URAD Guiscard" - Site "Les Etangs : RD91" = 1414m

Vers Site "Les Etangs / RD91"	Vers Site "URAD Guiscard"	Commentaire / Site
Pose Traditionnelle sous Trottoir non revêtu - Coupe Fc	Pose Traditionnelle sous Espace vert - Coupe Fb	Mode de Pose / Coupe
3 PEHD Ø26/32 Charge 0.65m - 50m	3 PEHD Ø26/32 Charge 0.65m - 150m	Composition / Distance / Agencement
Agencement des fourreaux Type 1	Agencement des fourreaux Type 1	Gestionnaire
Rue Hélène Verseputy (RD128) - Trottoir : domaine communal	Rue Hélène Verseputy (RD128) - Trottoir : domaine communal	

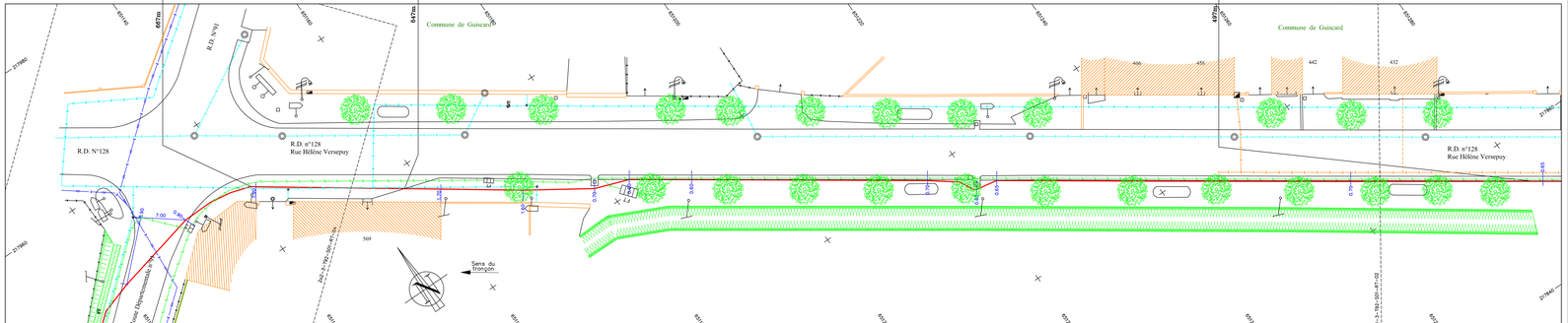

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable ; en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des énonciations d'Antea Group ne sauraient engager la responsabilité de celle-ci. Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Il est rappelé que les résultats de la reconnaissance s'appuient sur un échantillonnage et que ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas liés à l'hétérogénéité du milieu naturel ou artificiel étudié.

La prestation a été réalisée à partir d'informations extérieures non garanties par Antea Group ; sa responsabilité ne saurait être engagée en la matière.

Fiche signalétique

Rapport

Titre : PAPI Verse - Maitrise d'œuvre pour le projet de remise en fond de vallée de la Verse (60) - Avant projet

Numéro et indice de version : A83371/B
Date d'envoi : Janvier 2018
Nombre de pages : 45
Diffusion (nombre et destinataires) :
1 ex. Client
1 ex. Agence

Nombre d'annexes dans le texte : 3
Nombre d'annexes en volume séparé : 0

1 ex. Auteur

Client

Coordonnées complètes : Entente Oise-Aisne
11, cours Guynemer
60200 Compiègne

Nom et fonction des interlocuteurs : M. Maxime GABRIEL

Antea Group

Unité réalisatrice : NADT
Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :
Interlocuteur commercial : Stéphane HEUDE
Responsable de projet : Séverine PILLOUD
Expert technique : Séverine PILLOUD, Kévin AOUSTIN
Secrétariat : Marie WALDRUCHE

Qualité

Contrôlé par : *Elodie DUCOIN*
Date : Septembre 2016 - *Version A*
Janvier 2018 – *Version B*

N° du projet : *PICP150056*
Références et date de la commande : Marché 2015-24

Mots clés : AVP, Renaturation, Cours d'eau